This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137367 8

LENOX LIBRARY

AUCTOR PRETIOSA FACIT

Astoin Collection.
Presented in 1884.

D32
Daydia

CORRESPONDANCE INÉDITE

DU

CHEVALIER DAYDIE

ASTOIN NEW-YORK

PUBLICATIONS DU MÊME AUTEUR

Le Duc de Penthièvre, Louis-Jean-Marie de Bourbon, sa vie, sa mort (1725-1793), d'après des documents inédits. 1 vol. in-18 jésus..... 3 fr.

Madame de Maintenon et sa famille, 1 vol. in-18.

Correspondance inédite de Collé, avec portrait et fac-simile. 1 vol. in-8°.

Journal et Mémoires de Collé sur les hommes de lettres, les ouvrages dramatiques et les événements mémorables du règne de Louis XV. Nouvelle édition augmentée de fragments inédits avec une introduction et des notes. 3 vol. in-8°..... 18 fr.

Œuvres inédites de Piron (prose et vers) accompagnées de la Correspondance également inédite de Mlle Quinault et de Mlle de Bar. 1 vol. in-8°.

Correspondance inédite de Mlle de Fernig, aide de camp du général Dumouriez; *suivie du coup d'État du* 18 *fructidor*, d'après le journal de la Villeurnoy. 1 vol. in-18..... 3 fr.

Le dernier Abbé de Cour. Étude d'histoire et de mœurs au XVIIIe siècle. 1 vol. in-18.

Louis XV et sa famille. D'après des lettres et des documents inédits. 1 vol. in-18.

La Fille de Dancourt. Comédie en un acte, en vers, in-18.

Typographie Firmin Didot. — Mesnil (Eure).

CORRESPONDANCE INÉDITE

DU

CHEVALIER DAYDIE

FAISANT SUITE

AUX LETTRES

DE

MADEMOISELLE AÏSSÉ

PUBLIÉ

SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES ORIGINAUX

AVEC INTRODUCTION ET NOTES

PAR

HONORÉ BONHOMME

PARIS

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, 56

1874

Tous droits réservés.

LENOX LIBRARY
NEW YORK

INTRODUCTION.

I

Dans le monde lettré, même parmi les simples initiés aux aventures galantes du dix-huitième siècle, on connaît parfaitement Mlle Aïssé et le chevalier Daydie (1), dont les amours ont déjà revêtu le caractère mystérieux et pittoresque de la légende. Ce sont, en effet, deux physionomies tou-

(1) La plupart des biographes écrivent *d'Aydie*. L'habitude de cette famille était d'écrire *Daydie*, sans apostrophe, ainsi que le prouvent la signature du chevalier et celle de son frère l'abbé, que nous avons l'une et l'autre sous les yeux. S'il eût fallu une apostrophe entre les deux premières lettres de leur nom, l'abbé, qui en plaçait une très-exactement devant sa qualité en signant : *l'abbé Daydie*, n'eût probablement pas manqué de l'y mettre. Par ces motifs, nous croyons devoir maintenir l'orthographe de leur nom telle qu'ils l'écrivaient.

chantes, qui, au point de vue du sentiment, n'ont rien emprunté à leur siècle, où tout était positif et raisonneur, même l'amour. Sans doute cette société élégante et spirituelle au milieu de laquelle ils vivaient avait déteint sur eux; ils en avaient pris l'amabilité et la grâce, la politesse et l'esprit; mais ils lui ont rendu plus qu'elle ne pouvait leur offrir, plus qu'elle ne leur avait prêté en lui laissant le souvenir charmant d'une passion douce et profonde, délicate et voilée. On était peu habitué alors aux affections fortes; et si dans le mariage l'amour n'était plus du tout à la mode et eût paru ridicule (1), en dehors du mariage ce sentiment était tout aussi suranné. On se prenait sans plaisir, on se quittait sans regret; on pirouettait sur ses talons, et l'on n'y pensait plus.

La fidélité, dans ce monde-là, était donc une nouveauté, un anachronisme, et l'on ne croyait pas plus à l'attachement désintéressé qu'au dévouement allant jusqu'au sacrifice. Dès lors, quand on vit une jeune et charmante étrangère, une esclave circassienne, préférer les hommages d'un simple chevalier de Malte au sort brillant que lui offrait le Régent de France, on fut tenté de crier au scan-

(1) Voir la *Correspondance* de la mère du Régent et les *Mémoires* de Besenval, *passim*.

dale; mais quand on vit, d'un autre côté, ce même chevalier vouloir épouser sa maîtresse, déposer à ses pieds son nom, ses titres, sa fortune, et elle refuser d'être sa femme, dans la crainte que ce mariage ne le déshonorât aux yeux du monde, on commença à réfléchir, on s'étonna moins, et si l'on cria, ce ne fut plus au scandale, mais au miracle.

C'était en effet un vrai miracle, un miracle d'amour, une idylle égarée au milieu des excès de la Régence, et cela eût suffi pour recommander nos amants au souvenir pieux des cœurs tendres; mais il se trouva que Mlle Aïssé et le chevalier avaient en même temps, par les dons brillants de leur esprit, des droits aux sympathies d'une autre classe de la société. Ce ne fut donc pas seulement parmi les amoureux en quête de modèles et d'exemples fortifiants qu'ils trouvèrent des dévots et des fidèles; les lettrés, les penseurs s'en mêlèrent, et au nombre de leurs admirateurs, de leurs amis, on put bientôt compter les plus hautes intelligences du temps: Voltaire, Montesquieu (1), Buffon, Bolingbroke, d'Alembert, Mme du Deffand, Mme de Créquy, etc.

(1) Dans une des lettres que Montesquieu a écrites au chevalier Daydie, et qui ont été recueillies dans les *Œuvres posthumes* de l'illustre président, nous trouvons, entre autres phrases charmantes, celle-ci : « Vous êtes, mon cher chevalier, mes

La fraîche et riante couronne qui pare le front du chevalier Daydie et de Mlle Aïssé ne saurait donc périr.

Née en Circassie, vers 1693 ou 1694, Aïssé fut vendue à l'âge de quatre ans (1698) à M. de Ferriol, ambassadeur de France à Constantinople. Il la paya 1,500 francs à un marchand qui prétendit l'avoir trouvée, servie par des esclaves, dans un palais de Circassie que les Turcs avaient mis au pillage. On en conclut qu'elle était née dans un haut rang, et ce mystère qui enveloppait son origine excitait la curiosité, ajoutait un nouvel attrait à l'intérêt poétique qu'inspirait la charmante enfant. Amenée à Paris, elle fut confiée par son nouveau maître aux soins de Mme de Ferriol, sa belle-sœur, qui la fit élever avec ses fils, MM. D'Argental et Pont-de-Veyle. Là, elle grandit en intelligence, en grâce, en beauté, et alors l'ambassadeur exigea, dit-on, de sa reconnaissance les droits que les Turcs ont sur leurs esclaves. Tous les contemporains sont d'accord sur ce point; mais Sainte-Beuve n'entend pas qu'il en soit ainsi (1).

éternelles amours, et il n'y a en moi d'inconstance que parce que tantôt j'aime votre esprit, tantôt j'aime votre cœur. » *Lettre* datée de la Brède, le 1er juin 1751.

(1) Voir la notice placée en tête des *Lettres* de Mlle Aïssé à Mme Calendrini, publiées par M. Ravenel (Dentu, 1853, 1 vol.

On ne saurait imaginer tout le mal qu'il se donne pour prouver, à l'aide d'un alibi, que M. de Ferriol n'usa point de son autorité sur la jeune et jolie Circassienne. Après tout, nous le voulons bien; mais n'est-ce pas le cas de dire à notre critique ce que Mme de Lassay disait un jour à son mari, qui l'impatientait en exaltant la vertu de Mme Scarron :

« Mon Dieu, monsieur, comment faites-vous donc pour être si sûr de ces choses-là ? »

Parlons sérieusement, et constatons que la prétention de Sainte-Beuve est bien hardie en pré-

in-18). Ces lettres avaient déjà été imprimées à différentes reprises, d'abord seules avec quelques notes de Voltaire, qui les avait lues en manuscrit (Paris, 1787, 1 vol. in-18); ensuite en 1788, en 1805, en 1823. Une nouvelle édition vient d'en être donnée par M. Eugène Asse (Charpentier, 1873, 1 vol. in-18), et c'est la plus complète. Indépendamment d'une *Introduction* très-ingénieuse, l'éditeur y a joint des notes substantielles et précises dont les lettrés lui sauront gré, et qui n'ont pu être recueillies qu'à l'aide de patientes et profondes recherches. Pour notre part, nous l'en remercions particulièrement : car nous y avons trouvé des indications qui nous ont été fort utiles.

Mlle Aïssé a aussi défrayé le théâtre et servi de texte à un vaudeville et à deux comédies, joués en 1832, 1854 1872, au théâtre du Vaudeville, à la Comédie française et à l'Odéon. Le vaudeville a pour auteurs Marie Aycard et Emmanuel; la comédie en prose, Paul Foucher et Alex. de Lavergne, et la comédie en vers Louis Bouilhet, dont c'était une œuvre posthume.

sence des demi-aveux d'Aïssé (1) et des mœurs connues de M. de Ferriol; en présence surtout de la lettre de ce dernier, trouvée dans les papiers de M. d'Argental, et où il a écrit haut et net que la jeune esclave a été sa maîtresse. De deux choses l'une : il fallait ou que Sainte-Beuve démontrât la fausseté de cette lettre, qui a été publiée en 1828 par la Société des bibliophiles français, ou, n'en contestant pas l'authenticité, qu'il passât outre sans mot dire, sans équivoquer sur les termes et en torturer le sens. Mais notre Aristarque aimait à prendre le contre-pied de l'opinion courante. Dans la circonstance, il voulait à toute force faire une rosière, et il y a mis autant de passion qu'il en a apporté ailleurs quand il a cherché à déverser ses aigreurs littéraires et autres sur certains personnages, sur certaines œuvres qui le gênaient ou l'offusquaient. Du reste, s'il prodigue l'éloge sans mélange à Mlle Aïssé, il décoche, en revanche, les épithètes les plus vives à Mme de Ferriol, chargée, comme on sait, de l'éducation de la jeune étrangère, et il la présente comme étant « peu scrupuleuse et propre à toutes sortes d'emplois. »

Nous savons que la sœur de Mme de Tencin ne

(1) Voir les lettres XVI, XXXIV et XXXVI, édition de M. Eugène Asse.

valait pas grand'chose; mais est-ce bien adroit de la traiter avec si peu de ménagement et de faire penser que la jeune fille a eu sous les yeux des exemples peu propres à la conduire au bien?

Quant à nous, en définitive, nous nous bornons à prendre Mlle Aïssé telle qu'elle se présente, telle qu'elle nous apparaît au moment où elle fait la connaissance du chevalier, et sans lui demander compte de son passé, encore moins le brevet sur parchemin dont parle Voltaire. Ce moment nous la montre dans toute sa beauté franche et épanouie; elle a pour nous la fraîcheur de la fleur matinale, tout l'éclat, toute la lumière d'une première aurore; et pour nous attacher à ses pas, il nous suffit de savoir qu'elle a aimé avec foi, avec larmes, avec gémissements, *ab imo pectore*, comme dit Virgile, et cela malgré la contagion de l'exemple et les maximes perverses de la société qui l'entourait.

C'est vers l'année 1720 que des relations s'établirent entre elle et le chevalier. Ils s'étaient rencontrés la première fois chez Mme du Deffand. Le chevalier Daydie (Blaise-Marie) était né, vers 1692, de François Daydie et de Marie de Sainte-Aulaire, propre sœur du marquis de ce nom, que la duchesse du Maine appelait son *berger*, et à qui son charmant esprit, plus que ses productions littéraires,

ouvrit les portes de l'Académie française. Suivant une notice manuscrite communiquée à Sainte-Beuve par M. le comte de Sainte-Aulaire, les parents du chevalier avaient peu de fortune; aussi des neuf enfants qui leur étaient nés, trois filles entrèrent au couvent et trois garçons se firent d'Église. Le cadet, qui est le chevalier, était primitivement affublé de titres aussi compliqués que peu mondains : « clerc tonsuré du diocèse de Périgueux, chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ». Il avait pour cousin le comte de Riom, l'amant avoué et le mari secret de la duchesse de Berry, lequel le présenta au Palais-Royal, puis au Luxembourg, où il plut à la volage princesse, qui l'inscrivit un moment sur ses tablettes, à côté de Riom et de tant d'autres. Sans être un homme à bonnes fortunes, le chevalier faisait donc une certaine figure dans le monde de la haute galanterie, lorsque les circonstances le mirent en rapport avec Aïssé; mais de ce moment il concentra toute ses affections sur elle, et s'y attacha sans partage.

Un peu avant qu'il l'eût rencontrée, la vertu de la jeune Circassienne avait couru un réel danger. Le Régent, l'ayant vue un jour chez Mme de Parabère, en était devenu amoureux, et ses projets de séduction trouvèrent une complicité active dans Mme de Ferriol, qui la vit un jour tomber à ses

pieds pour la supplier de ne plus lui parler du duc d'Orléans, assurant que si l'on continuait à la tourmenter, elle se retirerait dans un couvent.

On ne saurait trop insister sur cette phase de la vie d'Aïssé. Une telle fermeté de caractère, un tel mépris des grandeurs et des plaisirs sont choses très-remarquables dans une jeune fille abandonnée en quelque sorte à elle-même. On voit poindre déjà l'ascendant d'une nature impressionnable, mais forte et concentrée. On pressent que si elle est accessible un jour aux faiblesses humaines, elle se relèvera glorieusement par le repentir et l'expiation.

M. de Ferriol mourut en 1722, en lui laissant un contrat de 4,000 livres de rente et un billet stipulant une somme assez considérable à prélever sur sa succession. Mais, voyant le dépit, la colère que causait à Mme de Ferriol ce dernier bienfait, Aïssé y renonça spontanément et jeta le billet au feu.

Ici commence la félicité, hélas! bien éphémère, qu'il était donné à Aïssé de goûter ici-bas. Luttant d'abord contre le sentiment tendre qui l'entraînait vers le chevalier, elle ne put résister longtemps à la double séduction de ses qualités aimables et de sa noble figure. Alors cette passion remplit son cœur, en occupa toutes les pensées. Mais bientôt

un affreux danger la menaça : la pauvre et belle affranchie allait devenir mère. N'osant avouer sa faute à Mme de Ferriol, elle en fit la confidence à lady Bolingbroke, qui, douce et bonne, aussi aimable que spirituelle, en eut compassion.

Marie-Claire Deschamps de Marsilly avait été mariée en premières noces au marquis de Villette (1), cousin de Mme de Maintenon, et en secondes à lord Bolingbroke, vicomte de Saint-John, ministre disgracié de la reine Anne, alors réfugié en France. Cette dame fit semblant d'emmener Aïssé avec elle en Angleterre, et après avoir pris congé de Mme de Ferriol et de ses amis, la laissa dans une maison des faubourgs de Paris. Là, entourée des soins de Sophie, sa fidèle gouvernante, et du chevalier Daydie, Aïssé mit au monde une fille, qui reçut le nom de Célinie Leblond. Cette enfant fut remise à lady Bolingbroke, qui la conduisit en Angleterre et la ramena ensuite en France, où elle la plaça, sous le nom de miss Black et comme nièce de son mari, dans le couvent de Notre-Dame

(1) Philippe le Valois, marquis de Villette, chef d'escadre, était petit-fils d'Agrippa d'Aubigné et père de la charmante comtesse de Caylus, dont on a les *Souvenirs*. Les *Mémoires* du marquis de Villette ont été publiés en 1844 par M. de Montmerqué. Voir notre publication intitulée : *Madame de Maintenon et sa Famille* (Didier, 1863, 1 vol. in-18, p. 99 à 116).

de Sens, dont l'abbesse était une fille même de lady Bolingbroke, issue de son premier mariage.

Afin de tenir secrète cette généreuse supercherie, Bolingbroke, resté en France pendant que sa femme était censée voyager avec Aïssé, écrivit à Mme de Ferriol, le 2 juin 1724 :

« Avez-vous eu des nouvelles d'Aïssé? La marquise (Mme de Villette) m'écrit de Douvres. Elle y est arrivée vendredi au soir, après le passage du monde le plus favorable. La mer ne lui a causé qu'un peu de tourment de tête (*sic*); mais pour sa compagne de voyage, elle a rendu son dîner aux poissons (1). »

Aïssé allait souvent à Sens voir sa fille. Dans maints passages de ses lettres, elle parle avec émotion, avec ravissement des voyages qu'elle y faisait, tantôt seule, tantôt avec le chevalier, et alors elle ne tarit pas en extases et en éloges sur le développement et la gentillesse de son enfant, non plus qu'en témoignages d'admiration et de reconnaissance envers le chevalier :

« Il en est fou, écrit-elle à Mme Calandrini, en lui rendant compte d'un séjour qu'elle venait de faire à Sens. Je ne puis exprimer toute

(1) *Lettres historiques, politiques, philosophiques et littéraires de lord Bolingbroke*, 3 vol. in-8°, 1818.

la joie qu'il a eue de mon retour; tout ce que la vivacité d'une passion violente peut faire faire et dire, il l'a fait et dit.»

On ne connaît qu'une seule lettre du chevalier à Aïssé; elle est très-intéressante et a été publiée dans la première édition des *Lettres* de notre héroïne (1787, p. 236), où M. Ravenel l'a recueillie pour la reproduire page 269 de son édition (1).

Nous possédons une seconde lettre analogue, non en original, mais copiée par la marquise de Bonneval, petite-fille d'Aïssé. Cette copie, faite tout exprès pour la marquise de Créquy, et sur sa demande, lui a été envoyée par la mère de Mme de Bonneval, qui n'était autre que la fille même d'Aïssé, mariée alors au vicomte de Nanthiac, dont nous reparlerons. Nous avons aussi en portefeuille cette lettre d'envoi, tout entière de la main de Mme de Nanthiac. Elle est dépourvue de millésime ; mais elle a dû être écrite peu après la mort du chevalier, arrivée dans les derniers jours de 1760, comme nous l'expliquerons plus tard. Quant à la lettre inédite du chevalier à Aïssé, et copiée par Mme de Bonneval, comme elle se rattache à l'un des voyages de Sens, sa place est naturelle-

(1) Voyez aussi p. 362 de l'édition de M. Eug. Asse.

ment entre les années 1725 et 1733. On nous saura gré de la rapporter ici *in extenso*. Elle met personnellement en scène le chevalier à une époque où les éditeurs nous le font trop souvent perdre de vue pour laisser parler et agir Aïssé.

C'est aujourd'hui le 7 d'octobre, et selon ce que vous me mandez, ma chère Aïssé, vous devez être à Sens. J'y transporte toutes mes idées, mon cœur ne s'entretient plus que de Sens. C'est là que sont maintenant réunis les deux objets de toute ma tendresse. Ne m'écrirez-vous pas de longues lettres? Mandez-moi tout, ma reine. La peinture la plus naïve et la plus circonstanciée sera celle qui me plaira davantage. Faites-la moi voir d'ici tout entière, s'il est possible (1). Je ne veux point d'échantillon. Une réponse, un bon mot qui doit souvent toute sa grâce à celui qui l'interprète, n'est point ce qu'il me faut. Je veux le portrait de tout le caractère, de toute la personne ensemble, de la figure, de l'esprit et surtout du cœur. C'est le cœur qui nous conduit; l'instinct d'un cœur droit est mille fois plus sûr que toutes les réflexions d'un bel esprit. C'est du cœur que partent tous les premiers mouvements; c'est au cœur que nous obéissons sans cesse. Mais revenons.

Pardonnez-moi les digressions, ma reine. Je ne m'en contrains pas. Elles ne m'éloignent jamais de vous. Je ne parle longtemps de la même chose que lorsque je la

(1) Il s'agit de leur fille, dont il veut connaître les moindres faits et gestes.

considère en vous. Alors je m'y arrête, je la tourne de tous les sens, j'oublie tout le reste, j'oublie que c'est une lettre que j'écris et qu'il est impertinent de faire des amplifications à tout propos. Mais voici qui est encore long; mon papier se remplit et je ne vous ai point dit encore que je vous aime. C'est pourtant ce que je veux surtout vous dire et vous redire mille fois. Je ne puis assez vous le persuader. J'espère que vous penserez un peu à moi pendant votre séjour à Sens. Baisez-la souvent et quelquefois pour moi. La pauvre petite, que je voudrais qu'elle fût heureuse! Elle le sera si elle vous ressemble. C'est de notre humeur que dépend notre bonheur. N'oubliez pas qu'il faut qu'elle sache la musique. C'est un talent agréable pour soi et pour les autres. On ne saurait commencer trop tôt. On ne la possède jamais bien que quand on l'apprend dans sa première enfance.

Vous m'avez fait grand plaisir de m'écrire vos amusements d'Ablon (1); mais je ne trouve pas trop à propos que vous alliez à la chasse au soleil, surtout si les chaleurs sont aussi grandes où vous êtes qu'ici (2). Vos coiffes garantissent mal la tête, et les coups de soleil sont dangereux et très-fréquents dans cette saison.

(1) Village aux environs de Paris (Seine-et-Oise), où elle allait de temps en temps avec Mme de Ferriol, et où elle « chassait aux petits oiseaux », exercice qui lui faisait grand bien, dit-elle; mais l'air vif et le soleil la rendaient « hâlée et noire comme un corbeau ».

(2) Le chevalier était alors en Périgord, dans sa famille.

La brutalité du garde qui trouve mauvais que vous tiriez, et la politesse du chien qui rapporte votre gibier, prouvent clairement que les hommes ont souvent moins de discernement que les bêtes. Si la métempsycose avait lieu, je consentirais sans répugnance à devenir comme le chien qui vous a caressée, qui vous a rendu service; mais je serais au désespoir s'il me fallait quelque jour ressembler à cet homme farouche qui se formalise si durement et si mal à propos. Je me sens aujourd'hui plus de goût que jamais pour les chiens. J'ai beaucoup caressé les miens. Je voudrais témoigner à toute l'espèce la reconnaissance que j'ai de l'honnêteté de leur confrère à votre égard.

Je suis extrêmement touché du souvenir de Mme de Ferriol. Je ne doute pas que le séjour d'Ablon ne soit infiniment préférable à celui du Périgord, et elle a beaucoup de part aux raisons qui me le feraient trouver plus aimable. Je vous prie de l'assurer de mes respects, et de faire mille tendres compliments à nos amis. Je vous embrasse, ma très-chère et très-aimable Aïssé. Vous êtes pour toujours la reine de mon cœur.

Le chevalier continuait donc de l'aimer avec la même ardeur, avec la même délicatesse qu'autrefois, et il lui proposa sérieusement de légitimer leur enfant en donnant son nom à la mère; mais il fallait pour cela qu'il se fît relever des vœux qu'il avait prononcés comme chevalier de l'ordre de Malte, et Aïssé n'accepta pas ce dévouement,

qui lui parut un sacrifice (1). Ses scrupules à ce sujet se trouvent exposés dans une lettre du mois d'août 1727 :

« Le chevalier, dit-elle, est parti pour le Périgord, où il compte être cinq mois. Vous serez bien étonnée, madame, quand je vous dirai qu'il m'a offert de m'épouser; il s'expliqua hier très-clairement devant une dame de mes amies... J'ai trop de délicatesse pour me prévaloir de l'ascendant que j'ai sur son cœur; et, quelque bonheur que ce fût pour moi de l'épouser, je dois aimer le chevalier pour lui-même. Jugez, madame, comme sa démarche serait regardée dans le monde s'il épousait une inconnue et qui n'a de ressources que la famille de M. de Ferriol. Non : j'aime trop sa gloire, et j'ai en même temps trop de hauteur pour lui laisser faire cette sottise. Quelle confusion pour moi d'apercevoir tous les discours que l'on tiendrait !... » *Lettre IX.*

Quoi qu'il en soit, bien que le mariage n'eût pas consacré les liens qui l'unissaient au chevalier, et peut-être même, hélas ! précisément à

(1) Une note écrite par Voltaire, et placée dans la préface de la première édition, confirme le refus qu'elle fit d'épouser Daydie. Ce refus est également attesté par Mme de Créquy dans une lettre à Mme de Nanthiac. Voir p. 396 de l'édition de M. Eugène Asse.

cause de cela, elle était *en fait d'amour,* pour parler son langage, *la plus heureuse personne du monde.* Elle voyait souvent le chevalier, qui lui tenait « les propos les plus tendres, les plus passionnés, les plus extravagants », dit-elle ; et l'on sait que l'extravagance de l'homme en pareil cas est le plus éclatant triomphe de la femme. D'un autre côté, elle continuait de suivre avec une sollicitude émue et vigilante le progrès des années chez sa fille, à propos de laquelle elle bâtissait mille châteaux en Espagne. On travaillait déjà à lui faire une dot dans le cas où elle ne voudrait pas être religieuse. Un jour « elle pourra avoir 40,000 livres et 400 livres de rente. Elle serait très-bien mariée en province avec cela ; mais gare au pot au lait ! Si elle avait le malheur de nous perdre, elle serait bien à plaindre. Je la recommanderai à d'Argental. Le chevalier a déjà placé 2,000 écus pour elle seule... » (*Lettre XVI.*)

Ces mots *pour elle seule* sont charmants dans la bouche d'Aïssé, et donnent à penser que l'avenir de la mère n'avait pas non plus été oublié dans les prévoyantes libéralités du chevalier.

Tout pouvait faire croire que le bonheur d'Aïssé continuerait sur ce pied pendant de longues années encore ; mais, soit qu'un amour trop ardent eût émoussé ses forces, soit qu'il y eût dans son

cœur une lutte secrète et douloureuse entre la passion et le devoir, une espèce de maladie de langueur s'empara d'elle, et de 1730 à 1733 elle ne fit que souffrir, lentement consumée. Alors, jetant un regard sur sa vie passée, elle fut saisie de terreur, et s'abandonna aux pratiques de la religion. Ses fautes lui apparaissaient : elle voulut les expier, et son premier sacrifice fut de prier le chevalier de ne plus la regarder que comme une amie.

Une fois l'immolation accomplie, elle n'eut plus qu'à mourir, et elle s'y prépara ; mais ce ne fut pas sans jeter à la vie des adieux déchirants, dont on trouve l'expression éloquente dans quelques-unes de ses lettres.

Mme du Deffand et Mme de Parabère, qui l'une et l'autre (surtout la dernière) avaient entouré Aïssé d'une constante sollicitude, ne l'abandonnèrent point à l'heure de l'agonie. Ce furent ces deux grandes pécheresses, le croira-t-on ? ces deux femmes, qui avaient été l'une et l'autre maîtresses du Régent, ce furent elles, disons-nous, qui se firent les « instruments de la conversion d'Aïssé », elles qui lui procurèrent un directeur de conscience, le père Boursault (1), auquel elle

(1) Supérieur des théatins et prédicateur ordinaire du roi. Il était fils de l'auteur d'*Ésope à la cour*, et mourut, âgé de

se confessa, et dont elle suivit toutes les exhortations de point en point dans sa réconciliation avec Dieu.

Elle languit quelques mois encore, minée de plus en plus par le mal qui faisait sourdement son œuvre, et ayant à ses côtés son fidèle chevalier, dont elle dit dans la dernière lettre qu'on ait d'elle :

Je ne vous parle point du chevalier; il est au désespoir de me voir aussi mal; jamais on n'a vu une passion aussi violente, plus de délicatesse, plus de sentiments, plus de noblesse et de générosité...

Déjà elle avait écrit en parlant de lui :

Rien n'approche de l'état de douleur et de crainte où il est... Il croit qu'à force de libéralités il rachètera ma vie; il donne à toute la maison, jusqu'à ma vache, à qui il a acheté du foin; il donne à l'un de quoi faire apprendre un métier à son enfant, à l'autre pour avoir des palatines et des rubans, à tout ce qui se rencontre et se présente devant lui : cela vise quasi à la folie. Quand je lui ai demandé à quoi tout cela était bon, il m'a répondu : « A obliger tout ce qui vous environne à avoir soin de vous. »

Elle acheva enfin de mourir, le 14 mars 1733,

soixante-trois ans, le 13 mars 1733, un jour avant Aïssé. (Substance d'une note de M. Ravenel.)

âgée d'environ trente-huit ans, et fut inhumée à Saint-Roch, dans le caveau de la famille de Ferriol.

II

Dans les pages qui précèdent, nous avons essayé de placer sous les yeux du lecteur l'historique des liaisons qui ont existé entre le chevalier Daydie et Aïssé ; mais cet exposé, complet en ce qui touche l'intéressante Circassienne, puisqu'elle ne survécut pas à sa passion, ne comprend qu'une partie de la vie du chevalier, qui vécut jusqu'en 1760, et dont, à partir de la mort d'Aïssé, on avait à peu près perdu la trace.

On sait bien, grâce à cinq lettres tirées de la *Correspondance* de Mme du Deffand et à elle adressées par le chevalier Daydie (1753-1754), que ce dernier se retira dans ses terres, à Mayac, près de Périgueux; et, depuis l'édition que M. Ravenel a donnée des *Lettres* de Mlle Aïssé, on sait aussi que Mme du Deffand a répondu exactement au chevalier (1), après s'être fait un plaisir,

(1) Voir, p. 296 à 310, trois lettres de Mme du Deffand au chevalier et à Mme de Nanthiac, sa fille, lesquelles, inédites jusque alors, ont été communiquées à M. Ravenel par la famille de Bonneval. Ces lettres sont reproduites dans l'édition de M. Eugène Asse, p. 385 à 393.

une fête de montrer à sa société intime les lettres de son ingénieux correspondant, comme des modèles des raison, de finesse et de goût. « Votre lettre est charmante, lui écrit-elle le 14 juillet 1755 ; elle a fait l'admiration de tous ceux à qui je l'ai lue ; je vous y retrouve tel que vous étiez dans vos plus beaux jours ; il serait bien dommage de nous priver de vous ; il n'est point encore temps de songer à la retraite... »

On sait tout cela, disons-nous ; mais on ne peut savoir, on ignore ce qu'il nous a été donné d'apprendre nous-même à l'aide d'une correspondance inédite, imprévue et du plus haut intérêt, écrite tout entière de la main du chevalier, et adressée tantôt au bailli de Froullay, ambassadeur de l'ordre de Malte à Paris ; tantôt à sa nièce, cette charmante marquise de Créquy, dont le nom est resté dans les lettres françaises et le souvenir dans le cœur de ses amis ; tantôt enfin à la comtesse de Tessé, femme également distinguée, attachée à la maison de la Dauphine.

Nous avons vu jusqu'ici le chevalier Daydie aux prises avec une passion ardente, c'est-à-dire dans l'expansion d'un sentiment tendre, inquiet, exclusif, qui le rendait parfois peu semblable à lui-même, car l'amour triomphe de tout et fait

souvent qu'on se cherche sans pouvoir se trouver : *Improbe amor, quid non mortalia pectora cogis !*

Il convient de l'examiner à fond, maintenant qu'il est rendu à lui-même ; de voir ce qu'il a été, en le prenant dans son individualité, dans la vérité de sa nature, en dehors de toute circonstance extérieure, c'est-à-dire au point de vue humain.

Or nous avons aujourd'hui entre les mains tout ce qu'il faut pour le juger définitivement. Assez longtemps il est resté dans une espèce de demi-jour, de demi-révélation, si on le compare à Aïssé, qui, pour ainsi parler, a tenu jusqu'ici le haut du pavé dans le monde du sentiment et de la notoriété littéraire. La correspondance du chevalier une fois connue, chacun sera mis à son point, à son rang, et c'est au second seulement que figurera désormais la charmante Circassienne.

Nous avous lu, relu et médité avec un soin attentif, avec une religieuse impartialité, cette volumineuse correspondance du chevalier qui ne contient pas moins de cent onze lettres, et nous pouvons affirmer qu'il a mérité et au delà tous les éloges qui ont été adressés à son cœur, de même que toutes les amitiés illustres qui ont honoré sa carrière. C'est avec raison que Mme de

Créquy a dit de lui que c'était *un Gaulois élevé à Athènes* (1) ; c'est à bon droit que Voltaire et Mme du Deffand le nomment tour à tour, l'un *le chevalier sans peur et sans reproche* (2), l'autre, *la terreur des sots et des méchants* (3).

Ç'a été pour nous une étude aussi attachante qu'instructive de le suivre dans les habitudes de sa vie privée, de le voir en famille, en déshabillé, si l'on peut dire, de le surprendre enfin se parlant à lui-même, écrivant dans l'intimité, dans le secret de sa pensée, des lettres charmantes, exquises d'esprit et de ton, et cela tout en renouant, comme sans y songer, le fil quelque peu interrompu de ses relations d'autrefois; car, au fond de sa province, il n'a pas plus oublié ses anciens amis de cour, ses intimes de Versailles, que les philosophes et les lettrés, ces autres amis peut-être encore plus chers à son esprit et à son cœur. C'est dire qu'il était aussi fidèle en amitié qu'en amour. Toutefois ses prédilections, ses sympathies secrètes l'attiraient vers le

(1) Lettre de Mme de Créquy à Mme de Nanthiac, p. 315 de l'édition de M. Ravenel, et 395 de l'édition de M. E. Asse.

(2) *Œuvres complètes de Voltaire*, édit. Baudouin, t. LXVIII p. 412.

(3) Portrait du chevalier Daydie, *Correspondance complète*, édit. de M. de Lescure, t. II, p. 740.

bailli de Froullay, qui le payait largement de retour, à ce point qu'on a pu dire d'eux avec vérité qu'ils « étaient comme deux frères (1) » : — *Arcades ambo.*

Le bailli de Froullay (Louis-Gabriel) appartenait, comme son titre l'indique, à l'ordre de Malte, qu'il représentait à Paris en qualité d'ambassadeur (2). Il avait succédé, en 1741, au bailli de Mesmes, et devait le choix dont il avait été l'objet plus encore à ses lumières et à son exacte probité qu'à sa naissance et aux emplois élevés que plusieurs de ses parents occupaient à la cour. C'est en s'inspirant des qualités du bailli de Froullay et de celles du chevalier Daydie (car il ne les séparait jamais dans sa pensée) que Voltaire annonce à Thieriot, le 24 février 1733, avoir tracé le caractère du loyal sire de Couci, le héros d'une de ses tragédies : *Adélaïde Duguesclin.*

On se ferait difficilement une idée de tout ce que le langage du chevalier Daydie a de délicat, de tendre, de passionné même dans les lettres qu'il adresse à son ami. Ce sont des pages émues

(1) Note de M. Ravenel, p. 317.

(2) L'audience qu'il obtint du roi et de la reine pour leur présenter ses pouvoirs est décrite tout au long dans le tome III, p. 371, des *Mémoires* du duc de Luynes.

et vivantes qui font le plus grand honneur à l'un et à l'autre. Montaigne y aurait trouvé des traits à ajouter à son admirable chapitre *de l'Amitié*, et, sans courir au Monomotapa, le bonhomme La Fontaine eût rencontré là ses modèles. L'affection et le dévouement ne sauraient en effet aller plus loin. Dans sa sollicitude active et ingénieuse, le chevalier s'étend à tout ce qui intéresse le bailli ; il prévient, il prévoit chaque chose, et tout cela est dit et touché avec un tact infini, une précision lumineuse, une raison forte et colorée. « Jamais ses idées ne sont subtilisées ni refroidies par une vaine métaphysique, a dit Mme du Deffand, tout est premier mouvement en lui. Il se laisse aller à l'impression que lui font les objets; ses expressions sont fortes et énergiques; quelquefois il est embarrassé au choix du mot le plus propre à rendre sa pensée, et l'effort qu'il fait alors donne plus de ressort et de chaleur à ses paroles ; ce qu'il pense, ce qu'il dit est toujours original et naturel; enfin le chevalier Daydie nous démontre que le langage de la passion est la sublime et véritable éloquence (1)... »

Nous ajouterons qu'en lisant la correspondance

(1) *Correspondance complète* de Mme du Deffand, édit. de M. de Lescure, t. II, p. 739.

du chevalier, on s'aperçoit en outre qu'il était nourri de sérieuses études classiques. Cette correspondance, en effet, est semée de citations latines, et çà et là de phrases entières également en latin qu'il construisait chemin faisant, comme pour donner plus de corps, plus de couleur à sa pensée, ou pour suppléer au mot propre qu'il craignait de n'avoir pas employé. Tout en n'empruntant rien à personne, tout en restant lui-même, ce fier et vigoureux esprit s'inspirait secrètement des meilleurs modèles. A notre avis, il appartient à cette grande école d'écrivains qui nous a donné les Vauvenargues, les Montesquieu, avec lesquels son style à la fois simple et magistral, sa manière sobre et robuste ont des airs de famille. On croit que nous exagérons. Qu'on veuille bien se donner la peine de nous suivre. Nous nous proposons de jouir tout à l'heure des surprises du lecteur, qui partagera certainement toutes nos sympathies pour notre héros.

En attendant, constatons que les beaux esprits consultaient souvent son goût sur leurs ouvrages. Sans se piquer de bel esprit lui-même, il était entouré, écouté, *en vue* dans les salons ; et Mme du Deffand, lors de la publication des *Mélanges* de d'Alembert et de l'*Éloge* de Montesquieu, lui demanda son opinion sur ces deux ouvrages. La

première de ces opinions a été recueillie dans les *Œuvres posthumes* du mathématicien philosophe (an VII, t. I, p. 117, Ch. Pougens, 2 vol. in-12).

Revenons. Quoique depuis longtemps prévue, la mort d'Aïssé avait porté un coup terrible au chevalier. Désormais fatigué du monde, il ne se rattacha à la vie que par l'amitié et le sentiment du devoir qui le reportait vers sa jeune enfant, dont les traits lui rappelaient de plus en plus ceux de la chère défunte. Alors il adopta ouvertement l'orpheline, la retira quelque temps après du couvent et la maria, comme nous le verrons, à un bon gentilhomme de sa province.

Quant à lui, il quittera Paris et Versailles aussitôt qu'il le pourra; mais les *Mémoires* du duc de Luynes nous apprennent que le chevalier a un grade dans les gardes du corps, et la guerre qui vient d'éclater entre la France et l'Autriche pour le rétablissement du roi Stanislas sur le trône de Pologne le retient encore auprès de la cour, soit pour prendre part à cette guerre, soit pour en attendre l'issue. Après quoi il partira pour le Périgord, où nous le retrouverons tantôt chez son frère aîné, à Vaugoubert, tantôt à Mayac, chez sa sœur, la marquise d'Abzac, auprès de laquelle il s'installera définitivement plus tard.

Pour le moment, il est à Chantilly, où, peu de mois après la mort d'Aïssé, nous le voyons écrivant au bailli la première lettre que nous ayons de lui, et dans laquelle, à l'affût de tous les bruits qui circulent, il donne à son ami des nouvelles de la cour et de l'armée :

A Chantilly, ce 8 novembre 1733.

Je prends part à votre joie, mon ami, et je vous prie de dire à madame votre mère combien les vœux que je fais pour sa santé sont sincères. Il n'y a qu'une seule satisfaction que je ne saurais me résoudre à lui souhaiter, c'est celle qu'elle aurait sans doute à vous garder longtemps auprès d'elle (1).

Vous demandez des nouvelles. On se pique à Chantilly de ne les pas dire, ou même de les ignorer, et je cours risque de ne vous dire que celles que vous apprendrez ou que vous savez déjà par la gazette. L'évêque de Langres est mort, Pavie est pris; on n'a pas même eu grand'peine; car le peuple, plus fort que la garnison, la força à capituler dès que la ville a été investie. Nos troupes marchent, dit-on, à Novare; mais on prétend que voici le système de la guerre absolument changé, et que l'empereur, au lieu de défendre l'Italie, en retire ses troupes, met seulement une bonne gar-

(1) Le bailli était allé passer quelques jours auprès de sa mère malade, à Ernée, dans le bas Maine, où la lettre lui est adressée.

nison à Mantoue et porte toutes ses forces sur le Rhin, dans l'intention d'attaquer nos frontières et de faire, s'il peut, une irruption en France. Si cela est, nous aurons bientôt l'ordre de marcher, au lieu qu'on ne nous avait assignés que pour le 20 de mars (1).

Le vicomte de Tavannes quitte monsieur le duc (2). Les anciens partisans du prince crient à l'ingratitude et comptent les bienfaits qu'il a reçus de Son Altesse. Les amis du vicomte, au contraire, disent qu'il a poussé la patience jusqu'où elle peut aller et citent les injures qu'il a essuyées tant en discours qu'en mauvais traitements. Je ne sais, ma foi, qui a tort ou raison; mais ce que je sais bien, c'est que les princes sont très-ordinairement de fâcheux maîtres. Ils veulent traiter les gens de condition qui s'attachent à leur service sans ménagement, et comme des valets, et après ils sont tout étonnés de ne les pas trouver remplis de la fidélité, du zèle et de l'attachement que la seule amitié peut inspirer.

Je serai encore ici jusqu'au 13, après quoi je retournerai à Paris vous attendre; car, puisque madame votre mère se porte bien, vous reviendrez apparemment bientôt, et cela est bien nécessaire à ma satisfaction. Je

(1) C'est par le traité qui suivit cette guerre que la Lorraine, possédée jusque'alors par la maison d'Autriche, fut cédée au roi Stanislas, en échange du grand-duché de Toscane, avec stipulation qu'elle serait réunie à la France à la mort de ce prince, ce qui eut lieu en 1766.

(2) Bourbon (Louis-Henri, duc de), dit « Monsieur le duc », ancien premier ministre, alors disgracié. Le vicomte de Tavannes était attaché à son service.

suis sensible, comme je le dois, au souvenir de Mlle votre nièce, et je vous prie de l'assurer au moins de mon respect, si vous n'avez l'esprit de mieux faire.

Le chevalier DAYDIE.

On peut voir dès à présent, par certains passages de cette lettre, quel était l'esprit d'indépendance et de noble fierté du chevalier lorsque, dégagé des secrètes préoccupations de son cœur et rendu à lui-même, il recouvrait son caractère naturel, la tournure habituelle de ses idées.

Au surplus, son départ pour le Périgord n'eut pas lieu aussi tôt qu'on l'a dit. Une lacune de près de trois années dans la série de ses lettres (du 8 novembre 1733 au 1er septembre 1736) semble prouver que, pendant cet intervalle, il était encore à Paris, où, pouvant voir le bailli, il s'abstenait naturellement de lui écrire. Quelques autres lacunes analogues se sont également produites plus tard, c'est-à-dire chaque fois que les circonstances l'ont rapproché de son ami, qu'il allait voir de temps en temps, soit à Paris, soit à Versailles : car il n'avait pas fait vœu de s'en tenir constamment au régime de la province, où cependant il goûtera un calme, un repos, un bonheur dont il se complaira à nous faire plus d'une fois la riante et séduisante peinture. Il était

philosophe, mais épicurien avant tout, et nous le verrons recherchant ses aises, les délicatesses de la vie, les molles jouissances de l'oisiveté.

Nous le rejoignons donc à la date de sa seconde lettre (1er septembre 1736). Il est en plein Périgord, à Vaugoubert, domaine de l'un de ses frères, où il demeura quelques années, et le bailli est retourné momentanément dans le bas Maine, auprès de sa mère. Le bailli a fait une chute qui lui a quelque peu ébranlé le cerveau ; le chevalier en craint les suites, et lui adresse les plus pressantes recommandations pour les prévenir. Il termine en lui disant :

Nous nous portons tous bien. Nous vous aimons tous. Ma sœur dit quelquefois : « Ah! voilà une oronge (1) que je voudrais bien que le bailli mangeât! » Savez-vous que cette sœur est la plus aimable et la plus vertueuse créature qui vive (2)? Malheureusement elle n'est

(1) Champignon comestible très-estimé.

(2) Il s'agit de Marie Daydie, qui avait épousé, le 10 juin 1727, au château de Vaugoubert, paroisse de Quinsac, François d'Abzac de Mayac, dit le marquis de Migré, mousquetaire, né en 1697, lequel mourut le 10 décembre 1776 au château de Mayac. De cette union naquirent cinq enfants : l'évêque de Saint-Popoul, la marquise de Viance, la marquise de Montcheuil, morte en 1806, l'abbesse de Fontaufier, morte en 1819. La descendance de Marie Daydie s'éteignit, en la personne de son petit-fils Louis, marquis de Mayac, né en 1747, tué pendant

pas jolie. Sans cet inconvénient, je vous conseillerais de venir ici mettre à profit les préventions favorables qu'elle a sur votre compte. Je crois qu'elle a un roman dans la tête dont vous êtes le héros. Je t'embrasse, mon ami, mon roi. Ayez soin de votre santé pour l'amour de vous et pour l'amour de moi. Je ne voudrais ni ne pourrais vivre sans vous.

Quatre jours après, il écrit au bailli une autre lettre, dans laquelle, à côté de détails charmants sur la vie qu'il mène à la campagne, sur les amitiés qui l'y accueillent, il met à découvert ses inclinations secrètes, ses goûts favoris :

Je m'empâte dans l'oisiveté, dit-il; je ne vois, je n'entends que des choses douces et tendres. Je caresse depuis le matin jusqu'au soir des gens que j'aime, et j'en suis à mon tour caressé. Je chasse, je me promène, je lis, je rêve ou je fais la conversation quand et comme il me plaît. Ma volonté n'est jamais contrariée, nul objet n'aigrit ma bile. Vous direz sans doute qu'on peut et qu'on doit être au milieu de la cour comme je suis au milieu de ma famille, y conserver la même tranquillité d'âme. Je vous souhaite ce talent; quant à moi, je désespère de l'acquérir jamais; vos conseils, votre exemple ne peuvent me refondre : aussi capable de vous aimer et de vous admirer qu'incapable de vous

l'émigration, au combat de Bruchsal (1791). Il avait épousé Marie-Louise de Custine. (*Note de M. Eugène Asse.*)

imiter (1). Tous les miens vous saluent et vous aiment. Recommandez-moi aux nôtres de votre monde.

On le voit : tout en s'élevant à l'occasion contre la cour et ses contraintes, il n'oubliait pas son monde à lui, son monde d'autrefois, qui n'était autre pourtant que celui de la cour même ; c'est-à-dire que les choses d'ici-bas le regardaient encore, l'intéressaient toujours, malgré qu'il en eût, et s'il consentait à vivre à l'écart, il n'était pas fâché qu'on s'occupât un peu de lui dans cette société à la fois attrayante et maudite, qu'on peut fuir, dont on peut médire, mais à laquelle on revient de temps en temps par la pensée, par le souvenir, quelquefois par le regret et le désir :

Je vous remercie, dit-il peu de jours après, de tous les bons offices que vous me rendez auprès des grands. Je gagne beaucoup à faire passer par vous les respects que je leur rends. Vos bontés pour moi leur persuadent que je mérite quelque estime. « C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose (2). »

(1) Nous croyons en effet (et nous le disons à sa louange) qu'il était loin d'être un parfait *homme de cour*, tel que l'a défini le sieur Amelot de la Houssaye dans un livre écrit *ex professo*. Un homme qui, au témoignage de Mme du Deffand, était « la terreur des méchants et des sots » devait être un assez mauvais courtisan, et dire haut et net sa façon de penser.

(2) Boileau, Sat. VII, v. 62.

C'est à la reine surtout qu'il adresse ses hommages; il y revient, il y insiste; il ne tarit point sur les bontés, sur les vertus de Marie Leczinskà, à qui probablement il était redevable de quelques bienfaits particuliers, et pour « le service de laquelle il voudrait donner sa vie ».

III

Comme si ce n'était pas assez de la première chute qu'a faite le bailli, voilà maintenant que sa voiture verse dans les rudes chemins du bas Maine, probablement comparables, à cette époque, à ceux de Quimper-Corentin rendus si célèbres par La Fontaine, qui nous souhaitait d'être « préservés du voyage » ; et, bien que le bailli ne se fût fait aucun mal, du moins en apparence, les appréhensions du chevalier étaient vives :

Je ne suis pas fort sujet aux inquiétudes vagues et inutiles, lui écrit-il; je vous avouerai cependant qu'à présent je vous crois toujours prêt à tomber. Je vous tiendrais volontiers par la lisière.

Au surplus, il lui marque qu'il compte aller à Paris vers la fin de novembre de cette même année 1736, et que « son premier emploi, son premier devoir, son premier désir sera de cher-

cher le bailli, de le suivre, de lui obéir; en un mot, de lui plaire et complaire en tout ».

Très-probablement il fit ce voyage et resta consécutivement à Paris et à Versailles pendant les trois années qui suivirent. Notre opinion à cet égard se fonde sur l'absence de ses lettres au bailli durant cet intervalle, et sur ce fait, qui paraît concluant, que la seule que nous ayons de lui se rattachant à cette époque est datée de Versailles et adressée à la marquise de Créqui. D'ailleurs, comme nous l'avons dit, le chevalier avait un grade dans les gardes du corps; il était chef de brigade, et il prit sa retraite en mai 1740, avec une pension de 6,000 livres que lui fit le roi (1).

Une fois rendu à la liberté, il ne songea plus qu'à retourner dans son cher Périgord. Tout porte à croire que c'est à ce moment qu'il retira sa fille du couvent de Sens et l'emmena triomphalement avec lui en province. Elle était alors dans sa seizième année.

Ma mère m'a souvent raconté, écrit M. de Sainte-Aulaire dans la notice manuscrite déjà citée, que, lors de l'arrivée en Périgord du chevalier Daydie avec sa fille, l'admiration fut générale; il la présenta à sa famille, et, suivant la coutume du temps, il allait che-

(1) *Mém.* du duc de Luynes, tome III, p. 181.

vauchant avec elle de château en château ; leur cortége grossissait chaque jour, parce que la fille d'Aïssé emmenait à sa suite et les hôtes de la maison qu'elle quittait et tous les convives qu'elle y avait rencontrés.

Le chevalier n'avait pas perdu de temps. Deux mois s'étaient à peine écoulés depuis sa mise à la retraite, et il était déjà installé à Mayac, d'où il écrivait à son ami une lettre qui respire la joie de la bienvenue, le profond contentement du retour. Nous en détacherons quelques passages : « Enfin, mon ami, me voilà à Mayac, bien reçu, bien logé, bien traité, avec les meilleures gens et à mon gré les plus sociables et les plus aimables qu'il y ait, je crois, au monde. Je ne sors des bras de l'un que pour entrer dans ceux de l'autre. Ma mère, ma sœur, mon frère, mon beau-frère, mes neveux et mes nièces m'inspirent et me témoignent les sentiments les plus tendres. » Aussitôt, pensant à son ami, il veut qu'il sache bien qu'il ne l'oublie pas au milieu des joies, de l'enchantement de la famille : « Je garde pourtant toujours une oreille pour toi, ajoute-t-il, mais assurément on ne me le défend pas ; au contraire, chacun se pique ici de vous aimer comme moi-même, et votre famille ne vous est pas plus attachée que la mienne. » Il continue par une phrase, une demi-confidence qui a besoin d'être

expliquée : « Je n'ai encore rien à te dire, écrit-il, sur ce qui regarde (1)... mais tout ce qu'on me dit de Nanthiac cadre assez avec mes desseins, et je verrai incessamment à fond de quoi il est question, et ne manquerai pas de vous en rendre compte. »

Il s'agit ici du mariage de sa fille, mariage peut-être arrêté dans sa pensée dès le moment où il la retira du couvent. Dans tous les cas, trois mois après (16 octobre 1740), Mlle Célinie Leblond épousa le vicomte de Nanthiac (2).

Mme de Nanthiac était, dit-on, « très-belle, fort spirituelle et d'un aspect très-fier, » ce qui ne l'empêchait pas, ajouterons-nous, d'être douce, charitable, excellente; non-seulement son en-

(1) Le mot a été enlevé par une déchirure du papier; mais nous croyons y distinguer un C majuscule et un *e* minuscule, ce qui serait le commencement du nom de sa fille : « Célinie ».

(2) Le contrat fut signé au château de Lanmary. Dans *le Nobiliaire universel de France*, par Saint-Allais, t. XVII, p. 402, on trouve les titres et la descendance du vicomte, qui y est qualifié Pierre de Jaubert, deuxième du nom, chevalier, seigneur, vicomte de Nanthiac, etc. Du reste, l'orthographe de son nom est Nanthiac, au lieu de Nanthia, comme l'a écrit Sainte-Beuve, qui a cherché, on ne sait trop pourquoi, une étymologie latine à ce nom, de même qu'il voulait savoir pourquoi Aïssé s'appelait Aïssé. C'est absolument comme s'il eût demandé pourquoi un nom oriental ne ressemble pas à un nom bas breton.

tourage l'adorait; mais encore, après la mort du chevalier, la marquise de Créquy, pour se l'attacher plus étroitement, écrivait à Mme de Nanthiac qu'elle voulait lui donner désormais le titre de *cousine* (1).

Mais suivons le chevalier, pour qui le mariage de sa fille a dû être un doux triomphe, un sujet de joie et d'orgueil. Une année s'est écoulée, et nous le retrouvons à Paris (15 décembre 1741), adressant à Mme de Nanthiac, qui est à la veille d'être mère, une lettre pleine de sollicitude et de tendresse, touchant les soins à prendre dans sa situation. En même temps il lui envoie le portrait d'Aïssé. « Je ne doute pas qu'il ne vous fasse grand plaisir, lui écrit-il; vous verrez les traits de son visage. Que ne peut-on de même peindre les qualités de son âme! Le tendre souvenir que j'en conserve doit vous être un sûr garant que je vous aimerai, ma chère petite, toute ma vie (2). »

Huit mois après, le chevalier est de retour à Mayac et reprend sa correspondance avec le bailli.

(1) *Lettres* d'Aïssé, édit. de M. Ravenel, p. 317. Dans une de ses lettres, que nous publierons, Mme de Nanthiac, par réciprocité, appelle aussi Mme de Créquy sa « cousine ».

(2) Cette lettre, communiquée à M. Ravenel par la famille de Bonneval, se trouve p. 76 des *Lettres* d'Aïssé, et p. 369 de *l'édition* de M. E. Asse.

Dans la première lettre qu'il lui écrit (12 septembre 1742), sans afficher les allures d'un homme d'État, dont il avait peut-être l'étoffe, il dit son mot sur les affaires publiques, et cela avec un bon sens incisif, une pointe d'ironie fine et mordante. C'est à l'occasion de la création de deux emplois de ministres d'État, emplois auxquels le roi avait appelé le comte d'Argenson et le cardinal de Tencin (1).

Il s'égaye sur cette double nomination; il en est édifié, dit-il, et il répond à ses compatriotes, qui lui demandent ce que cela veut dire, comme Phillippe II à don Carlos : « Tranquillisez-vous; tout ce qu'on fait c'est pour votre bien (2). » Et ce qu'il y a de bon, ajoute-t-il, c'est que je ne leur dis que ce que je me dis à moi-même. J'adore la Providence, et je me tais : *Tacui, Domine, quia fecisti* (3)... Ce que je trouve de beau dans cette addition à nos ministres, c'est qu'elle est en pur gain, et qu'on ne parle de nous en ôter aucun; car je suis pour les ministres comme M. de Vendôme pour les joueurs. Je sou-

(1) Voir le *Journal* de Barbier, t. III, p. 375.

(2) Paroles que le roi d'Espagne adressa à son fils quand il alla lui-même l'arrêter dans sa chambre. Peu de temps après, le jeune prince mourait empoisonné dans sa prison.

(3) David, psaume XLIX, v. 21.

haite qu'ils prospèrent tous, et que la génération des uns ne soit pas la destruction des autres. » Il lui demande ensuite des nouvelles de l'armée française, qui est assiégée dans Prague par les Autrichiens (1), et dans les rangs de laquelle se trouvent le frère et le neveu du bailli. « On dit que l'ardeur de nos troupes est incroyable, et qu'il n'y a pas un soldat qui ne brûle d'en venir aux mains et de contribuer à la délivrance de Prague. Je souhaite qu'on les mène au combat sans marchander. On verra ce que c'est que les Français quand on ne les refroidit et ne les intimide pas par de vaines délibérations.

Les Autrichiens ont levé le siége de Prague ; la ville est délivrée, et le chevalier félicite son ami sur le retour de son neveu, qui est revenu « en bonne santé, en bonne réputation et en train de toutes les manières de fournir une grande et brillante carrière » (2).

Mais le voilà établi tout de bon cette fois à

(1) *Journal* de Barbier, t. III, août et septembre 1742, *passim*.

(2) Froullay (Charles-Élisabeth, marquis de), blessé le 2 juillet 1747 à la bataille de Lawfeld, mourut quelques jours après, âgé d'environ vingt-cinq ans. Voltaire lui a consacré un souvenir dans son épître à la duchesse du Maine, édit. Baudouin, t. XVII, p. 204.

Mayac, où il pourra se livrer au genre de vie qui lui plaît le plus, c'est-à-dire « se promener, chasser, lire, rêver et goûter en paix le plaisir de ne rien faire ». Ne rien faire est pour lui le premier de tous les biens. *Inæstimabile bonum est suum esse!* s'écrie-t-il avec Sénèque le Philosophe. Telle est sa devise. Il ne se trouve à lui que lorsqu'il n'a ni affaires à traiter ni devoirs à remplir.

Le voilà donc loti selon ses goûts, au milieu d'une de ces vertes et grasses contrées, où tout fleurit, où tout mûrit, et qui sont comme les mamelles nourricières, comme l'*alma parens* de notre chère France ; le voilà enfin — pour employer une de ses vives expressions — *s'empâtant* définitivement dans la vie de province, dans cette existence de château si tranquille, si plantureuse au dix-huitième siècle, et où s'épanouissaient alors les heureux du monde ; en un mot, il est fixé sans retour dans le Périgord, cette terre classique des fruits vermeils, des dindes truffées et des pâtés savoureux, dont il enverra plus d'un spécimen à ses amis de Paris et de Versailles, après toutefois en avoir prélevé sa provende : car il est sensible aux plaisirs de la table ; son épicurisme s'étend à tout, et ce ne sera pas sans motif que, de temps à autre, la goutte viendra prendre chez lui ses quartiers d'hiver. « Je vous serai très-obligé, écrit le comte des Al-

leurs à Mme du Deffand, de réitérer mes compliments au chevalier Daydie ; je suis charmé de pouvoir me flatter qu'il a de l'amitié pour moi. S'il a quelque trouble dans sa digestion, je ne suis pas surpris qu'il ait un peu d'humeur ; il aimait de trop bonne foi à souper, pour soutenir cette privation avec patience (1). »

Il est donc établi — et nous l'avions deviné de reste à certains passages de sa correspondance — que le chevalier aimait les soupers, la bonne chère ; c'était un fin mangeur, peut-être un gros mangeur, et, après tout, que celui qui est sans péché lui jette la première pierre. Au surplus, si l'on veut connaître les qualités qui, selon Guy Patin, distinguaient le vrai chevalier de Malte, on n'a qu'à lire le portrait piquant que le malin docteur en a tracé dans sa lettre du 27 août 1658 (2).

(1) *Correspondance complète* de Mme du Deffand, édit. de M. de Lescure, t. I, p. 123.

(2) « Ces chevaliers de Malte, écrit Guy Patin à son ami Spon, sont gens fort simples, fort innocents et fort chrétiens ; gens qui n'ont rien de bon que l'appétit ; cadets de bonne maison, qui ne veulent rien savoir, rien valoir, mais qui voudraient bien tout avoir ;.... moines d'épée, qui ont fait les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obédience. Ils mangent, après qu'ils sont soûls, d'une cuisse de perdrix et du biscuit, en buvant par-dessus du vin d'Espagne, du rossoli et du populo avec des confitures ou de la pâte de Gênes, et tout cela par obéissance. *O sanctas gentes !* etc. »

Du reste, on menait grand train et large vie au château de Mayac. De même que dans toutes les gentilhommières du temps, on recevait à bras ouverts et sans compter les nobles hôtes des manoirs voisins. Puis c'étaient des jeux, des rires, une franche cordialité ; puis des repas pantagruéliques dans la grande salle, où s'étalaient aux boiseries les bergeries de Boucher à côté des portraits des aïeux. Sans condredit, nos pères étaient plus forts, plus habiles que nous dans la recherche des jouissances matérielles, et peut-être aussi des voluptés de l'esprit. Ils entendaient mieux la science du bien-vivre, qui est, après tout, celle du plaisir.

Quelques traits empruntés à la notice manuscrite de M. de Sainte-Aulaire vont achever de peindre l'hospitalité qui était exercée au château de Mayac. « Il n'était pas rare de voir arriver, à l'heure du dîner, douze ou quinze convives non attendus. Les hommes et les jeunes femmes venaient à cheval, chacun suivi de deux ou trois domestiques. Les gens âgés venaient en litière, les chemins ne comportant pas l'usage de la voiture. Les provisions de bouche étaient faites en vue de ces éventualités, et la cuisine de Mayac était renommée; mais la place manquait pour loger et coucher convenablement tous ces

hôtes. Les hommes s'entassaient dans le ssalons, dans les corridors; les femmes couchaient plusieurs dans la même chambre et dans le même lit. »

O mœurs patriarcales ! ô simplicité d'un âge qui ne reviendra plus ! Cela rappelle ces compagnies improvisées, ces *chiennes* de carrossées dont parle Mme de Sévigné, ces *couvées* de gentillâtres provinciaux qui allaient s'abattre aux Rochers ou chez Mme de Grignan, et dont la mère et la fille riaient ensuite de si bon cœur, tant elles savaient s'entendre... à distance; car réunies elles ne riaient plus : elles se montraient les dents.

Et lorsque l'hiver était venu, quand le vent sifflait dans les grands arbres et que le mauvais état des chemins, ravinés par les neiges et les pluies, rendait impraticables les visites entre voisins, les châtelains et châtelaines de Mayac s'enfermaient chez eux.

Assis en cercle autour de ces hautes et larges cheminées où les héros d'Homère auraient pu faire rôtir à l'aise la plus grosse pièce de leurs festins; entourés de vastes paravents, dont chaque feuille présentait un gracieux petit chef-d'œuvre dessiné par Watteau ou par Lancret, ils causaient cœur à cœur, formaient mille riants projets, lisaient à haute voix quelque roman à la mode, bien

sombre ou bien sentimental, et de temps en temps *buvaient du meilleur.*

C'est le chevalier lui-même qui nous le dit, en nous faisant également connaître quels étaient leurs autres passe-temps. « Il gèle bien serré depuis quelques jours, mon cher bailli, et nous voilà claquemurés. Quel remède à cela? Faire grand feu et boire du meilleur, suivant le précepte du bon Horace ; puis nous jouons au volant et nous dansons. — Comment! nous? — Oui, nous! mon bailli ; car je danse aussi. Mme de Nanthiac et mes nièces me font trotter et me traînent autour de la salle, et disent après que j'ai fort bien dansé. L'après-dîner, j'ai d'autres occupations : je joue à quadrille avec mes frères, je cause avec mon petit neveu, qui a trois ans, et quand il est ennuyé de ma conversation, je le porte sur mes épaules à la chèvre-morte, et nous prenons tous deux un grand plaisir à cet exercice ; enfin je fais aller les soufflets de la forge et tourne la roue du chevalier de Ribérac quand il travaille. C'est surtout dans ce dernier article que j'excelle ; c'est là mon vrai talent. En un mot, je me remue, et cet exercice empêche que je ne m'engourdisse tout à fait. Mon premier objet, c'est de me bien porter ; c'est là le but de toute ma philosophie, et pour y parvenir, tous les moyens me paraissent sages et décents. »

C'est à ces innocents plaisirs, à ces joies naïves du foyer domestique que Mme du Deffand fait allusion quand elle écrit à Mme de Nanthiac les lignes suivantes :

L'abbé (1) m'a raconté quelle était la vie que vous meniez; il n'y a rien de si agréable et de plus délicieux. Je comprends la difficulté qu'il y a d'y renoncer; ne pouvant la partager, j'y porte grande envie. Si j'avais le plus petit prétexte pour y être admise, je n'hésiterais pas un moment à demander une petite chambre à Mayac. Je m'en fais l'idée du séjour d'Astrée. Je m'imagine que M. le comte Daydie (2) est le grand druide Adamas; le chevalier, Silvandre; je ne saurais faire de Bousia un Céladon ni un Hylas; pour vous, madame, et Mmes vos cousines, vous êtes Astrée, Diane et Sylvie. Si vous n'avez point lu ce roman-là, vous ne comprendrez rien à ce que je vous dis, et je ne vous conseille pas de le lire pour pouvoir m'entendre (3).

IV

Les pensées du chevalier étaient moins subtiles,

(1) Un des frères du chevalier, dont nous avons aussi des lettres que nous publions ci-après. Cet abbé, aux mœurs légères, est une figure des plus originales et qui mérite d'être connue.

(2) Autre frère du chevalier.

(3) *Lettres* d'Aïssé, édit. de M. Ravenel, p. 309 et 392 de l'édition de M. Eugène Asse.

moins éthérées que celles de Mme du Deffand. L'hiver et ses jeux lui rappelaient tout bonnement que c'était l'époque à laquelle il avait l'habitude d'envoyer des victuailles au bailli :

Ce froid m'a fait penser à vous envoyer des pâtés ; mais, quelque empressement que j'aie témoigné sur cela, le premier ne partira que le 4 du mois prochain, suivant l'usage. Le pâtissier a fixé ainsi le terme où il commence ses envois, et je n'ai pu obtenir qu'il l'avançât; mais, ce temps une fois venu, vous recevrez alternativement toutes les semaines un pâté ou une dinde.

Le bailli peut donc être bien tranquille sur ses provisions d'hiver ; son garde-manger ne chômera pas, non plus que celui de Mme de Créquy, à laquelle le chevalier fera de temps à autre des envois analogues.

Quant à lui, il n'est pas heureux en ce moment ; un point noir s'est glissé dans sa vie... Il est sans cuisinier; il a congédié celui qu'il avait, et il en demande un autre à cor et à cri... Il s'adresse à son frère l'abbé, au bailli, à son ami Givaudan, à tout le monde. Il ne veut pas l'impossible; il ne s'attend pas à ce qu'on lui enverra *un phénix*, il lui faut un homme ordinaire, un cuisinier qui ne soit pas un *empoisonneur*, comme

était l'autre qui est parti, et qui « est cuisinier, dit-il, comme je suis astrologue ». Il s'excuse d'appuyer sur ces objets, mais il ne se fait aucun scrupule d'en entretenir le bailli, parce que entre amis tout passe, tout intéresse... » et j'aimerais mieux savoir exactement si vous avez bien dormi et bien dîné qu'apprendre les gestes et les secrets de la politique de tous les princes de l'Europe ».

Quand on parle de la sorte, il semble qu'on est à la veille de prendre du ventre et que la goutte n'est pas loin, c'est-à-dire qu'on est à peu près un homme fini. On croit voir en effet, le chevalier s'enveloppant dans le manteau d'un froid égoïsme, et se détachant peu à peu de tout ce qui est étranger à ses digestions. Patience : les affaires publiques, les intérêts de la société et de l'humanité l'occuperont et le préoccuperont plus que jamais, au contraire.

Cet homme qui paraît rechercher désormais avec un soin curieux les agréments, les sensualités de la vie, ce sybarite sentira plus d'une fois remuer dans son cœur la fibre patriotique, aux nouvelles qui lui parviendront dans sa retraite. Les années qui s'accumulent sur sa tête, la goutte qui multiplie ses attaques, ne feront rien sur ce caractère généreux et enthousiaste, sur cet esprit toujours

jeune, toujours vigoureux, qui peut s'endormir quelques instants sous les douces étreintes de la volupté, mais qui se relève et reprend toute sa puissance, tout son ressort, au moindre appel de l'honneur, au plus léger aspect du danger.

A l'occasion d'un grave conflit qui s'éleva entre le roi de Naples et l'ordre de Malte, on le voit, malgré ses soixante-quatre ans et le mauvais état de sa santé, offrir son actif concours au bailli. Il veut se rendre à Naples pour défendre en personne les intérêts de la religion menacés, et pourtant il est loin d'être dévot, comme on le verra tout à l'heure ; mais le sentiment du devoir l'anime, la loi du sacrifice le pousse; il veut partir, il emmènera avec lui un de ses frères, le chevalier de Ribérac, qui est presque aussi vieux que lui et au moins aussi goutteux : « Nous marcherons, dit-il, ou nous nous traînerons ensemble, résolûment et sans délibérer... Peine, argent, vie, tout ce dont nous pouvons disposer est au service de l'ordre ; et quand je n'aurais pas l'honneur d'être chevalier, je crois que je ferais de même, tant je suis indigné et irrité de la hauteur injuste et tyrannique avec laquelle on prétend nous traiter. » Voilà parler; et il revient sur l'offre de ses services, il y insiste dans cinq lettres successives, qu'on trouvera plus loin.

Un autre grave intérêt le préoccupait ; c'étaient les querelles sans cesse renaissantes du parlement avec la cour. Il redoutait à bon droit cet antagonisme aveugle, ces luttes imprudentes, qui déconsidéraient et ébranlaient tous les pouvoirs et qui finirent par les précipiter dans une commune ruine. Mais il faut l'entendre, il faut le suivre dans les considérations de premier ordre auxquelles il se livre. On dirait, pour la forme et le fond, une page détachée d'un chapitre de l'*Esprit des lois*. Le lecteur en jugera. La lettre est du 26 janvier 1753 ; en voici quelques passages.

. . . Plus je deviens vieux et infirme, mon cher bailli, et plus je crains le bruit et les discussions. Le train donc que fait le parlement m'afflige et m'inquiète... On dit que les remontrances ne s'arrêteront pas au premier objet et qu'elles vont s'étendre sur l'abus des lettres de cachet, sur l'excès des impôts, etc. S'ils enfilent cette route, ils vont réveiller l'attention et l'affection de bien des gens... Le mal est-il si grand que l'on ne puisse, ou si petit que l'on ne daigne en arrêter les progrès? J'ai toujours ouï dire que l'autorité des rois se conserve surtout par le respect que les sujets ont pour elle et par la persuasion où ils sont qu'on ne peut former aucun doute sur le pouvoir qu'ils s'attribuent, et que si on commence une fois à en critiquer l'exercice, on ne manquera jamais de raisons apparentes

pour troubler tout gouvernement; mais ceux qui raisonnent ainsi ajoutent que ce préjugé si précieux ne peut subsister longtemps que par la prudence et la modération des ministres auxquels les rois confient leur autorité, parce que, s'ils l'étendent continuellement au delà de ses justes bornes, foulant le peuple par des impôts excessifs, attentant à la liberté des particuliers sans l'entremise des lois, et dépouillant tous les ordres de leurs priviléges, il faudra, disent-ils, avec une pareille administration, ou que l'État périsse ou qu'il se refonde.

Si ces maximes sont vraies, ne pourrait-on pas en tirer quelque règle de conduite, et prendre en conséquence des partis qui contenteraient tous les esprits raisonnables et imposeraient silence aux brouillons? Mais peut-être faut-il se ressouvenir de la fable de *l'Homme et la Couleuvre*. L'homme, irrité des raisonnements de la couleuvre, pour toute réponse l'écrase. La Fontaine en tire cette moralité :

On en use ainsi chez les grands.
La raison les offense ; ils se mettent en tête
Que tout est né pour eux, quadrupèdes et gens.
Si quelqu'un desserre les dents,
C'est un sot, etc.

Certes, voilà des sentiments qui honorent le chevalier. Malgré les précautions oratoires dont il l'enveloppe, on voit qu'il exprime un blâme sévère à l'adresse des ministres et des grands, n'osant

pas l'adresser au roi lui-même. Cette fière attitude est digne de remarque ; elle a lieu de surprendre de la part d'un gentilhomme, à une époque où la noblesse avait tout intérêt à défendre les abus, à perpétuer l'ordre de choses existant. Mais il ne faut pas oublier que le chevalier avait longtemps vécu dans l'intimité de Voltaire, de Montesquieu, de d'Alembert, de la plupart des encyclopédistes, qui lui avaient jeté en passant comme une étincelle du feu sacré, comme un reflet de cet esprit de réforme qui fermentait dans tant de têtes. D'ailleurs il était homme avant tout, et si ses aspirations, ses instincts de race le portaient vers la cour et les grands, il y avait en lui ce besoin inné d'indépendance et de justice que nous avons déjà eu l'occasion de signaler, et, de plus, un germe de philanthropie naturelle qui lui faisait embrasser tout d'abord la cause des humbles et des petits.

En effet, son extrême sensibilité l'amenait souvent à déplorer les misères du peuple, à gémir sur les charges, sur les impôts dont il était accablé. *Quod non capit Deus, rapit fiscus !* s'écrie-t-il avec indignation dans une de ses lettres, en s'apitoyant sur le sort des *pauvres* vignerons de sa province. Ailleurs il s'élève contre la guerre qui a dépeuplé les campagnes, qui n'y a laissé que des

vieillards, des femmes et des enfants dépourvus de pain, de secours, et qui *crèvent comme mouches*. Son âme était ouverte à toutes les souffrances, à toutes les douleurs; il aimait à aimer, selon un mot célèbre. Enfin c'était l'homme de Térence, à qui rien d'humain n'est étranger.

Nous avons sous la main une lettre qu'il n'est pas possible d'émietter, de citer par fragments sans la défigurer, sans amoindrir sa portée. Nous allons donc la communiquer tout entière au lecteur. Elle est datée du 23 septembre 1756. Nous étions alors engagés dans cette affreuse guerre de Sept ans qui a porté à la France un coup si funeste pendant sa durée, et qui finalement l'a dépouillée de ses plus belles possessions de l'Inde. Il s'agit spécialement ici des visées ambitieuses du roi de Prusse, qui s'étaitj oint contre nous à l'Angleterre, laquelle, au mépris du droit des gens et en pleine paix, venait de s'emparer de plusieurs de nos vaisseaux et menaçait nos colonies. Voici cette lettre, qu'on dirait écrite d'hier :

. . . Vous avez dû trouver la cour dans de grandes délibérations sur les mesures que l'on doit prendre pour arrêter et réprimer les entreprises du roi de Prusse. Indépendamment des traités, si toutes les nations ne s'accordent pas à punir ces sortes de brigandages et à rétablir le droit des gens, si continuellement

et si grossièrement violé, il faudra bien que l'Europe périsse incessamment. Il est aussi très-visible qu'un prince qui prétend conserver sur pied des armées que ses États ne peuvent ni soudoyer ni recruter, se met par là dans la nécessité de fomenter la discorde entre ses voisins, de les rançonner tour à tour, ou de leur faire la guerre de quelque manière que ce puisse être. Or, le roi de Prusse étant aujourd'hui dans ce cas, on ne peut espérer de paix durable qu'en le forçant à désarmer et à ne garder que le nombre de troupes proportionné à l'étendue et à la richesse du pays qu'il possède. Mais, après la faute qu'on a faite de souffrir qu'il s'enflât et se fortifiât outre mesure, il n'est plus question de savoir ce qu'on doit penser, la difficulté consiste à prendre des partis si sages et si justes qu'on puisse se flatter de le rembarrer sûrement dans ses limites.

Il a beaucoup de troupes parfaitement disciplinées, de bons généraux, général lui-même, et très-capable d'étonner et peut-être de renverser l'empire, si la reine de Hongrie hasarde trop légèrement une bataille qu'apparemment elle perdrait. Le roi de Prusse a sans doute formé le plan de commencer par l'écraser avant que ses alliés soient à portée de la secourir, de se mettre par une première victoire en état de les combattre l'un après l'autre, à mesure qu'ils arriveront, et enfin, par deux ou trois succès brusquement obtenus, de demeurer le maître de faire une paix avantageuse pour lui et pour ses amis les Anglais, et toujours en possession, comme

il prétendait l'être ci-devant, de balancer à son gré le destin de l'Europe. Je conviens que ce dessein paraît chimérique; mais, pour le faire échouer avec certitude, je pense qu'il faudra beaucoup de prudence, beaucoup de précaution et un concert assez rare et assez suivi sur lequel apparemment le roi de Prusse ne compte pas. Je souhaite que lui et ceux qui lui ressemblent reçoivent la récompense que mérite leur barbare injustice....

Quelques mois auparavant, le chevalier avait déjà écrit à son ami une lettre importante sur le même sujet, et de laquelle nous détacherons un fragment :

Il est donc bien constant, mon cher bailli, que le roi de Prusse est aujourd'hui l'arbitre et le modérateur de l'Europe. Il faut que les autres potentats, dans leurs démarches et dans leurs projets, commencent par compter avec lui. Il leur prescrit à son gré le repos et le mouvement, marque l'élément et le pays où ils pourront faire la guerre, et donne les bornes qu'il lui plaît à leurs jalousies, à leur ambition et à leur ressentiment. Voilà un beau rôle pour un roi de Prusse! Vous croirez peut-être, en lisant ceci, que j'ai copié quelque prologue des opéras qu'on faisait autrefois pour flatter Louis XIV. Non, mon cher bailli, je parle en conscience. Ce prince nous prouve que ce n'est point toujours dans l'étendue de leurs États, dans leur richesse, dans le nombre, l'affection et l'industrie de leurs sujets que les souverains trouvent l'ascendant qu'ils désirent de

prendre les uns sur les autres. Grand sujet de réflexion, d'émulation! etc...

Tout cela n'est-il pas d'une saisissante actualité? Passons.

V

Montesquieu a dit de lui-même qu'il était *amoureux de l'amitié;* or celle qui unissait le chevalier au bailli se dégage suffisamment de sa correspondance pour montrer que, sans effort et par une inclination naturelle, il avait élevé aussi ce sentiment à la hauteur d'un culte. Il célèbre l'amitié, cette vieille divinité de nos pères qui n'aura bientôt plus d'autels parmi nous, dans un langage à la fois naïf et passionné, confiant et sincère, qui risque fort de n'être pas compris de tout le monde à notre époque. Quoi qu'il en soit, je crois devoir transcrire ici une dernière lettre, où le même sentiment ressort encore avec plus de force, avec plus d'éclat, et dans laquelle le chevalier cherche à expliquer les circonstances et *accointances,* dirait Montaigne, qui font qu'il s'est attaché si étroitement au bailli, et réciproquement.

Cette lettre paraîtra intéressante, non-seule-

ment en ce qu'elle est écrite dans ce style simple et large qui était familier au chevalier, mais encore parce qu'elle indique les points par où différaient nos deux amis, qui, arrivés au déclin de leur carrière, jettent un coup d'œil sur le chemin parcouru et se font mutuellement part de leurs réflexions, car on voit bien que le chevalier répond à celles que le bailli lui a communiquées sur le sentiment commun qui les unissait :

Je pense de mon côté très-souvent à notre amitié. Elle fait, mon cher bailli, tout mon bonheur et toute ma gloire. Ignoré par état et par goût, à tous autres égards on me connaît par mon amitié pour vous et par celle que vous avez pour moi. C'est aussi par ce seul endroit que je veux être désigné et que je trouve que *pulchrum est monstrari digito et dicere : Hic est* (1). Je crois bien, mon cher bailli, que quelque loyauté, quelque franchise que vous aperçûtes dans mon caractère, jointes au tendre attachement que je conçus d'abord pour vous, ont été les premiers fondements de notre union; mais, pour donner à nos premières liaisons toute la solidité qu'elles ont acquise, il ne suffisait pas que nos cœurs fussent sensibles et justes : il fallait encore qu'une raison invariable, qu'une égalité d'humeur que rien ne peut altérer, soutinssent un commerce aussi long, aussi continuel et aussi étendu

(1) Perse, sat. I, v. 28.

qu'a été le nôtre. Or je n'étais point capable de tant de sagesse. C'est donc à vous, mon cher bailli, qu'est due toute la louange que mérite la constance de notre amitié; c'est à votre douceur, à votre patience, à l'uniformité de vos principes sur les droits de l'amitié, et ce qui est plus rare encore, à l'indulgence et à la charité que vous conservez, tout dévot que vous êtes, pour un profane pyrrhonien. Voilà ce qui me convertirait, si des moyens humains pouvaient convertir.

Que je suis malheureux, à soixante ans, sans passions, sans penchant pour le désordre, d'être si endurci, si inaccessible aux lumières de la foi, et de ne pouvoir vous suivre dans ce sentier par où l'on espère arriver à de si grands biens! Pour ne pas me rendre tout à fait indigne des grâces que vous demandez à Dieu pour moi, j'aurai du moins ce mérite auprès de lui que je ne cesserai jamais, mon cher bailli, de vous aimer de tout mon cœur et de vous regarder comme le modèle le plus parfait que j'aie jamais connu, et celui auquel je désirerais le plus de ressembler.

On l'a entendu : le bailli est animé d'une piété profonde; c'est un dévot, que, dans d'autres lettres, son ami gronde tout doucement sur l'excès de ses pratiques religieuses, sur l'usage du maigre qu'il s'impose contre l'avis des médecins, etc.; tandis que le chevalier a peu de foi, si même il en a, car il se proclame pyrrhonien.

Cependant entendons-nous. Ici le chevalier se

vante ou se calomnie. Son prétendu pyrrhonisme n'est pas le véritable, car il n'est pas absolu, exclusif, c'est-à-dire réfractaire aux vérités morales. Ce n'est pas ce scepticisme amer, ce doute systématique et moqueur qui fut une des plaies vives du dix-huitième siècle; c'est le doute de Montaigne, cet *oreiller* qui n'empêchait pas le doux philosophe de dormir dans la sérénité d'une conscience pure, ni de rêver le bonheur de l'humanité, encore moins de prêcher et de pratiquer les vertus de l'homme privé et du grand citoyen. De même, le chevalier croit aux plus nobles, aux plus généreux sentiments de la nature; il a le culte du bon, du beau, du vrai; et si certaines croyances sont ébranlées en lui, ce sont uniquement celles qui relèvent du domaine de l'esprit. Voilà son pyrrhonisme, qui lui était commun avec beaucoup de bonnes têtes de l'époque, mais qui n'altérait en rien la candeur et la droiture de son âme. Un fait le prouverait surabondamment d'ailleurs s'il en était besoin : ce serait l'affection vive et persévérante que lui porta le bailli, lequel n'eût pas réservé ses tendresses pour un mécréant, une espèce d'athée, un homme qui n'eût cru à rien, lui dont la foi était si robuste, si ardente, qu'elle confinait à l'intolérance, comme il le prouva quelque temps après la mort du chevalier,

en persécutant les comédiens, ce qui fit dire à Voltaire que le bailli n'eût pas agi de la sorte du vivant de son ami (1).

Le plus éclatant éloge que l'on puisse faire du chevalier Daydie se trouve, à ce qu'il nous semble, dans cette simple réflexion de Voltaire.

Il était intéressant de produire quelques lettres du bailli à côté de celles du chevalier. Nous sommes donc heureux de pouvoir en publier deux, que nous avons placées à la fin de ce volume, n'ayant pas jugé convenable de les consigner ici, où elles eussent fait longueur et rompu l'unité de notre travail. Nous renvoyons donc le lecteur à ces lettres, où le bailli, jeune et brillant alors, se manifeste d'une façon aussi curieuse qu'imprévue. Toutefois, désirant donner un avant-goût de sa manière, nous allons transcrire dès à présent quelques lignes extraites d'une troisième lettre qui nous manque ; mais ce fragment, malgré son laconisme, a une haute éloquence de sentiment ; il exprime ces mots du cœur, ces protestations ardentes et chastes que l'amitié seule sait trouver. Datées de Malte le 19 août 1729, les lignes en question remontent aux premières années de leur doux commerce d'amitié.

(1) Lettre à d'Argental, du 7 auguste (1762). Voltaire, édit. Baudouin, t. LXXX, p. 386.

Aimez-moi, mon cher ami, et souvenez-vous que, comme votre amitié pour moi est le plus grand bien que je puisse avoir en ce monde, la mienne pour vous est le bien le plus certain et le plus inaltérable que vous posséderez jamais.

Nous avons successivement envisagé le chevalier Daydie au triple point de vue de l'amour, de l'honneur et de l'amitié, et l'on peut dire qu'il a été la personnification brillante et poétique de ces trois sentiments. Comme homme du monde, c'est-à-dire dans ses rapports avec la société, il a été tout aussi remarquable. Il avait passé sa jeunesse tantôt à Paris, ce centre de toutes les supériorités, tantôt à Versailles, cette école de toutes les élégances, et il avait retiré de ce double commerce les grâces de l'esprit en même temps que la distinction du langage et des manières. Le naturel le plus parfait s'unissait en lui au sentiment le plus délicat des convenances.

« On jouit avec lui, a dit Mme du Deffand, du plaisir d'apprendre ce qu'on vaut par l'enjouement qu'il marque, et cette sorte d'approbation est bien plus flatteuse que celle que l'esprit seul accorde et où le cœur ne prend point de part (1). »

(1) *Correspondance complète* de Mme du Deffand, édit. de M. de Lescure, t. II, 740.

De son côté, le comte des Alleurs, ambassadeur à Constantinople, qui l'avait longtemps pratiqué, a écrit que ses bonnes qualités et la tournure de son esprit faisaient un composé très-sociable et très-aimable (1).

Grâce aux cinq lettres dont nous avons parlé plus haut, et que le chevalier a écrites à Mme du Deffand, on a pu juger de la politesse exquise, de la raison enjouée qu'il mettait dans sa correspondance avec les dames. Que sera-ce donc quand nous aurons complété l'instruction du lecteur à ce sujet en plaçant sous ses yeux un bien plus grand nombre de lettres analogues, c'est-à-dire adressées par le chevalier à deux autres grandes dames du temps? A l'époque même où il écrivait au bailli de Froullay, il entretenait avec la marquise de Créquy et la comtesse de Tessé, comme il a été dit, un commerce épistolaire presque aussi actif que le premier, puisque nous avons de lui une quarantaine de lettres inédites à l'adresse de ces deux femmes distinguées. Cette partie de sa correspondance n'est pas la moins intéressante. Il s'y trouve des choses ravissantes de sentiment, de tact et d'esprit. Mais nous n'en parlerons ici que pour mémoire, attendu qu'on

(1) Correspondance complète de Mme du Deffand, t. I, 123.

lira ces lettres plus loin, en même temps que les autres adressées au bailli.

En résumé, l'importance des lettres du chevalier Daydie est incontestable. C'est une révélation littéraire, politique et morale, une porte ouverte sur de nouveaux horizons; et nous croyons que cette Correspondance est destinée à faire une sensation aussi vive, aussi profonde que le comportent les préoccupations du moment (1).

Dans tous les cas, c'est une publication qui restera comme un monument littéraire des plus curieux, et nous tenons à honneur d'y attacher notre nom.

Nous arrivons à la dernière période de la vie du chevalier Daydie, qui n'offrira plus bientôt que « les restes d'une ardeur qui s'éteint ».

Depuis plusieurs années il était sujet à de fréquents accès de goutte, ce qui lui était commun du reste avec ses deux frères, cette maladie, nommée si spirituellement par Chamfort la croix de Saint-Louis de la galanterie, ayant ses raisons

(1) Nous tenons ces lettres de M. Etienne Charavay, archiviste-paléographe distingué, qui continue dignement les traditions de son père, en rendant des services réels à l'histoire et à la littérature par la mise en lumière de documents curieux et inédits, éparpillés jusqu'alors, égarés çà et là dans les collections particulières, ou ensevelis dans la poudre des papiers de famille.

pour s'établir régulièrement ainsi dans leur famille.

La chasse, les promenades, l'exercice du cheval n'amenaient que des améliorations passagères à la santé du chevalier, qui, au surplus, s'égayait assez volontiers sur son état en se présentant assis dans sa *chaise curule* tantôt avec la jambe droite ou la jambe gauche en l'air, tantôt avec des bourdonnements dans les oreilles ou des tournements de tête qui le faisaient marcher en chancelant comme un ivrogne, etc. Il espérait toujours qu'avec un peu de patience et beaucoup d'abstinence cela se dissiperait. « D'ailleurs on ne peut pas être mieux posté, dit-il, mieux servi et mieux choyé que je le suis. »

Le courage ne l'abandonnait donc pas, mais ses forces s'affaiblissaient; ses digestions devenaient pénibles et le moindre écart de régime lui apportait ses douleurs habituelles, qui, vers la fin de 1757, se compliquèrent d'une presque absolue surdité, laquelle « durera apparemment, écrit-il à son ami, jusqu'à ce que la goutte me prenne aux pieds ou ailleurs, et que l'humeur, qui est aujourd'hui dans la tête, se dépose sur quelque autre partie. » Elle se porta en effet ailleurs, mais pour ne plus redescendre ni remonter, et, après quelques alternatives de répit et d'attaque, un

jour, en revenant de la chasse, il s'éteignit dans une crise, vers les derniers jours de 1760. On croit du moins pouvoir fixer à cette date l'époque de sa mort, à l'aide de la lettre suivante, adressée par la marquise de Créquy à Jean-JacquesRousseau, et par la réponse de ce dernier.

Ce jeudi (janvier 1761).

On ne peut être plus sensible à l'attention et au souvenir de l'éditeur (1); mais on ne peut être moins disposée à récréer son esprit. Notre cher chevalier Daydie est mort en Périgord. Nous avions reçu de ses nouvelles le samedi et le mercredi, il y a huit jours. Son frère manda cet événement à mon oncle (le bailli) sans nulle préparation. Mon oncle, écrasé, me « fila » notre malheur une demi-heure, et s'enferma. Lundi la fièvre lui prit, avec trois frissons en vingt-quatre heures et tous les accidents. Jugez de mon état. Enfin une sueur effroyable a éteint la fièvre sans secours; mais il a eu cette nuit un peu d'agitation. Je suis comme un aveugle qui n'a plus de bâton. Je remets à un temps plus heureux à vous remercier et à vous parler de vous : car aujourd'hui je n'ai que moi en tête (2).

Voici la réponse de Jean-Jacques Rousseau,

(1) Rousseau s'était donné comme simple « éditeur » des lettres de *Julie*, qui parurent cette même année 1761, et c'est probablement de ces lettres qu'il s'agit.

(2) *Lettres* d'Aïssé, édit. de M. Ravenel, p. 79.

qui a été recueillie dans ses *Œuvres complètes* et qui mérite d'être reproduite :

A Montmorency, le 5 février 1761.

Madame, votre lettre me plaît, me touche et m'alarme. On fait des compliments aux gens indifférents; mais aux personnes qu'on aime on leur parle de soi. Je vous parlerai de moi aussi dans un autre temps; mais, pour le présent, parlez-moi de M. l'ambassadeur (le bailli), je vous supplie; vous savez qu'il a depuis longtemps tous les respects de mon cœur, et votre attachement pour lui me rend sa vie et sa santé encore plus chères. Vous pleurez la mort d'un ami : je vous plains; mais je connais des gens plus malheureux que vous. Eh! madame, c'est une perte bien plus cruelle d'avoir à pleurer son ami vivant.

Quant à Voltaire, sans cesse harcelé par les ennemis qu'il se suscitait comme à plaisir, et toujours agité par le désir de s'en venger, lorsqu'il apprit la mort du chevalier, il écrivit à d'Argental, en faisant allusion à ces mêmes ennemis qu'il pourchassait à outrance : « Le chevalier Daydie vient de mourir en revenant de la chasse : on mourra volontiers après avoir tiré sur les bêtes puantes. »

Telle est la seule réflexion que suggéra au philosophe la mort d'un homme dont il estimait le

caractère au point de l'appeler le chevalier sans peur et sans reproche. *O altitudo!...*

Certes, loin de nous la prétention de suppléer Voltaire pour faire au chevalier une oraison funèbre digne de lui. Nous ne nous donnerons ni cet orgueil ni ce ridicule ; mais nous dirons que c'était une nature d'élite, un esprit à la fois ingénieux et naturel, puissant et familier, et que sa noble figure restera dans l'histoire du dix-huitième siècle comme le type du parfait gentilhomme, comme le héros de l'amour, de l'honneur et de l'amitié.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR LES PERSONNAGES AUXQUELS EST ADRESSÉE

LA

CORRESPONDANCE DU CHEVALIER DAYDIE.

NOTICE

BIOGRAPHIQUE ET LITTÉRAIRE.

Avant de passer à la Correspondance du chevalier Daydie, il est à propos de bien faire connaître les personnages auxquels elle est adressée, de préciser leur origine, d'esquisser leurs traits, en un mot d'insister sur l'individualité de chacun d'eux; et c'est à quoi ont tendu nos efforts; mais la tâche était difficile en présence des renseignements tantôt incomplets ou contradictoires, tantôt erronés que fournissent les biographies et même les livres traitant spécialement de la noblesse française (1). Heureusement la bibliothèque de

(1) Pour ne citer que deux ou trois exemples à l'appui de notre assertion, nous dirons que la *Biographie* Michaud attribue à Mme de Créquy les nom et prénoms de: Anne-Lefèvre d'Auxy, tandis qu'elle s'appelait Renée-Caroline de Froullay; que la plupart des recueils analogues et des dictionnaires généalogiques sont muets sur son compte; qu'ils passent également sous

M. le comte Arthur de Circourt nous était libéralement ouverte, et là nous avons pu combler des lacunes, élucider des points douteux, débrouiller enfin la généalogie confuse et la filiation plus confuse encore des Créquy, des Froullay, des Tessé, etc., familles qui, de même que la race d'Agamemnon, ne finissent jamais.

Nous savons donc particulièrement gré à M. le comte de Circourt de la grâce aimable et délicate avec laquelle il a bien voulu mettre à notre disposition ses trésors bibliographiques; et notre empressement à l'en remercier est d'autant plus grand que déjà, dans plusieurs autres circonstances analogues, nous avons contracté à son égard une dette de reconnaissance, sur laquelle nous ne donnons aujourd'hui qu'un très-modeste à-compte.

Ces préliminaires posés, nous commençons par le bailli.

Louis-Gabriel de Froullay, appelé le bailli de ce nom, était né en 1694 de Philippe-Charles, marquis de Froullay, comte de Montfleaux, lieutenant pour le roi au gouvernement du bas Maine et du comté de Laval, mort le 7 mai 1697,

silence le nom du bailli de Froullay, et que lorsqu'ils parlent de Mme de Tessé, ils la désignent généralement sous le titre de marquise, au lieu de comtesse, etc.

âgé de trente-quatre ans, et de Marie-Anne de Mégandais de Marolles (1).

Reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine, en 1710, Louis-Gabriel de Froullay, fut nommé grand'croix et capitaine général des escadres de la religion en 1728, pour servir en 1729 et 1730 (2), continué dans la même charge pour les deux années suivantes, puis commandeur de Nancy. Il eut aussi, en 1745, par droit d'ancienneté, les commanderies de Nantes en Bretagne et de Sommereuse en Beauvoisis, fut nommé ambassadeur de Malte à Paris, en 1741, ensuite ministre plénipotentiaire pour la paix en 1747, enfin chargé d'une mission diplomatique près le roi de Prusse en 1753.

Le duc de Luynes a relaté dans ses Mémoires, à la date du 18 avril 1741, l'audience que Louis XV et Marie Leczinska accordèrent au bailli pour la présentation de ses pouvoirs en qualité d'am-

(1) Parmi les frères du bailli, qui étaient au nombre de quatre, se trouvaient Charles-François, comte de Froullay et de Montfleaux, père de la marquise de Créquy, et Charles-Louis de Froullay, sacré évêque du Mans le 25 février 1724, personnages dont nous aurons l'occasion de reparler.

(2) Les deux lettres que nous avons du bailli et qu'on trouvera plus loin, ont été écrites pendant cette campagne sur mer, 1729-1730.

bassadeur de la religion (1). Il peut paraître curieux de rappeler quelques-uns des détails du cérémonial qui fut observé à cette occasion. « L'audience a été chez le roi, dans le cabinet, écrit le duc de Luynes, et chez la reine, dans sa chambre; la reine debout, à l'ordinaire, auprès de sa table qui est entre les deux fenêtres. Le nonce du pape, plusieurs ministres français et étrangers, ainsi que le cardinal de Fleury étoient présents. M. le bailli est entré, conduit par M. de Verneuil; il étoit vêtu à l'ordinaire avec un habit neuf galonné; après les trois révérences, il a fait un compliment à la reine, fort court, dans lequel il a dit qu'il regardoit l'honneur qu'il avoit d'être nommé ambassadeur de la religion comme un effet des bontés de S. M.; qu'il chercherait de plus en plus à les mériter, et qu'il espéroit que S. M. voudroit bien lui accorder sa protection... Ensuite il a remis ses lettres de créance à la reine, ainsi qu'une lettre du grand maître, et s'est retiré après les trois révérences, comme en entrant... » Une autre lettre du grand maître, également remise à la reine par le bailli, lui annonçait l'envoi

(1) « Il n'y a que deux mille écus d'appointements attachés à cette place ; mais, outre cela, l'ambassadeur obtient toujours une commanderie, et le grand maître a toujours attention de lui en donner une bonne. » *Mém. de Luynes*, t. III, p. 320.

d'une certaine quantité d'oranges de Malte, à titre de cadeau.

Quelques semaines après son audience de réception, nous retrouvons le bailli inscrit sur la liste des voyages de Marly. « M. le bailli de Mesmes, son prédécesseur, rapporte le duc de Luynes quoique français, n'étoit jamais des voyages de Marly. Il n'y a d'ambassadeurs que ceux d'Espagne et de Naples, comme ambassadeurs de famille. »

C'était donc une distinction toute spéciale que le roi et la reine accordaient au bailli de Froullay, qui, du reste, était un homme grave, pieux, recueilli, entouré de la considération qu'attirent et retiennent le mérite et la vertu. Mais ses mœurs n'avaient pas toujours été aussi austères, et nous croyons que naguère encore il eût reconnu quelques-uns de ses traits dans le malin crayon que Guy Patin a tracé du chevalier de Malte, et dont nous n'avons donné plus haut qu'un avant goût.

C'était une nature rêveuse et concentrée, une de ces figures silencieuses qui se dérident rarement, mais qui cachent sous de froides apparences un cœur chaud, une sensibilité abondante

(1) Voyez, du rest, les *Mém. de d'Argenson*, t. III, p. 416.

et vive. Tel nous apparaît-il, du moins, dans les deux lettres inédites qu'on trouvera à la fin de ce volume, et qui, au point de vue psychologique, ne sont pas les moins curieuses de notre publication.

Il mourut le 26 août 1766, âgé de soixante-douze ans.

Née le 19 octobre 1714, au château de Montfleaux, dans le bas Maine (1), Renée-Caroline de Froullay, sa nièce, qui devait être un jour la marquise de Créquy, était fille de Charles-François, comte de Froullay et de Montfleaux, lieutenant général des armées du roi, lieutenant de S. M. dans la province du bas Maine, ambassadeur à Venise, etc. (2), et de Marie-Jeanne-Françoise des Claux. Le comte de Froullay mourut en 1744, âgé de soixante et un ans, laissant, outre Renée-Caroline, deux autres enfants, que nous retrouverons plus tard, savoir : Charles-Élisabeth, comte de Froullay, qui succomba à une blessure reçue à la bataille de Laufeld (1747), et Marie-Char-

(1) Paroisse de Saint-Denis-de-Gastines, canton d'Ernée, arrondissement de Mayenne —

(2) Voici les autres titres dont le père de la marquise de Créquy fut successivement revêtu : comte de Laval, colonel d'un régiment d'infanterie de nouvelle levée en mai 1702, puis colonel du régiment royal comtois, brigadier en février 1719, et maréchal de camp en 1734.

lotte de Froullay, décédée au couvent de Belle-Chasse.

Ondoyée au moment de sa naissance, Renée-Caroline, qui avait eu une sœur jumelle morte au berceau, ne fut baptisée qu'à l'âge de dix ans par son oncle paternel, évêque du Mans. Elle avait été confiée, dès l'âge le plus tendre, aux soins de sa grand'mère maternelle, Mme des Claux, qui l'éleva et la garda auprès d'elle jusqu'à l'époque où elle épousa (6 mars 1737) Louis-Marie de Créquy, marquis de Hémont, décédé le 24 février 1741. Elle resta donc un peu moins de quatre ans avec son mari, qui la rendit heureuse et dont elle eut deux enfants : une fille qui mourut peu après sa naissance, et un fils Charles-Marie, marquis de Créquy, pour lequel sa mère fit tous les sacrifices, et dont elle ne reçut, en retour, qu'indifférence et oubli. Marié en 1768 à la fille du maréchal du Muy, dont il eut un unique enfant, mort à l'âge de seize mois, le marquis de Créquy fut nommé en 1789 député des états d'Artois à l'Assemblée constituante. C'était, paraît-il, un esprit caustique, taquin, médisant, quelque peu frotté de littérature et de la démangeaison de se faire imprimer (1).

(1) Voici comment le marquis de Créquy caractérisait Louis XVI et ses deux frères : « Créquy, grand frondeur, me disait un jour, — c'est le prince de Ligne qui parle. — Voulez-

Il mourut à Périgueux, vingt-deux mois avant sa mère, c'est-à-dire le 10 décembre 1800, âgé de soixante-trois ans.

Quoi qu'on ait dit, quoi qu'on ait écrit sur Mme de Créquy, elle reste peu connue. C'est un de ces noms qui s'imposent et ne se discutent pas, une de ces célébrités qu'on accepte de confiance et sur la foi de la tradition, plus aisément qu'on ne les prouve, avec pièces en main. Et pourtant on a publié d'elle un volume de *Lettres inédites*, autour duquel il a été fait beaucoup de bruit (1); mais la vérité est que cette correspondance a été surfaite. Évidemment, elle a été mise au jour en raison du nom qui y est attaché, c'est-à dire en considération de la réputation d'esprit et de vertu de son auteur, bien plus que pour sa valeur historique ou littéraire. Elle est d'un laconisme voisin de l'obscurité, d'une

vous savoir ce que c'est que ces trois frères? un gros serrurier, un bel esprit de café de province, un faraud des boulevards... » (*Mémoires* du prince de Ligne; Paris-Bruxelles, 1860, p. 71.) C'est encore lui qui, après la Révolution, entendant Rivarol s'écrier dans un salon: « Nous avons perdu nos droits! » répétait à voix basse: *Nous avons... nous avons...* — Eh bien! reprit Rivarol, qu'est-ce que vous trouvez de singulier dans ce mot? — C'est votre pluriel que je trouve singulier... » riposta le marquis.

(1) *Lettres inédites* de la marquise de Créquy à Senac de Meilhan, annotées par M. Édouard Fournier, avec introduction par M. Sainte-Beuve, Paris, Potier, 1856, 1 vol. in-18.

roideur qui dégénère souvent en sécheresse. On y trouve çà et là quelques pensées vives, quelques jugements assez bien frappés; mais on y chercherait en vain le négligé aimable, l'abandon, la grâce souriante, enfin ce *molle atque facetum* dont parle le poëte, et qui anime en général le style de la femme, surtout au XVIIIme siècle. Moins encore y trouverait-on l'anecdote du jour, la nouvelle courante, le fait raconté. Ce sont en général des notes, de simples billets ayant rarement une liaison entre eux, feuillets épars de la sibylle qu'il faudrait rassembler et rapprocher avec soin pour pouvoir en tirer quelque enseignement, quelque lumière; et encore n'y réussirait-on pas toujours.

Sainte-Beuve, qui a rédigé l'*Introduction* du volume, avait trop de goût pour ne pas apercevoir les côtés faibles des lettres en question, mais il n'était pas assez naïf pour en faire l'aveu. Il s'est borné à en reconnaître la brièveté et à dire qu'elles *ne donnent que la note* de l'esprit de Mme de Créquy et de sa conversation. A cela nous répondrions tant pis! Mais nous ne sommes pas de l'avis de Sainte-Beuve.

Les lettres qui nous occupent ne donnent pas cette *note* et ne pouvaient la donner : car elles n'ont pas été écrites à une de ces époques de

calme loisir où les caractères se déploient et se manifestent à l'aise dans un milieu riant et choisi; elles ont été écrites la plupart de 1787 à 1789, c'est-à-dire à une date où tout fermentait en France et commençait à se transformer, date où les esprits ne s'appartenaient déjà plus et n'avaient jamais moins été semblables à eux-mêmes; inquiets et troublés, déplacés de leur axe, ils réflétaient les préoccupations du moment; leurs écrits, leur langage en portaient l'empreinte, bien plus qu'ils n'exprimaient leurs sentiments naturels, leurs pensées intimes; et c'est pour cela que les lettres dont il s'agit nous présentent la marquise de Créquy telle que ces mêmes préoccupations l'avaient faite, et non telle qu'elle était dans la vérité de sa nature. Il faudrait remonter plus haut pour avoir la *note* vraie, le diapason de son esprit et de son cœur; et c'est ce que Sainte-Beuve n'a pas suffisamment fait, malgré les développements inusités qu'il a donnés à son travail, qui est le panégyrique de Senac de Meilhan autant et plus que celui de Mme de Créquy.

C'est donc ailleurs qu'il faut chercher cette dernière, par exemple dans les *Lettres* de Pougens, que le critique académicien n'a pas assez feuilletées, et où l'on trouve des détails intimes la concernant,

ainsi que des anecdotes qui la caractérisent. La *notice* publiée par M. Percheron (1), l'un de ses exécuteurs testamentaires, peut être aussi utilement consultée, comme l'a fait du reste Sainte-Beuve; mais où la personnalité de la marquise apparaît le mieux c'est, sans contredit, dans ses rapports avec J.-J. Rousseau, dans les lettres que ce dernier lui a écrites. Sainte-Beuve n'a fait qu'effleurer cette correspondance, et nous croyons qu'elle mérite qu'on s'y arrête davantage. C'est donc sur ce point que nous demandons au lecteur la permission d'insister quelque peu. On verra qu'en parlant à Mme de Créquy de ses affections à elle, de ses intérêts, de ses inclinations, le citoyen de Genève la peint dans le vif, comme sans y songer, et nous la fait mieux connaître qu'aucun biographe ne l'a fait jusqu'ici (2). C'est que de

(1) *Notice sur* la marquise de Créquy par M. Percheron, Paris, 1855, in-12. Tiré à 25 exempl. Cette *Notice* a été précédée, en 1835, d'une brochure de 48 pages in-8°, dont Sainte-Beuve ne parle pas et que nous avons sous les yeux; elle est intitulée : *L'ombre de la marquise de Créquy*, et suivie d'une *Note historique* sur la marquise et sa famille, par M. Percheron, père de l'auteur de la seconde publication.

(2) Nous ne mentionnons pas, bien entendu, l'ouvrage apocryphe publié par M. de Courchamps sous le titre de *Souvenirs de la marquise de Créquy*, cet ouvrage étant une mystification carnavalesque, où les faits, les dates et les personnes sont également travestis. Nous ne mentionnons pas non plus le *por-*

1751 à 1770, il entretint des relations assez suivies avec elle ; Mme de Créquy l'avait de temps en temps à sa table, et elle parvint à *l'apprivoiser*, comme il le dit lui-même, au point que ce fut à peu près la seule personne dont il accepta des présents sans trop murmurer. Cependant il lui pardonna difficilement l'envoi qu'elle lui fit un jour de quatre poulardes grasses. Il les eut longtemps sur le cœur. Du reste, il lui a écrit une trentaine de lettres qu'on trouve dans ses *Œuvres complètes*. La première est courte, et nous la transcrivons en entier, ci-après ; nous en analyserons simplement quelques autres, les plus saillantes, ou nous en donnerons de courts fragments, selon le cas.

A Paris, 9 octobre 1751.

« Je me flattais, madame, d'avoir une âme à l'épreuve des louanges ; la lettre dont vous m'avez

trait que Senac de Meilhan a tracé de Mme de Créquy sous le nom d'*Arsène*, attendu que les portraits de ce genre, fort à la mode aux dix-septième et dix-huitième siècles, sont, comme chacun sait, des jeux d'esprit, où la vérité est embellie, quand ce ne sont pas de doux mensonges, d'aimables fictions dont la flatterie ou la prévention a fait les frais. Toutefois, on trouvera ce portrait, ainsi que celui du chevalier Daydie, esquissé par Mme du Deffand, à la fin du volume, où l'on pourra les consulter l'un et l'autre, à titre de complément ou comme simple objet de curiosité.

honoré m'apprend à compter moins sur moi-même ; et s'il faut que je vous voie, voilà d'autres raisons d'y compter beaucoup moins encore. J'obéirai toutefois, car c'est à vous qu'il appartient d'apprivoiser les monstres. »

ROUSSEAU. »

Voilà le point de départ de leur liaison. Ce début promettait, et il donna tout ce qu'il avait promis. Bientôt s'établit entre le philosophe et Mme de Créquy une intimité cordiale, fondée, sinon sur la sympathie des caractères et la conformité des goûts, du moins sur une estime réciproque, doublée, du côté de la marquise, d'un profond sentiment de pitié et d'admiration attendrie pour ce pauvre et grand génie qui fut son propre bourreau.

Peu après, on voit Mme de Créquy charger son nouvel ami de la traduction d'une épître d'Horace, travail auquel il se met avec empressement et qui lui prend huit jours. « C'est-à-dire huit matinées. Pour vivre, il faut que je gagne quarante sous par jour, lui écrit-il ; ce sont donc seize francs qui me sont dus et dont je prie votre exactitude de différer le payement jusqu'à mon retour de la campagne. » Du reste, il semble redouter le jugement du bailli, dont il recherche l'approba-

tion, en toute circonstance. Au cas particulier, il craint que l'oncle de Mme de Créquy ne se moque de son *barbouillage*, et il ajoute : « J'en ferais de bon cœur autant; mais je ne sais pas dire mieux d'après un autre (Horace), ni beaucoup mieux de moi-même. » Plus loin, il croit avoir deviné que la marquise est « tout à fait dans la dévotion ». Il ne sait s'il faut l'en féliciter ou l'en plaindre. « La dévotion est un état très-doux, lui dit-il, mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'âme assez tendre pour être dévote avec extase, et vous devez vous ennuyer dans l'oraison. Pour moi, j'aimerais mieux encore être dévot que philosophe; mais je m'en tiens à croire en Dieu, et à trouver dans l'espoir d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci. »

Il parle ensuite du fils de Mme de Créquy, et cherche à dissiper les inquiétudes que lui donne le *dangereux métier* (celui des armes) que ce jeune homme a embrassé. Il la félicite de tout ce que sa tendresse l'a portée à faire pour lui donner un état digne de son nom, et il espère qu'elle ne se sera pas ruinée pour le faire tuer. « Au contraire, vous le verrez vivre, prospérer, honorer vos soins et vous payer au centuple de tous les soucis qu'il vous a coûtés. » Trois mois après (15 janvier 1759),

le jeune homme est à l'armée, et les anxiétés de la pauvre mère sont à leur comble. D'un autre côté, elle fait des dépenses considérables pour tenir son fils sur un bon pied, et Jean-Jacques s'élève avec force contre ces dépenses. Il ne voit pas pourquoi il faut qu'elle se ruine pour lui, ni qu'il ait besoin, pour se distinguer, « de ces ridicules équipages qui font battre nos armées et mépriser nos officiers. Quand le luxe est universel, c'est par la simplicité qu'on se distingue... Il ne faut pas que Monsieur votre fils souffre, mais il faut qu'il n'ait rien de trop. Quand il ne brillera pas par son équipage, il voudra briller par son mérite... » Ensuite, il lui fait part d'un projet qu'il a formé d'écrire un livre sur l'Éducation, et il la prie de lui fournir quelques notes, quelques-unes de ses réflexions sur la matière pour l'aider dans son travail. « Vous êtes mère, madame, et philosophe, quoique dévote; vous avez élevé un fils; il n'en fallait pas tant pour vous faire penser... »

Plus tard (21 juillet 1764), au milieu des persécutions que lui attire son *Émile*, il la remercie de toutes les anciennes bontés qu'elle a eues pour lui, et il les retrouve dans les vœux qu'elle daigne faire pour sa conversion. « Mais, dit-il, avec une légère pointe d'humeur, quoique je sois trop bon chrétien pour être jamais catholique, je ne m'en crois pas

moins de la même religion que vous : car la bonne religion consiste beaucoup moins dans ce qu'on croit que dans ce qu'on fait. Ainsi, madame, restons comme nous sommes ; et, quoique vous en puissiez dire, nous nous reverrons bien plus purement dans l'autre monde que dans celui-ci. » Malgré cette nuance d'aigreur qui respire dans sa lettre, il lui conserve toujours l'attachement, le respect, la reconnaissance qu'il lui avait voués, et dont il renouvelle l'expression dans les missives qu'il lui écrivit ultérieurement, c'est-à-dire de 1766 à 1770. A cette dernière date, elle lui demanda de composer la musique d'une chanson qu'elle lui envoya et dont Rousseau fait une légère critique, qu'il termine par cette piquante réflexion, en forme d'axiome : « S'il faut être clair quand on parle, il faut être lumineux quand on chante. »

Là se sont arrêtés, croyons-nous, les rapports qui ont existé entre Mme de Créquy et Jean-Jacques Rousseau, du moins n'en trouvons-nous plus de trace dans la Correspondance de ce dernier, qui, comme on l'a vu, a mis en relief, en passant et sans y tâcher autrement, quelques-uns des côtés essentiels du caractère de la marquise. On sait par lui qu'elle était dévote, mère excellente non moins que sincère amie, et que ses goûts en littérature embrassaient les genres les plus variés,

les plus opposés, puisqu'ils s'élevaient d'abord jusqu'au culte d'Horace, pour redescendre ensuite à la simple chanson.

Mme de Créquy mourut à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain, le 2 février 1803, âgée de plus de quatre-vingt-huit ans, et fut inhumée au cimetière de l'Ouest. Voici l'épitaphe mise sur sa tombe par les soins de ses exécuteurs testamentaires, à défaut de sa famille, dont le nom s'éteignit avec elle :

« Ici repose dame Renée-Caroline de Froullay, veuve de Louis-Marie de Créquy, décédée à Paris, le 2 février 1803, ou 13 pluviose an XI, âgée de 88 ans passés.

« La religion est privée d'un appui ; les pauvres ont perdu leur mère, ses amis l'objet le plus digne de vénération et d'attachement. Sa perte est irréparable et son deuil universel. »

La troisième et dernière personne à qui les lettres du chevalier Daydie sont adressées n'a pas été facile à découvrir. Il s'agit de la comtesse de Tessé, sur l'identité de laquelle un doute s'est assez longtemps élevé dans notre esprit. Cette grande dame se nommait Marie-Charlotte de Béthune-Charost (1). Fille du duc de Béthune

(1) Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, il y a eu une autre comtesse de Tessé bien connue, née Adrienne-Catherine de Noailles ; mais ce ne pouvait être celle que nous cher-

(Paul-François), pair de France, lieutenant général des armées du roi, capitaine des gardes du corps, et de Julie-Christine-Régine George d'Entraigues, elle épousa René-Marie de Froullay, marquis de Tessé et de Lavardin, premier écuyer de la reine, qui fut tué devant Prague en 1742, lui laissant deux garçons, dont l'aîné, âgé de moins de dix ans, recueillit auprès de la reine la charge dont son père était revêtu.

La jeune veuve était déjà, à cette époque, en possession du titre de grande d'Espagne, et à la mort de sa mère, arrivée en 1737, elle avait pris son tabouret chez la reine. Elle fut nommée, en 1745, dame du palais de l'infante d'Espagne, première dauphine de France, et, après la mort de cette princesse, elle passa en la même qualité au service de la seconde dauphine, Marie-Josèphe

chions, c'est-à-dire la destinataire des lettres du chevalier Daydie, puisque ces lettres sont pour la plupart antérieures au mariage de cette comtesse qui, venue au monde le 24 décembre 1741, n'épousa René Mans de Froullay, comte de Tessé, qu'en juin 1755. Elle émigra à la Révolution, et, revenue en France, mourut à Fontenay, près Paris, le 1er février 1814, dix jours après son mari. C'était une femme supérieure, mais singulière, inégale, enthousiaste; Mme de Staël l'a citée comme étant « la personne à qui elle avait trouvé le plus d'esprit ». Voyez le volume intitulé : *Anne-Pauline-Dominique de Noailles*, marquise de Montagu, Dentu, 1865, p. 132 à 137.

de Saxe, mère des rois Louis XVI, Louis XVIII et Charles X.

Nous avons dit qu'un doute s'était élevé dans notre esprit relativement à l'identité de Mme de Tessé. En effet, il nous fallait une comtesse, et c'était une marquise que nous trouvions ; son mari est presque toujours désigné, par les écrivains du temps, sous le titre de *marquis* de Tessé et de Lavardin. Mais leur fils René Mans n'ayant porté que le titre de *comte* de Tessé, évidemment on faisait confusion en appelant le père marquis de Tessé et de Lavardin, au lieu de dire : comte de Tessé, marquis de Lavardin. D'ailleurs, ce qui paraît sans réplique, c'est que ce dernier, au moment de sa mort, avait un frère qualifié *marquis* de Tessé qui, au dire du duc de Luynes, s'offrit pour exercer temporairement la charge de premier écuyer de la reine, en attendant que le jeune fils du défunt, à qui cet emploi était dévolu, fût en âge de l'exercer lui-même. Or, il n'est pas d'usage qu'il y ait deux marquis du même nom dans une famille. En définitive, le maréchal de Tessé, leur ancêtre, avait assez illustré son titre de comte de Tessé, sous lequel il était connu vulgairement, pour que ses descendants tinssent à honneur de le conserver précieusement, de pré-

férence à des qualifications en apparence plus élevées.

Comme on trouvera, dans la seconde série, deux lettres de l'abbé Daydie, nous croyons devoir esquisser ici, en finissant, la physionomie de ce frère du chevalier.

L'abbé Odet Daydie est le type du courtisan mystique greffé sur l'abbé galant. Dans une de ses lettres au chevalier, Mme du Deffand, parlant des fredaines de notre petit collet, les qualifie tout simplement de déportements (1). Le mot nous semble un peu bien gros pour caractériser les aventures d'un aumônier du roi, à une époque et dans un milieu où les amours étaient généralement musqués et raffinés, sinon toujours délicats. D'ailleurs, le marquis d'Argenson cite le nom d'une de ses conquêtes (2), et l'on voit que, digne imitateur de son cousin de Riom, l'abbé savait les choisir dans les rangs les plus élevés de la cour, ce qui ne veut pas dire, après tout, qu'il ne descendît de temps en temps à la nymphe d'opéra et même

(1) *Voy.* p. 300 des *Lettres d'Aïssé*, édit. de M. Ravenel, et 387 de l'édition de M. Eugène Asse.

(2) *Mém.* de d'Argenson, t. II, 230. Il s'agit de Mlle de Charolais, avec laquelle Vauréal, évêque de Rennes, prélat galant et diplomate, était également au mieux.

un peu plus bas. Dans tous les cas, on verra que le doux esclavage où le tenait son trop sensible cœur l'empêchait souvent de se rendre aux vœux de son frère, à qui il promettait sans cesse sa visite, et qui l'attendait toujours.

Au surplus, le plaisir ne lui faisait pas négliger le soin de sa fortune.

Nommé en 1736 aumônier du roi, il obtint l'année suivante l'abbaye d'Uzerche, qu'il échangea plus tard contre celle de Savigny en Limousin (1). C'est que la première ne valait que quatre à cinq mille livres, tandis que la seconde en rapportait plus de vingt-huit mille. Du reste, il n'est pas hors de propos de noter qu'il avait obtenu l'abbaye de Savigny à l'aide d'une petite escobarderie. Voici comment. Il prétendit que sa mauvaise santé ne lui permettait pas de continuer son service d'aumônier auprès du roi; il voulait, disait-il, se retirer du monde, et il demanda cette abbaye à titre de retraite. Elle lui fut accordée, mais alors il ne parla plus de se démettre de sa charge, et l'évêque de Mirepoix fut obligé d'intervenir, et le força à donner sa démission (2).

« Après la mort du chevalier, l'abbé continua

(1) *Mém.* du duc de Luynes, t. I, 404, t. VI, 370.
(2) Idem. t. VI, 394.

à résider au château de Mayac, où se réunissait l'élite de la bonne compagnie de la province. L'habitation n'était cependant ni spacieuse ni magnifique, et la fortune du marquis d'Abzac, seigneur de Mayac, n'était pas très-considérable; mais les bénéfices de l'abbé, qui ne montaient pas à moins de 40, 000 livres, passaient dans la maison, et d'ailleurs nos pères en ces temps-là exerçaient une large hospitalité à peu de frais » (1).

En définitive, l'abbé put jouir de ses revenus jusqu'à la révolution. Né en 1702, il mourut le 5 août 1794, à Périgueux, où deux ans auparavant il s'était retiré avec sa nièce Mme de Montcheuil.

(1) Notice manuscrite de M. le comte de Sainte-Aulaire.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DU

CHEVALIER DAYDIE.

CORRESPONDANCE INÉDITE

DU

CHEVALIER DAYDIE.

LETTRE PREMIÈRE (1).

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Chantilly, ce 8 octobre 1733.

Je prends part à votre joie, mon ami, et je vous prie de dire à madame votre mère combien les vœux que je fais pour sa santé sont sincères. Il n'y a qu'une seule satisfaction que je ne saurois me résoudre à lui souhaiter :

(1) La lettre inédite, adressée vers 1728 par le chevalier Daydie à Mlle Aïssé, étant transcrite en entier dans notre *Introduction*, page 13, nous nous bornerons à y renvoyer le lecteur. Il n'en est pas ainsi de la suivante, que nous n'avons donnée qu'en partie dans la même *Introduction*. C'est pourquoi nous la rapportons ici *in extenso*.

c'est celle qu'elle auroit sans doute à vous garder longtemps auprès d'elle.

Vous demandez des nouvelles. On se pique à Chantilly de ne les pas dire, ou même de les ignorer, et je cours risque de ne vous dire que celles que vous apprendrez ou que vous savez déjà par la gazette. L'évêque de Langres est mort. Pavie est prise ; on n'a pas même eu grand'peine : car le peuple, plus fort que la garnison, la força à capituler dès que la ville a été investie. Nos troupes marchent, dit-on, à Novarre ; mais on prétend que voici le système de la guerre absolument changé, et que l'empereur, au lieu de défendre l'Italie, en retire ses troupes, met seulement une bonne garnison à Mantoue et porte toutes ses forces sur le Rhin, dans l'intention d'attaquer nos frontières et de faire s'il peut une irruption en France. Si cela est, nous aurons bientôt ordre de marcher, au lieu qu'on ne nous avoit assignés que pour le 20 mars.

Le vicomte de Tavannes quitte M. le duc (1). Les partisans du prince crient à l'in-

(1) Le vicomte de Tavannes était attaché au service du duc

gratitude et comptent les bienfaits qu'il a reçus de S. A.; les amis du vicomte, au contraire, disent qu'il a poussé la patience jusqu'où elle peut aller, et citent les injures qu'il a essuyées, tant en discours qu'en autres mauvais traitements. Je ne sais, ma foi, qui a tort ou raison; mais ce que je sais bien, c'est que les princes sont très-ordinairement de fâcheux maîtres. Ils veulent traiter les gens de condition qui s'attachent à leur service sans ménagement et comme des valets, et après ils sont tout étonnés de ne les pas trouver remplis de la fidélité, du zèle et de l'attachement que la seule amitié peut inspirer.

Je serai encore ici jusqu'au 13; après quoi je retournerai à Paris vous attendre : car, puisque madame votre mère se porte bien, vous reviendrez apparemment bientôt, et cela est bien nécessaire à ma satisfaction. Je suis sensible comme je le dois au souvenir de

de Bourbon. Marié à la fille de Mailly-Dubreuil, receveur général des finances à Tours, il s'en sépara trois ans après avec scandale, mais auparavant il perdit au jeu les 300,000 livres qu'elle lui avait apportées en dot. *Mém. de Marais*, publiés par M. de Lescure, t. II, p. 167.

Mlle votre nièce, et je vous prie de l'assurer au moins de mon respect, si vous n'avez l'esprit de mieux faire (1).

LE CHEVALIER DAYDIE.

Au dos est écrit : A monsieur le bailli de Froullay, à Ernée, au bas : Maine (Mayenne).

LETTRE II.

AU MÊME.

A Vaugoubert, ce 1er septembre 1736.

Je suis inquiet de votre tête, mon ami. Je vous conjure d'éviter soigneusement tout ce qui peut vous faire mal. Qu'avez-vous de mieux à faire maintenant que de songer à votre santé? Si vous la négligez, on pourra croire avec raison que votre chute a dérangé les ressorts de l'entendement.

Je voudrois que votre voyage au Maine s'exé-

(1) S'agit-il ici de Renée-Caroline de Froullay, qui n'était pas encore mariée à M. de Créquy, ou de sa sœur aînée Marie-Charlotte? Nous inclinons à croire qu'il est question de la première.

cutât bien vite. Je serois fâché que vous l'entreprissiez dans une saison moins commode, ou que vous le renvoyassiez à l'année prochaine : car, quand une fois je vous aurai rattrapé, je voudrois ne plus vous quitter.

Je trouve fort mauvais que vous mettiez obstacle à la grâce qu'on auroit voulu me faire. Si j'avois osé me flatter qu'une lettre écrite de mon chef, et dont vous ne seriez pas au moins de moitié, pût être bien reçue, je n'aurois pas manqué d'écrire. Mais nous verrons cet hiver. Je vous assure que je n'oublierai rien pour me venger du tort que vous me faites, et pour me mettre en état de n'avoir plus besoin ni de votre protection ni de votre entremise.

Nous nous portons tous bien. Nous vous aimons tous. Ma sœur dit quelquefois : « Ah! voilà une oronge que je voudrois bien que le bailli de Froullay mangeât! » Savez-vous que cette sœur est la plus aimable et la plus vertueuse créature qui vive (1)? Malheureusement elle n'est pas jolie; sans cet inconvénient, je

(1) Voir la note 2 de la page 31.

vous conseillerois de venir ici mettre à profit les préventions favorables qu'elle a sur votre compte. Je crois qu'elle a un roman dans la tête dont vous êtes le héros.

Je t'embrasse, mon ami, mon roi. Ayez soin de votre santé pour l'amour de vous et pour l'amour de moi. Je ne voudrois ni ne pourrois vivre sans vous (1).

LETTRE III.

AU MÊME.

A Vaugoubert, ce 4 septembre 1736.

Je m'empâte dans l'oisiveté. Je ne vois, je n'entends que des choses douces et tendres; je caresse depuis le matin jusqu'au soir des gens que j'aime, et j'en suis à mon tour caressé. Je chasse, je me promène, je lis, je rêve ou je fais la conversation quand et comme il me plaît. Ma volonté n'est jamais contrariée;

(1) Cette lettre, adressée à Paris, aux *Écuries de la reine*, a été renvoyée à Ernée (bas Maine) où se trouvait alors le bailli.

nul objet n'aigrit ma bile. Vous direz sans doute qu'on peut et qu'on doit être, au milieu de la cour, comme je suis au milieu de ma famille; y conserver la même tranquillité d'âme. Je vous souhaite ce talent, monsieur. Quant à moi, je désespère de l'acquérir jamais. Vos conseils, votre exemple ne peuvent me refondre : aussi capable de vous aimer et de vous admirer qu'incapable de vous imiter. *Vive valeque.*

Tous les miens vous saluent et vous aiment. Recommandez-moi aux nôtres de votre monde.

LETTRE IV.

AU MÊME.

A Vaugoubert, ce... septembre 1736.

Je vous adresse cette lettre-ci au Maine, mon *monsu.* Je souhaite que vous y soyez arrivé en bonne santé et que vous goûtiez le plaisir d'embrasser madame votre mère. Vous savez que vous ne pouvez lui rien dire d'assez fort

pour peindre les sentiments de respect et de vénération dont je suis rempli pour elle. N'oubliez pas aussi de faire ressouvenir mademoiselle votre nièce qu'elle m'a permis de me dire un de ses serviteurs. Je conserve inviolablement les sentiments qui sont attachés au titre; enfin, mettez-moi, s'il est possible, aussi bien dans l'esprit de tous vos parents que vous l'êtes dans celui des miens.

Je suis fâché qu'il y ait du changement dans le projet qu'avoit Mme la comtesse de L*** de venir au mois de septembre à Paris. Vous auriez dû me mander à quel temps l'exécution en est remise.

Je vous remercie, mon *monsu*, de tous les bons offices que vous me rendez auprès des grands. Je gagne beaucoup à faire passer par vous les respects que je leur rends. Vos bontés pour moi leur persuadent que je mérite quelque estime. « C'est par là que je vaux, si je vaux quelque chose. »

Ma santé est très-bonne. Je suis ici dans mon centre. Je n'y trouve à dire que vous. Bonjour, mon petit bailli. Portez-vous bien, et réjouis-

sez-vous. *Hoc primus repetas opus; hoc postremus omittas* (1).

LETTRE V.

AU MÊME.

A Vaugoubert, ce 21 septembre 1736.

Je me réjouis, mon cher ami, de vous savoir entre les bras de madame votre mère. Je prends part au plaisir que vous avez de vous embrasser tous deux. C'est une chose agréable et utile de revoir ses parents, quand ils sont aimables et vertueux; les bonnes qualités qu'ils nous ont transmises croissent en se rapprochant de leur source : la sympathie agit avec plus de force.

C'est un grand bonheur que vous ne vous soyez fait aucun mal en versant aussi rudement que vous avez fait. Cette nouvelle chute étoit bien capable d'augmenter les ressentiments que vous avez encore de celle qui nous

(1) *Horace. Epit.*, VI, v. 48, liv. I.

a tant donné d'inquiétude. J'espère que l'air natal et le repos vont achever votre guérison. Je vous exhorte à prendre, à votre retour, toutes les précautions qui peuvent vous garantir de quelque nouvel accident. Je ne suis pas fort sujet aux inquiétudes vagues et inutiles; je vous avouerai cependant qu'à présent je vous crois toujours prêt à tomber. Je vous tiendrois volontiers par la lisière.

Mille et mille respects à madame votre mère et à Mlle de Froullay. Je crois que vous m'avez mis en droit de leur être aussi attaché que vous-même. Tous les miens vous embrassent *animo fraterno*.

LETTRE VI.

AU MÊME.

A Vaugoubert, ce 26 septembre 1736.

Je n'ai point reçu de vos nouvelles cet ordinaire-ci, monsieur le bailli, et cela ne me plaît pas; car, quelque indulgence que j'aie pour la paresse, je trouve qu'une fois la se-

maine n'est pas trop. Il ne tiendroit même qu'à moi, si je voulois, de prendre quelque ombrage sur l'état de votre santé; mais je chasse cette pensée comme la plus mauvaise et la plus fâcheuse que je puisse avoir. J'aime mieux me figurer que vous êtes à faire quelque visite dans votre Maine et qu'en cousinant vous avez oublié votre petit serviteur. Je vous prie au moins d'en faire mention auprès de vos parents, pour lesquels vous savez assez mes sentiments tendres et respectueux.

Nous sommes ici dans un grand deuil. Nous avions deux faucons charmants qui sont morts tous deux à la fois, sans que nous puissions en deviner la cause. A cet accident près, tout va bien et nous vous aimons *al solito*. *Vale*.

LETTRE VII.

AU MÊME.

A Vaugoubert, ce 4 octobre 1736.

Je vous passe, mon *monsu*, de ne point me mander les nouvelles publiques; il m'en chaut, et pourvu que je sois bien instruit de ce qui

regarde votre propre individu, je serai content de votre diligence.

Je suis fâché d'apprendre que vous vous trouvez encore embarrassé d'affaires dans le Maine, où je me flattois que vous pourriez enfin reposer votre tête. Je consens que vous travailliez pour le bien public, puisque c'est votre vocation et que cela est en soi très-louable; mais non pas jusqu'à vous incommoder, et je prétends que, non-seulement il est juste et convenable à vous, mais encore utile à votre famille que vous abandonniez même le soin de certains intérêts pour quelque temps, plutôt que de vous mettre dans le risque de perpétuer vos maux de tête; et je m'en rapporte à madame votre mère, que je regarde comme la source de toute raison et de toute vertu.

Je compte retourner à Paris vers la fin de novembre. Dès que j'y serai, vous disposerez de moi à votre gré. Mon premier emploi, mon premier désir seront de vous chercher, de vous suivre, de vous obéir, de vous plaire et complaire en tout.

Recommandez-moi aussi bien auprès de tous vos parens que vous l'êtes auprès des miens.

LETTRE VIII.

A Mlle DE FROULLAY (1).

A Vaugoubert, ce 17 octobre 1736.

J'avoue, mademoiselle, que je supportois assez impatiemment la négligence de M. le bailli de Froullay; mais elle me fait aujourd'hui beaucoup plus de bien qu'elle ne m'a causé de mal, puisque la compassion que vous avez de la manière dont il me traite vous engage à me faire l'honneur de m'écrire. Si vous vouliez, mademoiselle, réparer de même tous ses torts avec moi, je n'aurois garde de désirer qu'il s'en corrigeât; je le prierois au contraire de continuer et d'augmenter encore ses rigueurs. Ne serois-je pas assez payé de l'attachement que j'ai eu pour lui toute ma vie s'il servoit à vous donner quelque idée de celui que je suis capable d'avoir pour vous, et du respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, ma-

(1) Elle se maria à M. de Créquy cinq mois après la date de cette lettre (6 mars 1737).

demoiselle, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Si je suis assez heureux pour qu'il soit vrai que madame la comtesse de Froullay soit de moitié dans les bontés que vous me faites l'honneur de me témoigner, je vous prie, mademoiselle, de trouver bon qu'elle partage aussi les actes de ma reconnaissance. Ma mère et ma sœur ont été très-flattées de voir leur nom dans votre lettre. Elles sont remplies de respect pour tout ce qui porte le vôtre, et pour vous personnellement, mademoiselle.

LETTRE IX.

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Versailles, ce 12 août 1738.

Les bons offices, madame, que M. le bailli de Froullay me rend auprès de vous sont la marque la plus touchante qu'il puisse me donner de son amitié; mais croyez, madame, que, quelque chose qu'il ait pu vous dire de mon attachement, il n'a fait que lui rendre les dis-

cours que je lui tiens toute la journée. Puisse-t-il avoir trouvé des expressions qui répondent à mes sentiments! Je désire, madame, avec passion que vous soyez parfaitement convaincue du tendre respect et de l'attachement avec lesquels j'ai l'honneur d'être, pour toute ma vie, etc., etc.

Oserai-je prendre la liberté de présenter ici mes respects à monsieur le marquis de Créquy?

LETTRE X.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 12 juillet 1740.

Enfin, mon ami, me voilà à Mayac, bien reçu, bien logé, bien traité, avec les meilleures gens, et à mon gré les plus sociables et les plus aimables qu'il y ait je crois au monde. Je ne sors des bras de l'un que pour entrer dans ceux de l'autre. Ma mère, ma sœur, mon frère, mon beau-frère, mes neveux et nièces m'inspirent et me témoignent les sentiments les plus tendres. Je garde pourtant toujours une oreille

pour toi, mais assurément on ne me le défend pas; au contraire, chacun se pique ici de vous aimer comme moi-même, et votre famille ne vous est pas plus attachée que la mienne.

Je n'ai encore rien à te dire sur ce qui regarde Ce (1).....; mais tout ce qu'on me dit de Nanthiac cadre assez avec mes desseins, et je verrai incessamment à fond de quoi il est question, et ne manquerai pas de vous en rendre compte. Conservez-vous, mon bailli, et divertissez-vous. Pour Dieu! je ne puis m'empêcher d'admirer et de louer la bonté avec laquelle vous êtes tout à tous; mais si elle nuit à votre bonheur, si elle préjudicie à votre santé, je vous déclare que c'est un excès qui dégénère en foiblesse, et que tout homme qui ne sait pas concilier ses propres intérêts avec ceux des autres est un sot au premier chef et pèche contre la première règle de la justice.

Je vous prie de me recommander au souvenir des gens que j'aime. Cela n'est pas in-

(1) Comme nous l'avons dit plus haut, le mot a été enlevé par une déchirure du papier; mais nous croyons y distinguer un C majuscule et un E minuscule, ce qui serait le commencement du nom de sa fille : *Célinie*.

fini, comme vous savez; mais si je m'attache à peu de gens, en récompense je m'attache beaucoup à ceux qui sont suivant mon cœur.

Ne perdez jamais aucune occasion de faire ma cour à la reine. Il n'y a personne, je crois, assez stupide pour ne pas être touché de sa vertu; mais aux sentiments que tout le monde lui doit je joins encore ceux de la plus vive reconnaissance et de l'attachement le plus inviolable; et je crois qu'on peut les lui témoigner avec d'autant plus de confiance qu'il m'a toujours paru que l'élévation où elle est ne la rend pas inaccessible ni insensible à cette sorte d'hommage.

LETTRE XI.

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Mayac, ce 21 août 1740.

Quoique M. le bailli de Froullay, madame, soit dans l'habitude de me rendre tous les bons offices dont il peut s'aviser, il ne pouvoit rien faire pour moi de plus flatteur que de

vous engager à me faire l'honneur de m'écrire ; mais, madame, la part qu'il peut prétendre à l'obligation que je vous ai ne diminue rien de la reconnaissance que je vous dois. Vous avez donné à votre lettre la grâce et le tour les plus propres à me persuader que la peine que vous avez prise est moins l'effet de votre complaisance pour lui que de vos bontés pour moi. Pardonnez-moi, madame, cette petite vanité : elle part de l'opinion que j'ai de votre justice. Je mérite que vous m'associiez un peu à l'amitié que vous avez pour le bailli, puisque je partage, il y a longtemps, les sentiments qu'il a pour vous. Il doit vous l'avoir dit, madame : j'admire continuellement l'ordre, la raison, la conduite et l'esprit dont vous êtes remplie. Je sens peut-être mieux qu'un autre le prix de toutes vos vertus, parce que j'en ai quelque image sous les yeux. L'honneur que vous faites à ma mère et à ma sœur m'autorise à leur donner cet éloge. Permettez-moi de croire que vous vous ressemblez. Ce préjugé forme entre le bailli et moi un nouveau degré de sympathie que je saisis avec empressement. J'apprends à tous mes parents

à connoître et à aimer les siens, et je vous assure, madame, que ma mère et ma sœur vous respectoient avant peut-être que vous sussiez qu'elles existoient. Je souhaite extrêmement qu'en récompense vous me ménagiez quelque part à la bienveillance de monsieur le marquis de Créquy. Je ne désespère pas de mettre à fin quelque jour le projet que j'ai souvent fait d'aller, sous la protection du bailli, vous rendre à tous deux mes devoirs. Je désire avec passion d'être à portée de vous dire l'attachement que j'ai conçu pour vous, et le respect infini avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XII.

AU BAILLI DE FROULLAY.

1741.

Il est bien juste, mon cher bailli, que vous me regrettiez un peu, car je vous assure qu'il n'y a point de moment dans ma vie où notre séparation ne me cause quelque amertume. Ce

qui me console, c'est que je suis persuadé que vous prendriez le même parti que moi, si le service de la religion ne vous en ôtoit pas la liberté. Une vie saine, tranquille, innocente, une situation où l'on peut toujours penser ce qu'on veut et dire ce qu'on pense, vous paroîtroit sans doute préférable à des plaisirs plus vifs, dont on ne peut jouir qu'en s'imposant la contrainte de déguiser souvent ses sentiments et de chercher à plaire à bien des gens que dans le fond on n'estime guère. Il faut pour cela un degré de philosophie, une flexibilité d'humeur, une facilité de mœurs dont j'avoue que je ne suis pas capable; au lieu que, dans ma retraite, je laisse aller sans peine le monde comme il va, mon imagination ne s'étend pas plus loin que mes sens; quand je ne vois et n'entends rien qui choque ma raison, je suppose avec M. Pope que tout est bien.

Je suis sensiblement touché de la continuation des bontés de la reine. En quelque lieu que je sois, je ferai toujours aussi les mêmes vœux pour S. M. Je compte que vous ne manquerez pas de présenter dans l'occasion mes très-humbles respects à la comtesse de Tou-

louse (1). Votre Excellence sait bien que ce n'est pas ma faute si je n'ai pas eu l'honneur de faire plus souvent ma cour à S. A. S.

Tout ce qui habite ce château vous honore, et... (2).

LETTRE XIII (3).

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

Depuis que j'ai appris, madame, la perte que vous avez faite, j'en suis continuellement occupé. Je n'ai cependant, madame, osé me livrer d'abord à l'envie que j'avois de vous témoigner l'attendrissement que votre état me cause. J'ai senti que c'est à M. le bailli de Froullay qu'il appartenoit de donner à votre cœur es premières consolations dont il a besoin, et

(1) Marie-Victoire-Sophie de Noailles, veuve de Louis de Pardaillan, marquis de Gondrin, avait épousé en secondes noces le comte de Toulouse, fils naturel de Louis XIV et de Mme de Montespan, lequel était mort en 1737.

(2) Le reste de la lettre manque.

(3) Cette lettre est dépourvue de date et de millésime; nous la plaçons ici parce que tout porte à croire qu'elle est relative à la mort du marquis de Créquy, arrivée le 24 février 1741.

que ce n'est qu'en me présentant à sa suite que je puis me flatter que vous daignerez faire quelque attention à la part que je prends à votre douleur.

Si vous êtes persuadée, madame, comme je n'en doute point, que vous n'avez point d'ami plus tendre, plus fidèle et qui vous soit plus entièrement dévoué que M. le bailli, je vous prie, madame, de faire réflexion que je partage tous ses sentiments, et qu'il n'y a par conséquent personne au monde qui puisse vous assurer avec plus de vérité que moi que je prends un intérêt sensible au malheur qui vous touche, et que je fais pour vous, dans cette triste occasion, tous les vœux que doivent m'inspirer l'attachement inviolable et le respect sincère avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE XIV.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 12 septembre 1742.

Je suis fort édifié, mon cher bailli, de la création de nos deux nouveaux ministres (1). Je réponds à mes compatriotes qui me demandent ce que cela veut dire comme Philippe II à don Carlos : « Tranquillisez-vous, tout ce qu'on fait c'est pour votre bien (2). » Et ce qu'il y a de bon, c'est que je ne leur dis que ce que je me dis à moi-même. J'adore la Providence et me tais, *tacui domine quia fecisti* (3). N'est-ce pas comme cela que vous me voulez, mon bailli? et n'êtes-vous pas bien content de ce premier fruit des réflexions que vous

(1) Comme nous l'avons indiqué plus haut, il s'agit du comte d'Argenson et du cardinal de Tencin. *Voyez* le *Journal* de Barbier, t. III, 375.

(2) Paroles que le roi d'Espagne adressa à son fils, quand il vint lui-même l'arrêter dans sa chambre pour l'envoyer en prison, où peu après il fut empoisonné.

(3) *David, psaume* XLIX, verset 21.

me laissez à faire? Ce que je trouve de beau dans cette addition à nos ministres, c'est qu'elle est en pur gain, et qu'on ne parle de nous en ôter aucun : car je suis pour les ministres comme M. de Vendôme étoit pour les joueurs. Je souhaite qu'ils prospèrent tous et que la génération des uns ne soit pas la destruction des autres.

Quelles nouvelles avez-vous de monsieur votre frère et de votre neveu (1)? Je vous prie de m'en faire part quand vous en recevrez. On dit que l'ardeur de nos troupes est incroyable et qu'il n'y a pas un soldat qui ne brûle d'en venir aux mains et de contribuer à la délivrance de Prague. Je souhaite qu'on les mène au combat sans marchander. On verra ce que c'est que les François quand on ne les refroidit et ne les intimide pas par de vaines délibérations.

Je vous embrasse, mon très-cher ami, et me redonne tous les jours à vous, quoique j'y sois entièrement depuis longtemps.

(1) Son frère et son neveu, comme nous l'avons déjà dit, étaient allés au secours de Prague, assiégée alors par les Autrichiens. *Barbier*, t. III, août et septembre 1742, *passim*.

Dites pour moi quelque chose à notre ami Balleroy (1). Je devrois lui faire un compliment sur l'illustration de M. son cousin; mais comme j'ai pris le parti de n'en faire à personne sur ce sujet, j'imagine qu'il ne trouvera pas mauvais de n'être pas excepté.

Mes parents vous baisent les mains; Mme de Nanthiac surtout, qui est arrivée hier ici.

LETTRE XV.

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Mayac, ce 30 avril 1743.

Personne, madame, n'est plus en état que vous de juger de la douleur que me cause la perte que je viens de faire (2). Tous les sentiments honnêtes qui peuvent toucher un cœur sensible vous sont connus, madame, et en jetant les yeux sur votre conduite à l'égard de monsieur votre fils, vous devez apercevoir tout

(1) Gouverneur du duc de Chartres.
(2) Il s'agit de la mort de sa mère.

ce qu'on doit à une mère tendre qui se consacre entièrement au service de sa famille, et qui remplit sans distraction les devoirs de son état. Je ne doute donc pas, madame, que, joignant au sentiment commun à toutes les personnes aussi vertueuses que vous l'êtes, l'intérêt particulier que vous inspire pour moi l'amitié dont m'honore M. le bailli de Froullay, vous ne soyez plus touchée qu'une autre de mon malheur. Vous devez encore ajouter à ces motifs de votre compassion pour moi le souvenir des vœux que je fais continuellement pour vous et pour tout ce qui vous appartient, et de l'attachement inviolable et très-respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

Ma sœur est touchée comme elle doit, madame, de l'honneur que vous lui faites de penser à elle. Elle me charge de vous assurer de sa reconnaissance et de son respect.

LETTRE XVI.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 5 octobre 1743.

Je vous plains, mon cher bailli, de vous séparer si tôt de monsieur votre neveu. Je vois, par l'éloge que vous me faites de ses bonnes qualités, que vous avez pris pour lui une nouvelle dose d'estime et d'amitié, assurément très-bien fondée. Dieu vous le devoit et à votre maison. Je suis si persuadé qu'il en soutiendra et en augmentera le lustre (1), que je vous prie de l'assurer que je le respecte déjà autant que je l'aime.

Je suis très-sensible au souvenir de Mme la marquise de Créquy. Je la remercie de la part qu'elle a bien voulu me faire de sa chanson. C'est un mérite bien rare dans les personnes d'une conduite aussi austère que la sienne de

(1) Ces prévisions ne devaient pas se réaliser. Le jeune marquis de Froullay était voué, comme nous le verrons, à une mort prématurée.

savoir chanter sur un ton si doux les charmes et la beauté de celles qui ne les imitent pas; et je la révère doublement de mêler de la gaieté et un peu d'indulgence philosophique à la pratique de toutes les vertus. Elle tient cela de vous, mon bailli.

Puisqu'il n'est pas question de paix, je suis ravi que le roi prenne le parti d'armer par mer. Il me paroît démontré qu'étant joints avec l'Espagne, nous devons (si nous nous conduisons raisonnablement), par l'avantage que nous donne la situation de nos ports, ruiner en peu de temps le commerce des Anglais et des Hollandais.

J'ai été enrhumé et assez languissant pendant quinze jours; mais je commence à reprendre courage et à monter à cheval. J'embrasse de tout mon cœur Votre Excellence. Tous mes parents vous honorent et me chargent sans cesse de vous le dire.

LETTRE XVII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 22 novembre 1743.

L'abbé (1) est parti avec d'autant plus de regret de notre part que nous ne trouvions pas la cicatrice de sa jambe assez consolidée pour qu'il dût se mettre en chemin ; mais l'envie de se rendre à son devoir l'a emporté sur nos remontrances et sur le penchant qu'il auroit eu lui-même à prolonger son séjour avec nous. Le chevalier de Ribérac (2) traîne toujours, et pour ne pas trop me distinguer, je me suis mis aussi à être enrhumé. Je tousse beaucoup, mais sans oppression, et comme je n'ai rien de mieux à faire que de conserver mon individu, *e veder quanto un coyone puo campar*, je me gouverne comme un prélat; de manière que j'espère que ceci n'aura point de suite.

(1) Plus loin, on trouvera deux lettres de l'abbé Daydie.
(2) Autre frère du chevalier.

Comment vous comportez-vous, vous, mon cher bailli? Bien, j'espère, sainement, tranquillement et conduisant prudemment et sagement votre barque, sans trop vous approcher ni vous éloigner du rivage, comme font les gens téméraires ou timides, exemple que je suivrois s'il étoit en nous d'imiter ce que nous admirons. Je baise très-humblement les mains à Votre Excellence et tout ce qui est ici en fait autant.

Il nous est arrivé aujourd'hui un grand désastre à notre fauconnerie. Un faucon de quatre mues, le meilleur qu'il y eût au monde, je crois, s'est cassé une aile en fondant sur une perdrix.

LETTRE XVIII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 29 novmbre 1743.

Je commence ma lettre, avec votre permission, mon cher bailli, par embrasser monsieur votre neveu et par vous témoigner la part que je prends à la joie que vous avez de le revoir

en bonne santé, en si bonne réputation et en train de toutes les manières de fournir une grande et brillante carrière (1). Vous ne formez pas un seul désir, vous n'avez pas un sentiment pour lui que je ne partage, et je supplie très-humblement Votre Excellence de l'en assurer.

Le mariage de M. le duc de Chartres avec Mlle de Conti est si naturel, si bien assorti que je n'ai jamais douté qu'il ne se fît. Je m'en réjouis donc sincèrement. J'espère que vous voudrez bien assurer Mme la princesse de Conti que je n'ose prendre la liberté de lui écrire, mais que je prends celle de vous prier très-humblement de la faire ressouvenir dans cette occasion de mon très-respectueux attachement pour S. A. S. Si M. le prince de Conti est de retour, je me flatte, mon cher bailli, que vous m'acquitterez des mêmes devoirs auprès de lui : car il n'est rien de plus commode, de plus

(1) Le jeune marquis de Froullay (Charles-Élisabeth), blessé à la bataille de Laufeld, le 2 juillet 1747, mourut le 11 du même mois. Il avait épousé deux ans auparavant Jeanne-Gabrielle de Lamotte-Houdancourt, fille du maréchal de ce nom. Dans une épître à la duchesse du Maine, Voltaire a consacré quelques vers à la mémoire du marquis de Froullay, mort à l'âge de vingt-cinq ans. — Voltaire, édition Baudouin, t. XVII, 204.

honorable et de plus efficace pour moi que d'avoir auprès des grands un interprète comme vous. Votre amitié donne, ce me semble, à mes sentiments quelque poids et quelque lustre. A peine oserois-je les produire sans ce passeport.

LETTRE XIX.

AU MÊME.

A Mayac, ce 20 décembre 1743.

Je vous remercie, mon cher bailli, de tout ce que vous faites pour moi, et de tout ce que vous me dites. J'ignore ce que vous n'avez pas la bonté de m'apprendre; mais Dieu merci votre affection suffit à mon instruction, ou du moins à ma curiosité.

Je prends part à l'affliction que l'état de M. Dantin cause aux personnes qui s'y intéressent. Le cours et la fin de sa vie font également pitié.

Quand *notre* neveu seroit un Turc, je l'aimerois en vertu de ses bonnes qualités. Jugez de

mes sentiments pour lui quand je pense qu'il vous appartient de si près. J'ai écrit au bon Duverger pour le prier de m'envoyer par les rouliers de Limoges cent bouteilles de mon vin, bien emballées. Si par hasard il n'usoit pas dans cette occasion de sa diligence ordinaire, j'espère que V. E. voudra bien joindre ses exhortations à mes prières et dire à l'ami Thiriot (1) que je le supplie de vouloir bien lui faire les avances et lui donner tous les secours et toutes les lumières dont il pourroit avoir besoin pour terminer cette grande affaire.

Ma santé est très-bonne maintenant, et nous sommes tous assez gaillards et serviteurs de V. E. à vendre et à dépendre.

Quand Mme de Nanthiac me surprend à vous écrire, elle trouve très-mauvais que je ne vous dise rien en particulier de son attachement pour V. E.

(1) Il s'agit de l'ami de Voltaire, éditeur de quelques-uns de ses ouvrages, 1699-1772.

LETTRE XX.

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Mayac, ce 10 janvier 1744.

Les marques, madame, que vous daignez me donner de la continuation de vos bontés me comblent de joie et de reconnaissance. Si j'avois imaginé que les priviléges de ce temps-ci ne souffrissent aucune restriction, je n'aurois pas attendu votre permission, madame, pour vous assurer que personne au monde ne fait pour vous des vœux plus sincères que moi. Vos vertus et votre conduite sont une caution suffisante du respect que tous les honnêtes gens ont pour vous; c'est à moi, madame, de recourir à la protection de M. l'ambassadeur pour obtenir que vous fassiez quelque cas de mes sentiments. Je me flatte qu'il a la bonté de vous dire que le premier soin que j'exige de son amitié c'est de vous témoigner sans cesse la passion avec laquelle je désire que vous soyez

persuadée du profond respect et de l'attachement inviolable avec lesquels, etc.

Mes parents sont sensibles, madame, à l'honneur que vous leur faites. Ils me chargent de vous présenter leurs plus humbles respects. Je prendrois volontiers, si je l'osois, la liberté de vous supplier d'apprendre mon nom à monsieur votre fils, et de ne pas permettre que M. le chevalier de Créquy l'oublie.

LETTRE XXI.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 10 janvier 1744.

Je souhaite, ainsi que vous, mon cher bailli, que l'affaire de M. du Mans soit terminée et que vous n'en entendiez plus parler. Elle vous a bien assez tourmenté. Il n'y a rien de plus fâcheux que d'avoir des discussions avec des gens qui ne font aucune difficulté de recourir à la calomnie et à la corruption. Il faut à ce propos que je vous prie encore, mon cher bailli, de

vouloir bien solliciter l'abbé de Salaberry (1). Il est, comme je vous ai dit, rapporteur d'un procès que mon frère a contre le marquis de Laxion (2). Or, ce marquis, qui est un diable en chicane, a, dit-on, trouvé le secret de concilier la bienveillance du secrétaire du susdit abbé, qui, le servant à sa guise, n'a jamais voulu faire les extraits et mettre l'affaire en état d'être jugée lorsque nous étions sur les lieux, à portée de solliciter les juges; et aujourd'hui que M. de Laxion est à Paris et que nous en sommes absents, il en presse le jugement de tout son pouvoir. Je vous supplie donc, mon cher bailli, de témoigner comme il faut à l'abbé de Salaberry que vous vous intéressez à ce qui regarde mon frère; mais gardez-vous bien de lui dire un mot de la partialité dont nous soupçonnons son secrétaire, car on m'a averti que si nous témoignions la moindre défiance contre cet homme, l'abbé de Salaberry s'en formaliserait

(1) Conseiller clerc au Parlement. Grand ami de Maupeou et de Machault.

(2) Charles-Chapt de Rastignac, marquis de Laxion, marié en 1724 à Marie-Eléonore Daydie de Ribérac, mourut en 1763, au château de Laxion, âgé de soixante-neuf ans.

lui-même et ne nous le pardonneroit jamais. Nous n'avons pour toute protection et pour tout guide dans ce procès que M. Bertrand, qui ne fait aucun doute sur la légitimité de nos prétentions, mais je crains bien que ses soins et l'évidence de la cause ne soient pas des secours suffisants contre l'activité et la capacité de M. de Laxion, qui est un des plus célèbres et des plus dangereux chicaneurs qu'il y ait dans la province et dans tout le royaume.

Je me réjouis du bien et des honneurs qui arrivent à M. le duc de Richelieu, et je le lui dirois volontiers si je croyois qu'il m'appartînt de dire quelque chose à un favori. J'ai écrit à Mme de Rochefort (1), et vous supplie très-humblement de suppléer, par la continuation de vos bons offices, à tout ce qui me manque auprès des gens que je dois aimer, honorer et

(1) Fille de Louis de Brancas, marquis de Cereste, maréchal de France, Marie-Thérèse de Brancas était née en 1716. Devenue veuve vers 1738 de Jean-Anne-Vincent de Larlau de Kercadio, comte de Rochefort, qu'elle avait épousé deux ans auparavant, elle se remaria en 1782 au duc de Nivernois et mourut le 5 décembre de la même année. M. de Loménie a publié, en 1870, un volume in-8° intitulé : *La comtesse de Rochefort et ses amis.*

cultiver. Votre amitié, mon cher bailli, suffit à me relever de tous mes défauts; elle fait tout mon bonheur et toute la gloire où je prétends.

Ce coquin de pâtissier me mande qu'il n'a pu faire votre pâté la semaine dernière et qu'il ne partira que le 11, c'est-à-dire demain. Je remercie V. E. et Duverger aussi du soin qu'il a pris de m'envoyer le vin que je lui demandois.

LETTRE XXII.

AU MÊME.

(Janvier 1744.)

Je me réjouis des biens et des honneurs qui arrivent à M. de la Tournelle. Le roi ne sauroit appliquer ses récompenses à personne dont le mérite et les services lui soient plus connus et plus agréables. Voilà donc un article dans l'ordre. Plaise à Dieu que les autres aient leur tour! A propos d'ordre, le chevalier de Nanthiac vient de recevoir sa pension de cinq cents écus qui est du mois de juillet. J'imagine que

M. Dormesson (1), qui est de ses amis et qui a soin de le faire payer, a obtenu quelque grâce en sa faveur; mais l'abbé soutient que M. le contrôleur général n'agit jamais dans ces sortes de distributions que par des lois générales, et que puisque le chevalier de Nanthiac est payé, je vais l'être infailliblement. J'en doute, mais à tout hasard je vous envoie ma quittance, vous priant, mon cher bailli, si vous touchez cette pension, de me la faire tenir par une rescription sur le receveur des tailles de Périgueux. L'ami Thiriot vous dira comme cela se fait. Vous entendez bien que mon intention est que vous ne vous donniez à cet égard aucune peine que celle de retirer mon ordonnance au bureau, si elle est prête.

La réconciliation du grand prieur (2) avec le

(1) Intendant des finances.

(2) Le grand prieur du Temple était alors le chevalier d'Orléans (Jean-Philippe), fils naturel du régent et de la comtesse d'Argenton. La querelle et la réconciliation auxquelles le chevalier Daydie fait allusion sont racontées tout au long dans les *Mémoires* du duc de Luynes, t. IX, p. 52. En s'élevant contre une proposition faite dans le chapitre par le bailli de Conflans, le grand prieur s'était écrié : « Cela serait infâme ! » et le bailli lui répondit : « Je ne connais ici d'infâme que vous. » Un duel s'ensuivit entre le neveu du bailli de Conflans et le grand

bailli de Conflans est fort édifiante. Je souhaite qu'elle s'étende sur tous ceux qui avoient pris ou qui n'avoient pas voulu prendre part à leur querelle... (1)

LETTRE XXIII.

AU MÊME.

(1744.)

Quel chien de train, quelle chienne de vie vous menez, mon cher bailli! Lundi à Versailles, mardi à Paris, mercredi à Marly; au lever, au coucher, et par-dessus cela plus de lettres, plus d'affaires qu'un procureur. Que je vous plains si vous n'êtes pas persuadé que ce genre de martyre mène au moins en paradis : car il me semble qu'il faut être saint ou fou pour

prieur, qui fut très-dangereusement blessé d'un coup d'épée. Plus tard, reconnaissant ses torts, car il avait été le provocateur, il se réconcilia avec le bailli de Conflans, et mourut en 1748, après « s'être jeté, dit Barbier, dans une dévotion si austère qu'elle l'a plus épuisé que ses débauches ». *Journal de Barbier*, t. IV, p. 310.

(1) Le reste de la lettre manque.

s'abandonner ainsi soi-même. *Seipsum deserere turpissimum est.* Peut-être de votre côté déplorez-vous la vie obscure et fainéante dans laquelle je croupis; et voilà comme la moitié du monde se moque de l'autre, ou, pour adopter une maxime plus douce et plus philosophique, voilà comme tout le monde a raison; en effet, chacun suit son inclination, et cela est bien fait.

Vous m'avez fait grand plaisir, mon cher bailli, de me mander des nouvelles de madame votre mère. Je sais que vous mettez au nombre de vos vertus celle de l'aimer beaucoup, et moi je mets au nombre de mes devoirs les vœux que je fais pour sa conservation.

Je ne suis pas surpris de l'impatience que M. le prince de Conti témoigne d'aller se mettre à la tête de son armée. Je (1) souhaite qu'on

(1) Nous étions alors engagés dans cette guerre dite de la *succession d'Autriche*, entreprise pour dépouiller Marie-Thérèse, et qui ne profita qu'au roi de Prusse, malgré les victoires de Fontenoy, de Raucoux, de Lawfeld, etc., remportées par les Français sous les ordres du maréchal de Saxe. Quant au prince de Conti, il opéra en Italie, où il commanda en chef. Il ouvrit la campagne le 1er avril 1744, avec l'infant d'Espagne don Philippe, époux de la fille aînée de Louis XV. Voir Vol-

l'emploie tout de bon et qu'on lâche la main à son zèle et à son courage. *Hunc saltem everso juvenem succurrere sæclo ne prohibete* (1)!

Est-on bien résolu de ne point se servir de M. le maréchal de Belle-Isle? C'est à mon sens, et à celui de tous les gens qui n'ont d'autre intérêt que celui de l'État, un étrange aveuglement ou une extrême malice. Mais je ne songe pas que voilà un discours qui peut faire trembler un courtisan, un courtisan actuellement en plein Marly (2).

LETTRE XXIV.

AU MÊME.

A Mayac, ce 17 janvier 1744.

Quelque opinion que j'aie, mon cher bailli, de la bonté de M. le dauphin, je sens bien que

taire, *Siècle de Louis XV*, chap. IX. Voir aussi notre publication *sur Louis XV et sa famille;* Dentu, 1873, 1 vol. in-18.

(1) Virgile, *Géor.* liv. I, v. 500.

(2) Le maréchal de Belle-Isle avait beaucoup d'ennemis, nonobstant sa belle retraite de Prague, et peut-être même à

c'est à l'amitié qu'il sait que vous avez pour moi que je dois la grâce qu'il me fait de daigner vous demander de mes nouvelles. Mais cette réflexion ne diminue rien à la vanité ni à la reconnaissance que son souvenir m'inspire, et vous connoissez assez mes sentiments pour pouvoir répondre que je joins au profond respect et à l'attachement inviolable que tous les François lui doivent, cette tendre inclination qu'on ne peut manquer de concevoir pour sa personne quand on a eu le bonheur de l'approcher et de le servir.

Je vous prie, mon cher bailli, de remercier aussi M. le duc de Châtillon (1) de la faveur que M. le dauphin me fait, et de l'assurer en même temps de mon respect très-humble.

cause de cette habile manœuvre qu'on s'était plu à comparer à celle de Xénophon. Envoyé en 1744 par Louis XV à Munich, à Cassel et en Silésie, pour conférer sur les opérations de la guerre, il fut arrêté dans le Hanovre et envoyé prisonnier en Angleterre, où sa captivité dura un an. *Biog. générale* de Didot.

(1) Gouverneur du dauphin; disgracié à la suite du voyage que le jeune prince avait fait à Metz lorsque Louis XV y était tombé malade. — *Barbier*, t. III, p. 556. Il se nommait Charles-Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon. Né en 1697, il mourut en 1754.

Je crois que M. le prince de Conti est dans ce moment-ci le plus heureux des mortels (1). Je prends part bien sincèrement à sa joie, et fais des vœux ardents pour qu'il trouve ce qu'il cherche avec tant d'empressement, c'est-à-dire les occasions de signaler son courage et de faire revivre en lui la gloire de ses grands pères. Je me flatte, mon cher Bailli, que vous n'oubliez pas de lui faire ma cour et d'assurer S. A. S. qu'elle n'a point de serviteur plus fidèle et plus zélé que moi.

Je vois avec inquiétude les nouveaux hasards que nous allons courir dans la continuation de la guerre; mais je crois que les mesures qu'on prend pour la terminer promptement et glorieusement par un grand effort sont aujourd'hui le parti le plus sage; et plût à Dieu qu'on n'eût pas marchandé si longtemps, et qu'au lieu d'épuiser nos forces dans des opérations moyennes et toujours pleines de ménagements, on eût tranché tout d'un coup ce que nous nous sommes amusés à vouloir dénouer ! Il faut donc

(1) On sait que le prince venait d'être nommé commandant en chef de l'armée d'Italie.

espérer qu'une conduite contraire amènera aussi des événements différents.

Mme de Nanthiac est là qui me tourmente pour que je vous dise quelque chose de sa part. Ne savez-vous pas qu'il est impossible qu'elle ne vous soit pas inviolablement attachée?

LETTRE XXV.

AU MÊME.

A Mayac, ce 7 février 1744.

J'ai reçu, mon cher bailli, la consultation de M. de la Peyronie. Il y avait même au bas de la feuille des compliments pour moi. Je supplie donc V. E., quand elle le rencontrera, de vouloir bien lui faire mes très-humbles remercîments *in ogni modo;* car je crois qu'une lettre de ma part ne feroit que l'importuner et qu'un mot de la vôtre le touchera bien davantage. Je m'en tiens donc là, malgré la crainte que j'ai de vos jugements sur ma paresse.

Je gémis de tout mon cœur, mon cher bailli,

d'apprendre que les affaires de M. du Mans (1) ne sont point encore terminées. Je vois partir de là une foule de peines et d'embarras pour vous, et me revoilà par conséquent sur votre compte dans mille inquiétudes dont je me croyois quitte.

Je n'ai point de termes pour exprimer la reconnoissance que m'inspirent les bontés de la reine. Je vous prie d'assurer S. M. toutes les fois qu'elle daignera vous parler de moi, que je voudrois donner ma vie pour son service.

Je ne suis point surpris que M. le duc de Chartres soit fort amoureux. Il n'y a rien de plus naturel et de plus légitime. Qui est-ce qui ne penseroit pas de même à son âge et à sa place? *O mihi præteritos referat si Jupiter annos* (2)! Mais il n'est plus temps; je ne fais plus de vœux à cet égard que pour les autres. *Fruantur alii : non moror, non sum invidus.*

(1) Un des frères du bailli, Charles-Louis de Froullay, évêque du Mans. Né à Saint-Denis-de-Gâtines, dans le bas Maine, en 1687, mort le 30 janvier 1767. Avait été successivement comte de Lyon, vicaire général de Toulouse, etc.; il fut nommé en 1724 à l'évêché du Mans, et s'y signala par son esprit de sagesse et de bienfaisance.

(2) Virgile, *Enéide*, liv. VIII, v. 560.

Puisse-t-il donc être heureux, et aussi longtemps que je le souhaite (1)!

Je prie Dieu qu'il vous donne à vous, mon cher bailli, la paix de l'âme et la santé du corps; et sur ce, j'embrasse tendrement et respectueusement Votre Excellence.

Mille amitiés à monsieur votre neveu, et, avec la dose convenable de respect, à Mme la marquise de Créquy. Tous les miens vous honorent et vous adorent, « et surtout Mme de Nanthiac. Puisque M. le chevalier Daydie ne veut pas vous le dire, trouvez bon que j'aie l'honneur d'en assurer moi-même V. E. (2) ».

LETTRE XXVI.

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Tours, ce 13 septembre 1744.

Vous ne devez assurément pas douter, ma-

(1) Ces souhaits furent loin de se réaliser. La duchesse de Chartres, Louise-Henriette de Bourbon-Conti, se donna bientôt des torts graves envers son mari. On connaît assez les écarts de cette princesse, pour qu'il soit besoin que nous y insistions.

(2) Le passage guillemeté est de la main de Mme de Nanthiac.

dame, que je ne prenne beaucoup de part à la douleur que vous cause la perte que vous venez de faire. Quoique je n'eusse jamais eu l'honneur de voir madame la comtesse de Froullay (1), je la connoissois, ce me semble, parfaitement, et dans l'habitude où je suis de m'unir autant que je peux aux sentiments de M. le bailli, j'avois conçu tout le respect et toute la tendresse dont il était lui-même rempli pour elle. Je suis au désespoir, madame, de n'être plus à portée de vous rendre dans cette occasion les soins que la conformité de nos pensées vous engageroit sans doute à recevoir avec bonté. Je me flatte que si je pouvois exprimer aussi ce que me font sentir les alarmes que vous a données la maladie de monsieur votre fils et tout l'intérêt que je prends à sa conservation, vous ne pourriez me refuser la grâce que je vous demande d'être persuadée du respect et de l'attachement, etc.

(1) Il s'agit probablement de la mère de Mme de Créquy, Marie-Jeanne-Françoise des Claux, comtesse de Froullay.

LETTRE XXVII.

AU BAILLI DE FROULLAY.

1744.

La bonté avec laquelle vous me faites apercevoir, mon cher bailli, que j'aurois dû écrire à M. de la Peyronie en droiture ne diminue pas la confusion que j'ai de vous avoir mal à propos donné cette peine. Il est vrai que je suis plus paresseux qu'un vieux âne. *Pudet hæc opprobria nobis et dici potuisse et non posse refelli* (1). Mais en vérité je n'ai pas l'injustice de vouloir vous surcharger des embarras que je puis prendre moi-même, et, quoique je n'aie que vous sur qui je puisse compter quand j'ai besoin de protection et de secours, je serai très-attentif à ne pas abuser de votre zèle pour mes intérêts et de votre amitié pour moi. Je ménagerai un bien qui m'est si précieux pour n'en faire usage que dans les occasions indispensa-

(1) Ovide, *Métam.* liv. I, v. 758. Il y a dans le texte : *potuisse referri.*

bles. Je prends part à la joie que vous avez de revoir M. votre neveu. Je vous prie de ne lui pas laisser ignorer, non plus qu'à Mme la marquise de Créquy, les sentiments dont vous savez que je suis rempli pour eux.

Il y a longtemps que je suis serviteur et ami de M. de Ségur. Je suis fort aise qu'il ne m'ait pas oublié. Je vous assure que de ma part je fais sans cesse des vœux pour sa prospérité Puisse-t-il bientôt arriver aux honneurs pour lesquels il travaille et bataille avec tant de zèle!

Mme de Rupelmonde (1) fait fort bien de s'adresser à moi pour être instruite des remèdes qu'elle doit employer à la guérison de ses polypes. S'ils sont de même nature qu'étoient les miens, c'est-à-dire membraneux, les bons conseils que je pourrai lui donner me consoleront des... (2)

(1) La marquise de Rupelmonde était fille du maréchal d'Alègre et sœur de Mme de Maillebois et de la marquise de Barbezieux, dont le mari fut ministre de la guerre. Mme de Rupelmonde fit un voyage en Hollande avec le jeune Voltaire, qui composa pour elle l'*Épître à Uranie*, ou *le Pour et le Contre*, les deux *Amours*, et plusieurs autres pièces de vers.

(2) Le reste de la lettre manque.

LETTRE XXVIII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 29 janvier 1745.

Je suis fâché, mon cher bailli, de la mort de M. d'Estrées. Voilà bien des compliments qu'ont à faire ceux qui en font. Quant à moi, je n'ai d'existence auprès des grands que celle que me donnent vos bontés, et je n'oserois, dans aucune occasion, parler de mon respect et de mon attachement à Mme la comtesse de Toulouse qu'avec la protection et sous les auspices de V. E. Je m'y recommande donc, supposé que vous jugiez à propos de faire quelque mention de moi.

Je prends part au plaisir que vous avez de revoir monsieur votre neveu. Sans m'informer des motifs qui l'ont engagé à changer de régiment, je suppose qu'il a bien fait et je joins mes vœux aux vôtres pour le succès de toutes ses démarches (1). Il seroit bien cruel que le dérange-

(1) Le jeune marquis de Froullay avait le régiment de

ment de la santé du chevalier de Créquy vînt troubler maintenant la douceur de sa vie et corrompre les biens que la fortune lui envoie et dont il est si digne. Je trouve qu'il a très-bien fait d'engager Mme la marquise de Créquy à venir tenir sa maison à la cour. Si elle a senti quelque répugnance à quitter sa retraite, je n'en suis pas surpris; mais ce sacrifice étant très-nécessaire à son beau-frère et pouvant devenir utile à monsieur son fils, il n'auroit pas été juste qu'elle préférât son goût particulier à des motifs si pressants. J'ajoute à cela qu'elle vous verra plus souvent, et je suis persuadé que cette circonstance est d'un grand poids auprès d'elle. Parlez-lui, mon cher bailli, de mon respect; si elle juge de mon cœur par les sentiments dont elle sait qu'il est pénétré pour vous, j'espère qu'elle ne me trouvera pas indigne d'avoir quelque part à l'honneur de son amitié.

Je crois le chevalier de Courten (1) propre à

Royal-Comtois, qu'il échangea contre celui de Champagne. Le premier était taxé à 40,000 livres et le second à 75,000. *Mém. de Luynes*, t. VI, 268.

(1) Lieutenant général. Commanda avec distinction, en 1745, les troupes françaises auxiliaires des Espagnols.

tout, et je lui souhaite tous les emplois dont il est capable et tous les biens qu'il mérite.

Peut-on écrire, et comment écrire, à M. le maréchal de Belle-Isle? En vérité, je crois qu'il n'a pas été plus fâché de sa déconvenue que moi.

LETTRE XXIX.

AU MÊME.

A Mayac, ce 19 mars 1745.

Il me paroît, mon cher bailli, que le mariage de monsieur votre neveu (1) est tel que devoient le faire espérer l'opinion qu'on a de son mérite, la considération qu'on a pour V. E., et le talent que vous avez de conduire toujours avec sagesse les affaires dont vous vous mêlez. Après que vous avez fait tout ce que la prudence humaine peut suggérer, je souhaite, mon cher bailli, que la fortune, qui ne perd jamais ses droits, mette à ce nœud le sceau de son approbation, et que monsieur votre neveu soit en

(1) Voir la note placée au bas de la page 125.

tout aussi heureux qu'il semble devoir l'être.

Je suis fâché que nous ne puissions pas nous promettre une paix prochaine. Il faut prendre patience et laisser faire à nos maîtres. *Permitte ipsis expendere numinibus quid conveniat nobis rebusque sit utile nostris* (1).

Le chevalier de Ribérac et tous mes parents me prient avec beaucoup d'empressement de témoigner à V. E. la part qu'ils prennent au mariage de monsieur votre neveu. Quant à moi, mon cher bailli, vous savez qu'en toute occasion je sens bien vivement que je vous aime de tout mon cœur.

Ne m'oubliez pas auprès de Mme la marquise de Créquy et de M. du Mans, et si M. le comte de la Mothe se ressouvient encore de moi, je vous prie de l'assurer que l'union de monsieur votre neveu avec mademoiselle sa fille augmente encore l'attachement que j'ai toujours eu pour lui.

Je prie V. E. de ne pas oublier de m'envoyer sa décision sur le coup de quadrille (2) dont je

(1) Juvénal, *Sat. X*, v. 347 et 348.

(2) Jeu de cartes qui se joue à quatre, comme le nom l'indique.

vous ai parlé. On me demande tous les jours la réponse. Mme de Nanthiac me talonne toujours pour que je parle d'elle nominativement à V. E. Elle est bien fière et bien reconnoissante du souvenir dont vous l'honorez dans vos lettres.

LETTRE XXX.

AU MÊME.

A Mayac, ce 15 avril 1745.

La tendresse que vous avez, mon cher bailli, pour monsieur votre neveu est si juste que je conçois aisément la peine que vous avez eue à le quitter. Telle est notre destinée : les objets de nos consolations et de nos satisfactions sont toujours aussi la source de nos inquiétudes et de nos chagrins.

Les chaleurs commencent à se faire sentir en ce pays-ci. La difficulté de vivre à la campagne dans cette saison et l'impossibilité de chasser lorsque les blés couvrent la terre, m'engagent à aller passer quelque temps à Périgueux, où

j'ai accommodé et meublé une petite maison. Je ne sais comment je m'accommoderai de ce nouveau plan; en tout cas, j'aurai toujours la ressource de venir ici quand il me plaira, et j'espère que cette alternative mettra quelque variété à la trop grande uniformité de la vie qu'on mène dans un château.

Je serai demain saigné et ferai tout de suite quelques remèdes pour me délivrer, si je puis, de ces ennuyeuses incommodités qui me tiennent dans les entrailles, et dont je crois que je vous ai déjà parlé : car il n'y a rien de si misérable dont je ne prenne la liberté d'entretenir V. E., persuadé qu'elle est encore plus touchée des marques de ma confiance en ses bontés que des témoignages de mon respect pour elle.

LETTRE XXXI.

AU MÊME.

A Mayac, ce 22 avril 1745.

Si l'on est résolu, mon cher bailli, de frapper quelque grand coup en Allemagne, il me sem-

ble qu'on a fort bien fait d'y envoyer M. le prince de Conti. La présence et l'exemple d'un prince du sang (et à *fortiori* du roi) inspire toujours beaucoup d'audace et de confiance aux troupes quand on agit offensivement, car ce n'est pas la même chose dans une guerre défensive. Une conduite timide décourage d'autant plus les soldats que les généraux ont plus d'autorité et de dignité.

Vous m'avez fait plaisir de me mander des nouvelles de notre vieux Saint-Maime. Je souhaite qu'il se porte et comporte bien. Quatre-vingt-deux ans n'ont-ils pas un peu refroidi sa tête provençale? Le goût qu'il a repris pour vous est du moins un signe de résipiscence, et ce premier degré de raison suffit pour me rappeler les sentiments d'amitié que j'ai autrefois eus pour lui.

Je juge, mon bailli, à l'intérêt avec lequel vous me parlez du grand prieur, que vous êtes en grande liaison avec lui (1). Cela est très-naturel, très-convenable et de plus, je crois, très-agréable, surtout si, en changeant de vie, il a

(1) Voyez la note au bas de la page 133.

trouvé le secret de conserver le talent qu'il avoit, à mon sens, de plaire et de divertir. Je n'entends pas parler de ses facéties; je parle en général du tour, du sel et de la naïveté piquante de son esprit. Je ne sais si tout cela est d'usage dans des conversations bien épurées. Je le souhaite pour l'amour de vous et pour l'amour de lui : car, à vous dire le vrai, j'ai souvent trouvé que la dévotion a cela de fâcheux qu'elle attriste et dessèche ceux dont elle s'empare; peut-être que ce n'est qu'au jugement des profanes et que je me confesse ainsi un peu légèrement; mais nous sommes en temps de Pâques : on est en train de tout dire. Plût à Dieu, mon cher bailli, que dans mon examen de conscience, je me trouvâsse aussi exempt de reproche sur tous les autres points que je le suis sur ce qui regarde l'attachement et l'amitié que j'ai pour V. E. !

LETTRE XXXII.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

A Paris, ce 6 novembre 1747.

Enfin, madame, je partirai sans faute le 12. A mesure que ce moment approche, je sens que la peine que j'ai de m'éloigner des lieux où vous êtes augmente. Il me semble que je devrais passer ma vie à cultiver par des soins assidus l'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me promettre, puisqu'elle est devenue absolument nécessaire à mon bonheur.

Je n'ose allonger cet adieu. Si je me permettois d'exprimer tous les regrets et tous les sentiments dont mon cœur est rempli, j'en laisserois sans doute échapper qui ne vous paroîtroient pas assez mesurés. Jugez-en, madame, puisque, au lieu de me contenter de vous assurer de mon respect et de mon attachement, je ne puis m'empêcher d'ajouter que je vous aime de tout mon cœur.

Mon adresse est à Périgueux.

LETTRE XXXIII.

A LA MÊME.

Périgueux, ce 28 novembre 1747.

Je me suis très-heureusement conduit ici, madame. Il y a sans doute une bénédiction sur les entreprises qu'on fait par devoir : je ne m'aperçois pourtant pas qu'elle s'étende jusqu'à me consoler du regret que j'ai eu de quitter Paris; et les marques que je reçois de la continuation de vos bontés, bien loin d'adoucir mon ennui, sont très-propres à l'augmenter encore. Pourquoi voulez-vous me faire sentir, madame, tout l'attachement que vous méritez? Je ne sais déjà que trop combien vous êtes aimable. Si, aux sentiments que je vous ai voués gratuitement, il faut que je joigne encore ceux de la reconnoissance, il n'y en aura plus aucun dont mon cœur ne soit pénétré pour vous, et peut-être à la fin ne serai-je plus le maître de vous assurer que le respect infini que je vous dois, madame, l'emportera toujours sur tous les autres.

LETTRE XXXIV.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 8 décembre 1747.

Ce pays-ci, madame, et surtout le château que j'habite, est si éloigné des grandes routes, que nous ne pouvons écrire qu'une fois la semaine. De là, il arrive nécessairement que, quelque empressement que j'aie à répondre à vos lettres, vous ne recevrez de mes nouvelles que bien tard. Je me flatte, madame, que vous êtes trop juste pour n'avoir pas prévenu sur cela mes excuses, et qu'en réfléchissant un peu sur toutes les raisons qui m'engagent à désirer que vous continuiez à me faire l'honneur de m'écrire, vous imaginerez aisément que de ma part je serai très-régulier à vous assurer que vos bontés me comblent de joie et de reconnaissance.

Pour vous témoigner, madame, que je crois que vous daignez sincèrement vous intéresser à ce qui me regarde, je ne ferai aucune diffi-

culté de vous mander que je me porte très-bien, que l'exercice de la chasse, la sagesse et l'uniformité de la vie que je mène ici fortifient ma santé. Toute ma famille est maintenant rassemblée dans cette maison, et je suis persuadé que, connaissant comme vous faites tous les sentiments qui peuvent affecter les cœurs sensibles et raisonnables, vous seriez édifiée de la paix, de l'union et de l'amitié qui règnent entre nous. Je vous fais part d'autant plus volontiers de cette circonstance, que j'espère que vous en inférerez qu'étant fidèle comme je le suis aux devoirs que la parenté m'impose, je le serai encore davantage à ceux que le goût, l'inclination et la reconnoissance m'inspirent pour vous, madame.

LETTRE XXXV.

A LA MÊME.

Mayac, ce 20 décembre 1747.

Je n'ai point reçu de vos nouvelles, madame, la semaine passée. Je commençois à craindre

que vous ne fussiez dégoûtée de m'écrire, et j'avoue que je n'en étois pas surpris : car qu'y a-t-il de plus ennuyeux au monde que les lettres d'un homme qui n'a jamais rien de nouveau à nous apprendre (1)? En vérité, madame, quand j'y pense, je suis honteux de la peine que vous prenez de me faire réponse, et je me résoudrois à vous l'épargner si je pouvois consentir à ignorer même comment vous vous portez. Envoyez-moi du moins régulièrement un bulletin de votre médecin. Cette petite attention répondroit parfaitement à tout ce que je puis vous dire, puisque, après vous avoir mandé que je me porte bien, je suis forcé, pour ne vous pas déplaire, de ne laisser apercevoir dans mes sentiments que le profond respect avec lequel je vous serai, madame, inviolablement attaché toute ma vie.

(1) En lisant cette lettre et quelques autres qui précèdent et qui suivent, on peut croire qu'un sentiment plus vif que celui de l'amitié existait dans le cœur du chevalier pour Mme de Tessé. Il semble en effet que c'est tout un petit roman qui se déroule. Doux reproches, dépit, tendres protestations, timides aveux, rien n'y manque.

LETTRE XXXVI.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 22 décembre 1747.

J'ai reçu, mon cher bailli, le pot de pommade que vous avez eu la bonté de m'envoyer pour Mme de Nanthiac, et je vous en remercie très-humblement : car, quoique les grandes douleurs fussent passées lorsqu'il est arrivé, ainsi que vous l'avez prévu, c'est une munition qu'il est toujours bon d'avoir. Mme de Nanthiac est toute honteuse de la liberté que j'ai prise de m'adresser à V. E. pour une commission de cette nature; mais en vérité elle faisoit pitié, et dans les cas où j'ai besoin d'être servi avec exactitude, diligence et amitié, mon premier mouvement est toujours d'avoir recours à vous, et je m'en trouve trop bien, mon cher bailli, pour changer de route : votre bonté va toujours plus loin que mon indiscrétion.

Je ne savois point l'état fâcheux où est

Mlle de Froullay (1), et j'en suis véritablement affligé. Voilà encore une nouvelle occasion d'exercer votre constance. Dieu veuille qu'elle ne soit pas mise à la dernière épreuve, et que vous en soyez quitte, cette fois-ci, pour l'inquiétude que vous cause maintenant le danger où est une personne qui vous est si chère! Que de maux en ce monde, et qu'on est heureux d'en être détaché! Quelque juste que soit cette réflexion, elle ne fait que de légères impressions sur mon esprit, et aucune sur mon cœur. Je sens que j'aimerois mille fois mieux mourir que de cesser de vous aimer et de m'intéresser à tout ce qui vous regarde, mon cher bailli, mon cher ami, que j'embrasse avec les plus tendres sentiments dont un cœur puisse être pénétré.

Toute ma famille vous présente ses respects, et je vous supplie de ne pas laissser ignorer à Mme la marquise de Créquy celui dont je suis rempli pour elle, et la part que je prends au

(1) Marie-Charlotte de Froullay, sœur de Mme de Créquy, était entrée au couvent de Belle-Chasse, où elle mourut longtemps avant cette dernière.

chagrin que lui donne l'état de Mlle de Froullay.

LETTRE XXXVII.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

A Mayac, ce 1er janvier 1748.

Je crois, madame, que vous avez déjà renoncé à la promesse que vous m'aviez faite d'entretenir quelque correspondance avec moi. Je trouve le prompt dégoût que vous cause un commerce si stérile et si triste trop bien fondé pour oser m'en plaindre; mais en souffrant avec douceur votre silence, je mérite qu'au moins vous me permettiez, madame, de vous prier quelquefois de ne pas m'oublier tout à fait; et pour vous engager à m'accorder cette grâce, je ne feindrai point de vous assurer que je ne la demande que très-rarement et seulement aux personnes qui m'inspirent des sentiments très-vifs et très-distingués, que j'honore, que je respecte, dont la santé m'est chère, dont l'amitié m'est précieuse et pour

la conservation et la prospérité desquelles je fais, madame, aujourd'hui mille vœux.

LETTRE XXXVIII.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 18 janvier 1748.

Vous serez, madame, la dupe de vos bontés, et quoique je sente parfaitement que je ne dois qu'à l'excès de votre politesse les reproches que vous me faites, je veux me persuader qu'au moins ils me mettent en droit de continuer à vous écrire. Mais de quoi vous entretiendrai-je, madame? Voulez-vous que je vous apprenne ce qui m'occupe aujourd'hui? C'est le mariage d'une de mes nièces avec M. le comte de Saint-Vience, gentilhomme limousin (1). Vous me direz sans doute que vous ne connoissez de gentilhomme limousin que M. de Pourceaugnac. Eh bien, madame, vous y voilà! Imaginez-vous que mon prétendu neveu est à peu

(1) Voir la note 2 de la page 31.

près configuré de la même manière; mais il a de la naissance, et plus de bien que ma nièce n'en pouvoit prétendre : car la pauvre créature n'apporte en dot qu'un fort joli visage. Il faut donc qu'elle prenne patience et qu'elle paye le malheur d'être pauvre comme je paye celui d'être oncle en me tourmentant de cette belle affaire, qui m'ennuie à crever. J'imagine que ce discours, madame, fera le même effet sur vous : car apparemment vous n'aimez les petites nouvelles et les détails ni passivement, ni activement, puisque je n'ai jamais rien vu de si sommaire que vos lettres. Cette réflexion me ferme la bouche, et peut-être devrois-je vous demander pardon de ne m'être pas borné à vous dire simplement, madame, que je vous respecte comme je dois et que je vous suis attaché de tout mon cœur.

LETTRE XXXIX.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 15 février 1748.

J'ai été, madame, si occupé du mariage de ma nièce, et si étourdi de la noce, que j'ai été forcé de négliger tous mes autres devoirs. Voilà, madame, pourquoi j'ai différé si longtemps à répondre à votre précédente lettre. Celle-ci me réveille vivement et tristement : car je m'intéresse à la santé de M. le duc de Béthune (1), non-seulement à cause de la part que je prends à l'inquiétude qu'elle vous donne, mais aussi parce que je lui suis personnellement très-attaché. Je fais donc des vœux, madame, pour que vos alarmes cessent, et je crois d'autant plus volontiers qu'ils seront exaucés qu'il me semble que nous avons grand besoin que Dieu nous conserve un homme si vertueux et de si bon exemple.

(1) Béthune (Paul-François, duc de) père, de Mme de Tessé. Voyez page 87.

Je suis fâché aussi, madame, de l'affliction que vous cause la perte de votre petite nièce, et, portant plus loin mes sentiments et mes réflexions, je prends la liberté de vous supplier de ne point vous effrayer d'avance et de songer à résister avec courage à vos peines et même à vos malheurs, s'il vous en arrivoit. Conservez votre santé. Vous savez combien elle est nécessaire à ce qui vous appartient le plus près et ce que vous aimez le plus tendrement. A ce premier motif, je crois qu'il n'est pas besoin d'en joindre d'autre. Souffrez néanmoins, madame, que je vous fasse aussi ressouvenir des intérêts de vos amis, puisque c'est dans cette classe que j'ose me placer et dans le rang de ceux qui vous respectent le plus et qui vous sont, madame, le plus sincèrement attachés.

LETTRE XL.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 28 février 1748.

Il est vrai, madame, que j'ai été fort occupé depuis quelque temps, mais de si petits objets que j'aurois honte de vous en entretenir. Ils ne méritent aucune attention que de ma part; et à vous parler franchement, madame, ce ne sont pas seulement mes occupations qui m'ont empêché d'avoir l'honneur de vous écrire, c'est ma situation et mon imbécillité qui en sont cause. On ne peut mander que ce qu'on sait, ce qu'on pense ou ce que l'on sent. J'ignore tout, je ne pense guère plus qu'une souche, et je n'oserois vous dire, et vous ne voudriez pas l'entendre, jusqu'où vont mes sentiments pour vous. Je suis donc forcé de vous répéter simplement que je vous respecte, madame, et que je vous suis attaché de tout mon cœur. N'ai-je pas raison de craindre qu'un discours si commun n'ait à la fin d'autre effet que

celui de vous ennuyer? Voilà, madame, la vraie raison de la rareté et de la brièveté de mes lettres.

LETTRE XLI.

A LA MÊME.

A Mayac, 24 mars 1748.

Je serois au désespoir, madame, si vous cessiez de me faire l'honneur de m'écrire. Vos lettres, il est vrai, ne contiennent que quatre mots bien jolis et bien polis; d'ailleurs vous vous gardez soigneusement de ne rien dire ni des affaires en général, ni de ce qui vous regarde en particulier; mais n'importe! Sur le moindre signe de votre main, madame, sur la plus petite marque de votre souvenir, je suppose plusieurs choses qu'il m'est très-agréable de croire. J'imagine, par exemple, madame, que votre santé est bonne et celle aussi de toutes les personnes qui vous appartiennent, que vous jouissez paisiblement et à tous les égards de la situation libre, abondante, honorable où

vous êtes, et, ce qui me touche bien sensiblement, que vous me faites toujours l'honneur de me vouloir du bien et de me savoir gré du respect infini et de l'attachement inviolable que je vous ai voués.

LETTRE XLII.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 22 avril 1748.

Puisque vous m'avez fait l'honneur, madame, de m'écrire au milieu de vos saintes occupations de Pâques, il n'est pas juste qu'un rhume, une fluxion et un peu de fièvre qui m'affligent actuellement, m'empêchent de vous remercier; et je veux me distinguer par cet acte de ma reconnoissance autant qu'il vous a plu de vous signaler par l'excès de vos bontés.

Que je serois fâché, madame la comtesse, si vous me faisiez voir qu'il y a beaucoup à rabattre de l'opinion que j'ai de la douceur de

votre état. Vous êtes si digne d'être heureuse, et il m'est si agréable de croire que vous l'êtes, qu'en vérité vous m'attristeriez sensiblement si vous délogiez cette idée de mon esprit. Quelque envie que vous ayez de me contredire, je vous défie au moins de trouver jamais rien à changer aux vœux que je fais pour votre bonheur, ni rien à augmenter aux sentiments de respect et d'attachement que je vous ai voués pour toute ma vie.

LETTRE XLIII.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Périgueux, ce 3 mai 1748.

Voilà, mon cher bailli, le siége de Maëstricht en bon train (1). C'est une belle entreprise, et jusqu'ici bien conduite. Il est étonnant que les ennemis n'y aient formé aucun obstacle. Ils n'ont plus de prince Eugène ni de Marlboroug,

(1) L'historique du siége de Maëstricht et de la reddition de cette ville est consigné dans le Journal de Barbier, t. IV, *avril et mai* 1748, *passim*.

et apparemment ils sentent tous les inconvénients, toutes les contradictions que trouvent ordinairement des alliés dans une ligue composée de tant de puissances différentes. De là je conclus que nous aurons bientôt la paix (1). Nos succès au dehors ne feront pas perdre de vue le besoin qu'a l'intérieur du royaume d'être soulagé, et apparemment le roi, bon et modéré comme il est, aimera mieux conserver ses anciens sujets qu'en acquérir de nouveaux; et il faut opter : car si la guerre dure, il faut nécessairement que les provinces deviennent extrêmement désertes. On manque déjà d'hommes pour cultiver les terres, et la facilité avec laquelle on a fait cette année des recrues n'est qu'une preuve de la misère qui persécute le peuple et l'oblige de courir partout où on lui promet du pain. De sorte qu'il ne reste que des vieillards, des femmes, des enfants destitués de secours, et qui crèvent comme mouches. Notre province surtout est dans un état déplorable; et si par malheur nous avions encore une mauvaise récolte, — *quod Deus aver-*

(1) Le traité de paix d'Aix-la-Chapelle fut signé en effet quelques mois après, et l'on sait à quelles conditions!

tat (1) ! — il n'y auroit plus de remède. Toutes les ressources sont épuisées; tout ce qui n'a pu fuir périroit indubitablement.

Mes frères et Mme de Nanthiac, qui sont ici avec moi, me chargent continuellement de parler d'eux à V. E. Nous faisons tout ce que nous pouvons pour ne pas nous laisser gagner à la mélancolie qui règne ici de toutes parts. Cela est difficile, dans un lieu où l'on entend sonner à tout moment des agonies et où l'on ne rencontre que des gens consternés et affligés. Pour moi, mon cher bailli, mon grand préservatif est de penser à vous et à l'amitié que vous avez pour moi. C'est le bouclier dont je me couvre, et sous lequel je me tiens fort et tranquille.

Permettez-moi de présenter mes respects à Mme la marquise de Créquy. Je suis ravi qu'elle ait terminé toutes ses affaires avec sa famille, et j'augure de là qu'elle va désormais se trouver dans un état assez tranquille et assez abondant, et qu'avec le bon esprit et l'amour de

(1) Réminiscence de ce passage de l'Énéide, où le grec Sinon engage les Troyens à faire entrer dans leurs murs le fatal cheval de bois : «... *Quod di omen avertant !* »

l'ordre que Dieu lui a donnés, elle vivra heureusement et sera pour vous un grand sujet de consolation.

LETTRE XLIV.

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Mayac, ce 10 septembre 1748.

Puisque vous me faites la grâce, madame, de demander de mes nouvelles à M. de Froullay, je vous prie de trouver bon que j'aie l'honneur de vous en dire moi-même.

Je me porte bien et j'irai sans faute à Paris au commencement de novembre. Mon premier soin en arrivant et mon premier objet en partant, sera, madame, d'aller vous rendre mes respects. Je m'estimerai bien heureux si vous les recevez avec bonté, puisque je suis pénétré pour vous, madame, de l'attachement le plus inviolable, et, si vous me permettez de le dire, de l'amitié la plus tendre.

LETTRE XLV.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

A Paris, ce mardi 1749.

Vous êtes trop bonne, madame, d'avoir daigné vous ressouvenir de la petite prière que j'avois pris la liberté de vous faire. Je vous supplie, madame, de n'y plus penser. Je terminerai aujourd'hui mon affaire par la voie la plus simple et la plus courte.

Vous ne parlez point, madame, de venir à Paris. Je juge de là qu'il faut que je renonce à l'espérance que j'avois de vous y faire ma cour avant mon départ pour Plombières. Je vais donc passer quelques jours à la campagne. A mon retour, je ferai une course à Versailles pour avoir au moins l'honneur de prendre congé de vous, et pour vous supplier d'être persuadée qu'en tout temps et en tous lieux je serai continuellement rempli, madame, du respect et de l'attachement sincère que je vous ai voués.

LETTRE XLVI.

A LA MÊME.

Plombières, ce 17 juillet 1749.

J'ai reçu, madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire entièrement décachetée, et puis dites-moi d'écrire?... N'est-il pas bien agréable que les gens qui ont la curiosité de lire vos lettres et qui vous soupçonnent peut-être d'avoir une grande passion dans le cœur, voient que ce n'est pas moi qui en suis l'objet et que vous ne m'honorez que d'une amitié très-simple? Ce n'est pas là mon compte, madame, et si vous voulez que notre commerce dure, il faut, s'il vous plaît, changer de style, vous exprimer d'une manière qui flatte un peu plus ma vanité, et trouver bon que de mon côté je prenne la liberté de vous assurer à toutes les lignes que je vous aime, que je vous adore... en sorte que le lecteur bénévole voie au moins que ce n'est pas ma faute

s'il ne trouve rien dans vos lettres qui l'amuse et le réveille.

Vous voilà donc à Forges, madame, comme nous à Plombières. Je suis bien aise que les eaux fassent du bien à madame la dauphine. Je ne doute pas qu'elles n'aient tout le succès qu'on espère, et à dire le vrai je crois qu'on l'auroit dû à la pure nature si on avoit la patience d'attendre ses présents. Elle a si bien traité madame la dauphine à tous autres égards, qu'il n'est pas vraisemblable qu'elle lui ait refusé le don de fécondité, sans que nous ayons besoin pour cela du secours des eaux et de l'entremise de M. Bouillac (1).

Je ne sais, madame, si vous vous ennuyez à Forges. Pour moi, désabusé (je veux dire déshabitué) des plaisirs vifs, j'avouerai que je me trouve ici aussi bien qu'ailleurs. Je suis logé et je mange avec M. et Mme de Fitz-James et l'évêque de Soissons. Nous avons à côté de nous

(1) Mariée au dauphin le 9 février 1747, Marie-Josèphe de Saxe ne devint mère qu'à la fin de 1751. A la vérité, elle rattrapa le temps perdu, car, dans l'espace de douze ans et demi, elle donna le jour à huit enfants, dont trois portèrent la couronne (Louis XVI, Louis XVIII et Charles X). Bouillac était premier médecin de la dauphine et de Mesdames.

le cardinal de la Rochefoucauld, les évêques de Carcassonne, de Châlons, d'Évreux, de Senlis, tous gens de bien de la première classe et par conséquent aimables et sociables. Le matin se passe à boire et à se baigner, l'après-dînée on cause, on joue, on se promène, et à neuf heures du soir on va se coucher, accablé de sommeil. N'est-ce pas là une vie douce et innocente? Si avec cela j'acquiers de la santé, je n'aurai point regret à mon voyage, d'autant que je pense avec plaisir qu'en conservant ma vie je vous servirai plus longtemps et que je pourrai mériter par ma persévérance que vous fassiez une attention favorable à mon attachement, madame, et au profond respect que j'ai pour vous.

Mme la duchesse de Fitz-James me charge de vous faire ses compliments. Je suis bien sensible au souvenir de Mme de Pons (1), et si j'osois, je lui présenterois mes respects.

(1) Dame du palais de la dauphine. Mme de Châteauroux avait beaucoup de confiance en elle.

LETTRE XLVII.

A LA MÊME.

A Plombières, ce 9 août 1749.

Je n'ai pas été mieux instruit que vous, madame, de l'état de M. le bailli de Froullay. On ne reçoit pas ici plus fréquemment qu'à Paris des nouvelles de Commercy, et d'ailleurs M. le bailli, pour ne pas me donner d'inquiétude, et apparemment dans la crainte que je ne quittasse les eaux pour me rendre auprès de lui, m'a toujours parlé de son mal comme d'un clou et d'une bagatelle qui ne l'empêchait pas de suivre son projet d'aller en Flandre dans peu de jours.

J'ai pourtant appris par mes enquêtes qu'il a eu une tumeur assez considérable au-dessous du menton ; mais en même temps on m'a assuré, conformément à ce qu'il me mande de son côté, que cette tumeur avait percé, qu'il est sans fièvre, qu'on lui permet de manger, et qu'en effet il se dispose à partir ces jours-ci

pour Bruxelles. Voilà au vrai, madame, ce que je sais.

Je suis fâché de l'indigestion que vous avez rapportée de Dieppe; je vous plains d'autant plus, madame, que n'ayant pas l'honneur d'être gourmande, vous ne l'aurez pas apparemment méritée, et sans vouloir blâmer votre doctrine, votre pratique et celle de toute votre maison, je vous avoue que je ne trouve pas juste de faire pénitence sans avoir eu le plaisir de pécher (1).

Je compte, madame, avoir l'honneur de vous voir à la fin du mois. Je voudrois bien vous paroître rajeuni; j'en doute. C'est néan-

(1) Réminiscence d'un des plus jolis quatrains adressés par son oncle, le marquis de Sainte-Aulaire, à la duchesse du Maine, qui, engageant ce dernier à aller à confesse, en reçut cette réponse :

Ma bergère, j'ai beau chercher :
Je n'ai rien sur ma conscience.
De grâce, faites-moi pécher,
Après je ferai pénitence.

A quoi la princesse répliqua gaillardement :

Si je cédois à ton instance,
On te verroit bien empêché,
Mais plus encore du péché
Que de la pénitence.

moins dans cette intention que je prends les eaux très-scrupuleusemeut, et que pour ne pas violer la règle, qui défend d'écrire longuement, je résiste à l'envie que j'ai de vous dire, madame, tout ce que je sens pour vous. Je n'aurois jamais fait. Je me contenterai donc de vous présenter, madame, mes très-humbles respects.

Je suis très-flatté de l'honneur que me fait Mme la duchesse de Lauraguais (1) de se ressouvenir de moi. C'est une juste récompense du respectueux attachement que j'ai pour elle, et sur ce pied-là, je pourrois bien me flatter aussi que Mme la marquise de Créquy ne m'oublie pas.

LETTRE XLVIII.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Bourges, ce 7 octobre 1749.

Le petit mot d'amitié que vous m'avez écrit, mon cher bailli, m'a sensiblement touché. Je

(1) Dame d'atour de la dauphine.

suis tout attendri de votre empressement à me témoigner la peine que vous cause mon départ, et il me semble que je ne vous ai point assez dit le regret que j'avois à vous quitter, que je ne vous ai point assez embrassé, assez remercié, assez répété que je vous aime de tout mon cœur. En m'examinant sur tout cela, je trouve qu'un certain respect dont je ne puis me défendre bride insensiblement les autres sentiments que j'ai pour vous et va me persuadant que cette familiarité, cette liberté qui conviennent à l'amitié, ne s'accordent plus de même avec ce que je dois à Votre Excellence et à votre sainteté; et si vous ne me souteniez pas continuellement par de nouveaux actes de bonté, je crois que bientôt je n'oserois plus vous baiser que comme une relique, au lieu de vous embrasser mille fois comme mon ami, ainsi que je veux faire tant que je vivrai.

Je partirai d'ici demain, et avec regret : car j'y ai passé quelques jours très-doucement et en très-bonne compagnie. J'ai fait vos compliments à tous, et chacun m'a chargé de vous faire bien expressément les siens. Mme de Mau-

repas vous sera très-obligée de lui envoyer encore de l'eau de fleur d'*orange*, quand vous en recevrez. Il n'y a qu'à la remettre chez elle à Paris; on la lui fera tenir. Tout à vous, mon très-excellent ami. Recommandez-moi à tout ce qui vous appartient, et permettez-moi de faire mes compliments à M. de Givaudan.

LETTRE XLIX.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

A Mayac, ce 15 octobre 1749.

J'arrivai hier ici, madame, et, quoique je ne manque pas d'occupation dans ces premiers jours, je veux avoir l'honneur de vous écrire pour vous prouver que le plaisir que j'ai de revoir mes parents, ma tendresse pour eux et celle qu'ils témoignent pour moi, ne peuvent me faire oublier un seul moment les sentiments que je vous dois. J'ose me flatter aussi, madame, que vous daignerez vous ressouvenir que vous m'avez promis de m'honorer toujours de votre amitié et de me

donner quelquefois de vos nouvelles. J'attends cette nouvelle marque de vos bontés avec une extrême impatience, et je la recevrai avec une reconnoissance infinie, puisqu'elle sera proportionnée à l'attachement et au respect que je vous ai voués, madame, pour toute ma vie. Excusez ce barbouillage. Mon papier boit, mon encre est détestable; mais tout cela doit vous faire voir au moins, madame, que mon empressement à vous écrire ne m'a pas permis de penser à ces petits inconvénients.

LETTRE L.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 20 novembre 1749.

La bonté que vous avez eue, madame, de répondre à ma lettre et de m'assurer de la continuation de votre bienveillance suffisoit à me combler de reconnoissance; mais, dans le commerce que vous avez avec vos amis, vous ne vous contentez pas qu'ils aient leur compte, vous voulez, madame, avoir aussi le vôtre et

satisfaire toujours par quelque attention particulière l'humeur bienfaisante qui vous possède. J'accepte donc l'offre que vous me faites de m'envoyer les *Satires* de Cantimir (1). Si cet ouvrage est bien fait et de votre goût, il me plaira sans doute et je sentirai d'autant plus vivement le plaisir de le lire que je me flatterai qu'il fait naître dans mon esprit les mêmes idées qu'il a réveillées dans le vôtre ; et toute conformité d'occupations, de pensées et de sentiments avec vous, madame, me paroît précieuse. Que n'osé-je porter mes vœux plus loin et imaginer, après m'être associé autant que je puis à vos goûts et à vos inclinations, que je pourrai à mon tour vous conduire à trouver bon que je vous avoue que je ne me contente pas de vous respecter autant que je

(1) Cantemir (Antiochus), homme d'État et poëte russe, né à Constantinople, en 1709, mort en 1744, à Paris, où il avait été envoyé en qualité d'ambassadeur. Outre les *Satires* dont parle le chevalier, et qui ont été traduites en français par l'abbé Guasco, en 1750, on doit au prince Antiochus Cantemir des traductions en russe de l'*Histoire* de Justin, des *Épitres* d'Horace, des *Odes* d'Anacréon, des *Lettres persanes*, des *Dialogues*, etc. — Il descendait d'une famille tartare d'origine, et qui paraît remonter jusqu'à Tamerlan.

le dois et que je vous adore aussi, madame, de tout mon cœur.

J'ai distribué à Mme de Nanthiac et à mes nièces les éventails et tout ce que vous m'avez donné, et ne leur ai pas laissé ignorer que je le tenois de vous. Elles ont donc l'honneur de vous faire leurs remercîments, et vous prient, madame, de recevoir les assurances de leur respect.

LETTRE LI.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 18 décembre 1749.

J'ai reçu, madame, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et le livre que vous m'avez en même temps envoyé. Je voudrois vous dire, madame, combien je suis touché de vos bontés, mais, dans la foule des sentiments que vous m'inspirez, j'avoue que je ne me sens pas assez d'adresse pour démêler bien distinctement ceux que je puis prendre la liberté d'exprimer. Comment accorder cette

mesure scrupuleuse que vous exigez avec les transports d'un cœur sensible et qui voudroit s'offrir tout entier à vous? Cela me paroît impossible, et pour qu'il ne m'échappe rien dont votre délicatesse soit blessée, je suis forcé de finir promptement cette lettre et de me borner à vous assurer que je suis rempli pour vous, madame, du plus profond respect et de l'attachement le plus inviolable et en vérité le plus tendre.

Je n'ai pu encore jeter les yeux sur les *Satires* de Cantimir. Je suis maintenant trop occupé. Notre maison est pleine de malades. Nous avons ici tout à la fois M. de Prulay, mon frère l'abbé, une de mes nièces et plusieurs domestiques vivement attaqués de la même maladie que j'eus il y a trois ans, maladie dont les médecins de ce pays-ci ignorent la cause et même le nom. Nous aurions bien besoin de vos lumières, vous, madame, qui savez la médecine par cœur. Imaginez-vous que cette maladie commence par un dégoût extrême, une tristesse profonde, et puis viennent les douleurs horribles dans les reins, dans les cuisses, dans les entrailles. On ne dort ni jour

ni nuit; sans fièvre néanmoins et sans mal de tête. Les saignées, les émétiques, les purgatifs et tous les autres remèdes ne l'arrêtent point, et semblent même l'augmenter quelquefois. Elle ne se dissipe qu'avec le temps. Heureusement personne jusqu'ici n'en est mort; mais on souffre cruellement, et c'est un spectacle bien douloureux de voir dans cet état des personnes auxquelles on s'intéresse et qu'on ne sait comment secourir.

LETTRE LII.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 1er janvier 1750.

Puisque je suis en province, madame, je prétends être en droit de suivre la pratique des provinciaux. Je veux donc vous souhaiter la bonne année; mais pour donner quelque relief à mon compliment, je suis bien aise de vous avertir, madame, que je n'écris qu'à vous, parce que ce n'est que pour vous que tout texte et tout prétexte me paroît bon lorsqu'il

me fournit une occasion de vous dire que je vous suis attaché, que je vous respecte, que je vous aime, madame, de tout mon cœur et qu'à tous ces titres je fais continuellement des vœux pour vous. Soyez heureuse, madame, autant que vous le méritez et autant que mon cœur le désire; et si de votre part vous me souhaitez quelque bonheur, faites-moi la grâce de m'accorder toujours votre amitié. C'est de tous les biens du monde celui qui me paroît le plus précieux et celui auquel j'aspire avec le plus de passion.

J'ai eu l'honneur de vous mander, il y a quelque temps, que notre maison étoit toute pleine de malades. Ils sont Dieu merci tous guéris, et l'abbé est déjà reparti pour se rendre à Tours (1).

(1) L'abbé Daydie était grand vicaire de Tours.

LETTRE LIII.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 20 février 1750.

Je ne puis, madame, exprimer mon dépit en apprenant que vous n'avez pas reçu le pâté que je vous avois destiné. M. le bailli de Froullay, pour achever de me confondre, me mande qu'il vous l'avoit annoncé et me remercie d'avance de votre part avec mille circonstances plus piquantes les unes que les autres. En vérité, madame, ce contre-temps n'est point arrivé par ma faute. C'est la mauvaise tête ou l'infidélité de la femme qui préside à ce petit commerce qui me cause cette confusion et cette mortification. Je prendrai l'année prochaine de si bonnes mesures qu'assurément elle ne pourra pas me jouer un tour semblable. En attendant, je vous supplie, madame, de m'excuser.

Il y a six semaines que j'ai la goutte. Elle n'est pas bien forte, mais enfin j'achève par là

de prendre tous mes grades dans le vénérable collège des vieux. Cet état a au moins un avantage, c'est qu'on peut dire impunément aux dames tout ce qu'on sent pour elles. La plus sévère n'oseroit s'offenser des déclarations d'un homme sans conséquence ; je n'userai pourtant de ce privilége que pour vous, madame. Mais voilà qui est fait. Je ne m'en contraindrai plus. Vous aurez la bonté de trouver bon désormais que je vous dise sans cesse que je vous adore, puisque cette liberté n'aura rien de contraire au profond respect que je vous dois et dont je suis, madame, assurément rempli pour vous.

LETTRE LIV.

A LA MÊME.

A Paris, ce 9 décembre 1750.

On m'a remis, madame, le paquet que vous avez eu la bonté de m'adresser. Je reconnois votre attention et votre empressement ordinaires à saisir toutes les occasions d'obliger

vos amis ; mais en vous témoignant la reconnoissance que m'inspire cette nouvelle marque de vos bontés, je ne puis m'empêcher de vous dire, madame, que leur excès m'embarrasse puisque vous me forcez à sentir que j'ai commis une indiscrétion. Je serai donc à l'avenir plus réservé. Je ne vous entretiendrai jamais, madame, que de mon attachement, de mon respect et de tous mes sentiments pour vous. Vous n'aurez à cet égard aucun avantage sur moi, et je suis malheureusement bien convancu que si vous vous rendez justice, vous avouerez que vous êtes encore une ingrate.

LETTRE LV.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Dieppe, ce 8 août 1751.

Il me prend envie, mon cher bailli, de vous écrire un mot sans conséquence qui n'exigera aucune réponse de votre part, et seulement pour ne pas toujours résister à l'inclination et

à l'habitude que j'ai de vous dire souvent que je vous aime de tout mon cœur.

J'ai hier affermé environ la moitié des dîmes de mon prieuré, et je les ai portées à deux mille francs au delà des anciens baux (1). Je vais continuer, et je compte que ce qui regarde cette opération finira le 25, et que, par conséquent, j'aurai l'honneur et le plaisir d'embrasser Votre Excellence à la fin de ce mois.

Mes respects très-humbles à Mme la marquise de Créquy. Non-seulement ce que je tiens de vous, mais aussi tout ce qui est à moi est assurément à son service et au vôtre.

LETTRE LVI.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

A Mayac, ce 21 septembre 175 .

Si je n'avois l'honneur, madame, de vous écrire que dans quelques jours, je ne vous don-

(1) Le dernier paragraphe de cette lettre porte à croire que le prieuré dont il parle lui avait été accordé, à titre de bénéfice, à la sollicitation du bailli.

nerois qu'une marque très-commune de mon attachement. Pour ajouter à cette attention tout le mérite qu'elle peut avoir et vous prouver, madame, que je suis continuellement occupé de vous, je veux vous le dire au premier moment de mon arrivée et dans les premiers transports de la joie que j'ai de revoir mes parents. Je suis persuadé, madame, que connoissant comme vous connoissez parfaitement tous les sentiments qu'inspire l'amitié, vous verrez aisément que celle que je vous ai vouée est bien tendre et bien distinguée, puisqu'elle ne souffre aucune distraction dans cette circonstance. J'ose donc me flatter que vous recevrez avec bonté, madame, le vœu que je renouvelle de vous respecter et de vous adorer toute ma vie.

Permettez-moi de vous présenter les respects de toute ma famille. Il y a longtemps qu'elle est en possession d'honorer votre nom, et elle aspire à obtenir quelque part encore plus directe à votre bienveillance.

LETTRE LVII.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 7 octobre 1751.

Mon cher bailli, je commence à me rasseoir et à reprendre ici ma vie ordinaire. Il ne nous manque plus que de pouvoir chasser. Malheureusement les vendanges ne sont pas encore faites, et il faut d'autant plus respecter les vignes, qu'elles ont moins de raisins cette année, et qu'un chien pourroit aisément manger tout le fruit du travail d'un pauvre vigneron. Il en est de même de toutes les autres denrées. Les impôts néanmoins vont leur train. *Quod non capit Deus, rapit fiscus.* En attendant que nous puissions chasser, je monte à cheval tous les matins pour me mettre en haleine; l'après-dînée j'ai d'autres occupations; je joue à quadrille avec mes frères, au volant avec mes nièces; je cause avec mon petit neveu qui a trois ans, et quand il est ennuyé de ma conversation, je le porte sur mes épaules à la chèvre-

morte, et nous prenons tous deux un grand plaisir à cet exercice. Enfin, je fais aller les soufflets de la forge et tourne la roue du chevalier de Ribérac, quand il travaille. C'est surtout dans ce dernier article que j'excelle : c'est là mon vrai talent. Chacun a les siens que Dieu départit comme il lui plaît, et souvent sans aucun souci de l'état auquel nous nous destinons. Quand on tua Néron, il disoit que c'étoit dommage de faire périr un si bon musicien, un si grand joueur de flûte ! Moi, quoique je ne sois pas empereur, j'avertis, pour qu'on ait quelque regret de moi quand je mourrai, qu'on perdra un très-bon et très-diligent tourneur de roue.

Mon neveu et sa femme sont arrivés. C'est un grand plaisir pour nous, surtout pour ma sœur, qui n'avoit pas vu son fils depuis quatre ans. Nous attendons encore l'abbé, qui nous promet de venir incessamment, mais qui n'a pas apparemment jugé à propos de se presser, pour trouver la cuisine plus échauffée et le logis mieux préparé.

Voilà, mon cher bailli, l'exposition exacte de ma situation présente, qui est assez douce

à mon gré. Si, avec cela, je pouvois embrasser de mes deux bras V. E. comme je l'embrasse de toute mon imagination : *Nil supra deos lacesso* (1).

Mes respects à mesdames de Créquy et de Tessé; et je me recommande toujours à M. de Givaudan, *ne quid detrimenti a perfidis monarchis accipiam.*

V. E. me fera un très-sensible plaisir si elle veut bien parler quelquefois de moi à M. Maréchal, et l'assurer que je lui suis très-sincèrement attaché.

LETTRE LVIII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 14 octobre 1751.

Vous verrez, mon cher bailli, quand vous recevrez mes lettres, que je n'ai pas manqué de vous écrire en arrivant ici. Si je ne l'avois

(1) Horace. *Ode* XVIII. v. 12, liv. II.

. . . . . Nihil supra
Deos lacesso.....

pas fait, j'aurois assurément grand tort et vous auriez bien raison de dire que vous méritez de moi plus d'attention : car il n'en est point que je ne vous doive à tous égards, mon cher bailli; et quand je ne considérerois que les exemples de régularité que vous me donnez, malgré les affaires dont vous êtes chargé, ne serois-je pas un ingrat si je ne vous imitois pas au moins en ce point? N'ai-je pas assez d'autres sujets de m'humilier dans la comparaison que je fais de vos procédés avec les miens, et des avantages continuels que je retire de votre amitié, lorsque la mienne vous seroit absolument inutile si vous n'aviez pas la générosité de ne compter et de ne m'examiner que du côté des sentiments?

Nous n'avons point encore chassé. Nous ne commencerons que la semaine prochaine, après que nos misérables vendanges seront achevées. En attendant, je monte souvent à cheval, et dans ce moment même je vais aller rendre visite à quelques voisins et parents qui m'ont déjà prévenu. L'abbé (1) n'est point en-

(1) Son frère, qui promettait sans cesse de les aller voir, mais

core arrivé. Nous mettons sans cesse la tête à la fenêtre pour *voir* si nous ne le *verrons* point venir. Ce sera un nouveau sujet de joie et une nouvelle occasion de parler de vous : car, Dieu merci, vous avez autant de serviteurs que j'ai de parents, et nous ne demandons rien avec tant d'empressement que des nouvelles de Votre Excellence, de V. E. dont la santé, dont l'amitié me sont mille fois plus précieuses que ma propre vie.

J'ai oublié, je crois, ne vous donner avis que j'ai adressé à V. E. une très-petite boîte de prunes pesant quatorze livres. On n'a pu en avoir davantage, attendu la rareté de tous les fruits cette année en Périgord.

LETTRE LIX.

AU MÊME.

A Mayac, ce 22 octobre 1751.

Je vous remercie, mon cher bailli, de la

qui était toujours retenu par ses affaires, ou mieux par ses plaisirs.

bonté que vous avez de me promettre que vous observerez les démarches de mes moines (1); mais j'aimerois mieux abandonner entièrement mon bénéfice que de souffrir que mes intérêts vous causent la moindre peine. Vous avez assez d'autres embarras dont le poids accable mon imagination et me donne des inquiétudes continuelles sur l'état de votre santé. C'est donc à mon ami M. de Givaudan tout seul et sans autre intervention de votre part que le consentement de V. E., que je recommande mon procès; et j'ai tant de confiance en lui que je dors sans aucun souci des moines et de leurs chicanes, ne tournant ma vue et mes pensées du côté de Paris que pour faire des vœux pour la conservation de mes amis, et surtout pour celle de V. E. L'abbé n'est point encore arrivé. Il est à Richelieu, où apparemment il se divertit, et fait bien.

(1) Les moines qui occupaient son prieuré lui avaient suscité des embarras, un procès.

LETTRE LX.

AU MÊME.

A Mayac, ce 29 octobre 1751.

L'affliction que vous cause, mon cher bailli, la mort du commandeur Le Cœur m'inquiète d'autant plus que votre travail, au lieu d'éloigner l'idée de cette perte, servira souvent à vous la rappeler. Dieu veuille vous donner les consolations et la résignation que vous savez si bien lui demander !

J'arrive de Nanthiac, où je n'ai fait qu'une course, ayant été obligé de revenir ici pour recevoir une grande compagnie qui est venue nous voir de l'extrémité de la province. Si je ne vous ai rien dit en particulier de Mme de Nanthiac, j'ai grand tort, et ce n'est assurément pas sa faute : car elle ne cesse de me parler de V. E. et de me prier de vous parler de son attachement pour vous. C'est apparemment la crainte d'en trop dire et de retomber trop souvent sur ce sujet, qui est

cause que je l'ai entièrement supprimé. Elle seroit bien fière si elle savoit que vous avez la bonté de me le reprocher; mais je n'ai garde de le lui dire; elle me gronderoit trop et ne manqueroit pas d'exiger de moi ou de se porter elle-même à des réparations qui pourroient vous devenir importunes (1). Je me contenterai donc de vous assurer, mon cher bailli, que son caractère est comme je puis le désirer; qu'elle entre volontiers dans tous mes sentiments et que par conséquent il n'y a personne qu'elle aime et qu'elle respecte autant que V. E.

L'abbé, après nous avoir leurré longtemps de l'espérance de le voir, nous mande qu'il ne viendra qu'au printemps. Des valets malades, des chevaux boiteux, et je ne sais quelles autres impertinentes raisons, nous privent d'un plaisir que nous regrettons beaucoup. Il faut prendre patience.

(1) Notre respect du texte nous fait conserver certaines phrases dont la construction n'est pas d'une parfaite régularité.

LETTRE LXI.

AU MÊME.

A Mayac, ce 4 novembre 1751.

Nous commençons, mon cher bailli, à être un peu plus tranquilles que nous ne l'avons été depuis un mois; la procession des visites qu'il faut faire et recevoir en arrivant, est je crois à peu près finie, et je vais désormais me livrer avec moins de distraction au genre de vie qui me plaît le plus : me promener, chasser, lire, rêver et goûter en paix le plaisir de ne rien faire. Ne rien faire est selon moi le premier de tous les biens. *Inæstimabile bonum est suum esse* (1). Or, je ne me trouve à moi que lorsque je n'ai ni affaires à traiter ni devoirs à remplir. La moindre démarche à faire, la moindre pensée à digérer, suffisent à troubler ma pauvre petite tête. Vous l'avez vu, mon bailli : mon procès et ces diables de moines a

(1) Sénèque le philosophe, *Ep.* 75.

failli me rendre fou, et je n'ai rattrapé un peu de repos et de bon sens que depuis que j'ai pris le parti de ne plus songer à eux et de remettre à M. de Givaudan et à M. Trosnel le soin de me défendre, ce que j'espère ils feront bien sans que je m'en mêle personnellement.

Que je vous plains, vous, mon cher bailli, et que je vous admire quand je pense au courage avec lequel vous vous consacrez à soutenir les intérêts de notre ordre, dans des circonstances si fâcheuses! Quelque opinion que j'aie de votre aptitude au travail, j'ai toujours peur que vous ne résistiez pas à tant d'embarras et que votre santé ne souffre trop de l'excès de votre zèle. Au nom de Dieu, pensez-y, mon cher bailli; conservez-vous, à quelque prix que ce soit. J'ai toujours envie de vous faire le compliment que le maréchal de Villeroy faisoit à Baron (1): « Monsieur Baron, lui disoit-il, conservez-vous pour le public, pour le roi et pour moi. » Oui, pour moi, mon cher bailli! Hé pourquoi ne me compterois-je pas parmi les

(1) Boyron, dit Baron, comédien et auteur dramatique; élève et ami de Molière, 1653-1720.

motifs qui doivent vous engager à prendre soin de votre santé? Le bonheur de ma vie en dépend. Et ne sais-je pas jusqu'où vous portez la délicatesse de l'amitié, et que vous êtes capable de faire pour moi ce que vous ne songeriez peut-être pas à faire pour vous-même.

Tous mes parents me chargent sans cesse de vous parler de leur attachement. Mme de Nanthiac surtout est alerte pour que je ne l'oublie plus : car enfin je lui ai avoué mes torts et fait part de vos bontés, aimant mieux être bien grondé, comme je l'ai été, que la priver du plaisir que lui ont fait les reproches de V. E. J'espère que je n'aurai point de représailles à exercer contre vous et que vous ne négligerez pas de faire ma cour à Mmes de Tessé et de Créquy.

Que dites-vous du tour que nous fait M. l'abbé et des belles raisons qu'il nous donne pour rester à Tours, non pour dire des gaudés (1)

(1) Menues prières. Mot de la langue de Rabelais, qui a dit ailleurs : « Puis, commanda qu'on le fît bien chopiner théologalement. » Liv. I, chap. 25. Du reste, on disait encore à cette époque, en manière de proverbe : Vin théologal et table d'abbé.

avec ses chanoines, mais pour godailler avec eux et son bon cuisinier, tandis que le mien est détestable ?

LETTRE LXII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 11 novembre 1751.

Je veux encore et toujours vous remercier, mon cher bailli, de la régularité avec laquelle vous prenez la peine de m'écrire, et puisque chacune de vos lettres réveille vivement ma reconnoissance, il faut bien que je vous le témoigne dans toutes mes réponses. La reine est, je crois, après vous, la meilleure personne du monde et celle sur les bontés de qui je puis le plus compter. Je vous assure aussi qu'indépendamment de tout devoir, S. M. pourroit bien compter sur moi, si Dieu, par quelque coup de sa providence, me donnoit les moyens de lui rendre mes très-humbles et très-fidèles services.

Je suis bien aise, mon cher bailli, que, con-

noissant parfaitement comme vous le connoissez, l'état actuel de l'Europe, vous présumiez que la paix doit durer longtemps. J'avois peur, moi, que le désir qu'a la reine de Hongrie de rattraper la Silésie et d'assurer la succession de l'Empire à sa postérité, ne renouvelât bientôt la guerre. *Notumque furens quid faminæ possit* (1). L'ambition de la reine d'Espagne a causé tant de désordres et de malheurs (2) ! La reine de Hongrie sera-t-elle moins violente et plus mesurée? Ainsi soit-il ! Puisse-t-elle nous laisser le temps de rappeler l'ordre et l'abondance dans le royaume ! car, en vérité, il en a bien besoin. C'est un article auquel on ne sauroit trop se presser de pourvoir. Si vous voyiez la misère de nos provinces, vous en seriez effrayé.

M. de Gebert, oncle de Mme d'Abzac, vient

(1) Virgile, *Eneide*, liv. V, v. 6.

(2) La dernière guerre (1740-1748) s'était prolongée en grande partie par l'ambition d'Élisabeth Farnèse, reine d'Espagne, qui voulait assurer à ses enfants une souveraineté quelconque dans la succession de Charles VI, empereur d'Autriche. Au surplus, les prévisions du chevalier ne se réalisèrent que trop, témoin la guerre de sept ans, et il faut convenir que l'homme du monde vit plus clair dans cette affaire que le diplomate.

de mourir ; et comme elle est son héritière, cet événement va l'obliger de s'en retourner à Tours avec son mari pour mettre ordre à la succession. Nous serons très-fâchés de les perdre : car mon neveu est un très-bon enfant, que nous aimons tous beaucoup, et sa femme est un ange, pleine de raison, de bonté et de mérite.

Dites-moi, mon cher bailli, comment avez-vous deviné que l'abbé ne viendroit pas en ce pays-ci aussitôt qu'il nous le promettoit? Cela m'étonne : car, moi, j'ai été jusqu'à la fin la dupe de ses discours et de ses lettres. Vous saviez apparemment sur cela quelque chose que j'ignorois et que j'ignore encore.

Nous chassons, Dieu merci, très-souvent et très-agréablement. Nous avons de jolis chiens, de jolis chevaux, un bon piqueur, sage, et qui sonne bien ; enfin, tout notre fait iroit à merveille si j'avois un bon cuisinier ; mais celui que j'ai pris, sans l'éprouver assez, se trouve si détestable que je suis obligé de le renvoyer. Il achève de gâter celui de ma sœur, qui, tout mauvais qu'il est, valoit encore mieux que celui-ci, quand il travailloit tout seul ; et comme

un cuisinier est un article très-important, malgré le scrupule que je me fais d'importuner M. Givaudan de tant de manières, je lui ai écrit pour le prier de m'en envoyer un autre, et je prends la liberté de supplier aussi V. E. de l'essayer avec un peu d'attention, pour que ce ne soit pas encore à recommencer. Je sais combien la prière que je vous fais est délicate et fâcheuse, mais, mon bailli, vous êtes la meilleure et la plus douce créature qui existe; vous ne prenez jamais d'humeur contre moi. Avec cette certitude, comment aurois-je la discrétion de vous épargner une peine qui peut contribuer si essentiellement à la douceur de notre vie? Nous baisons tous les mains à V. E.

LETTRE LXIII

AU MÊME.

A Mayac, ce 19 novembre 1751.

Il gèle bien serré depuis quelques jours, mon cher bailli, et nous voilà claquemurés. Quel remède à cela? Faire grand feu et boire

du meilleur, suivant le précepte du bon Horace. Puis, nous jouons au volant, et nous dansons.. Comment, *nous?* Oui, *nous*, mon bailli : car je danse aussi. Mme de Nanthiac et mes nièces me font trotter et me traînent autour de la salle et disent après que j'ai fort bien dansé. Enfin, je me remue, et cet exercice empêche que je ne m'engourdisse tout à fait. Mon premier objet c'est de me bien porter : c'est là le but de toute ma philosophie, et, pour y parvenir, tous moyens me paroissent sages et décents.

Ce froid m'a fait penser à vous envoyer des pâtés; mais quelque empressement que j'aie témoigné sur cela, le premier ne partira que le 4 du mois prochain, suivant l'usage. Le pâtissier a fixé ainsi le terme où il commence ses envois, et je n'ai pu obtenir qu'il l'avançât; mais ce temps une fois venu, vous recevrez alternativement toutes les semaines un pâté ou une dinde.

Nous nous portons tous bien, et nous serions très-gaillards si nous n'étions pas menacés d'une séparation prochaine; mais mon neveu et sa femme doivent bientôt retourner à Tours

pour cette succession, et ma nièce de Saint-Vience va de son côté reprendre le chemin du bas Limousin. Il faut prendre patience. Nous nous rassemblerons le plus tôt que nous pourrons : car nous nous trouvons très-bien les uns des autres, et en attendant nous ne laisserons pas de subsister encore assez doucement ici, et d'avoir assez bonne compagnie pour nous passer de ce fat d'abbé, qui va, dit-il, faire une course de six semaines à Paris, après quoi il ne manquera pas de se rendre ici sans faute et sans remise. Voire ! Fiez-vous-y ! Encore s'il m'envoyait un cuisinier ! J'ai congédié l'empoisonneur que j'avois amené ici, et m'en trouve bien : car depuis son départ, celui de ma sœur et un autre que j'ai pris en attendant mieux, nous traitent beaucoup moins mal que ne le faisoit le sieur Henri, qui est cuisinier comme je suis astrologue. Notre beurre ne vaut rien, dit-il, car c'est le seul reproche qu'on nous puisse faire. Eh bien ! j'y ai mis ordre, et désormais nous en recevrons toutes les semaines de très-bon et de très-frais.

Voilà nos nouvelles, mon cher bailli, et les objets sur lesquels tout mon entendement est

fixé. Je ne me fais aucun scrupule de vous en entretenir. Entre amis tout passe, tout intéresse. Ne sais-je pas combien je voudrois être instruit des plus petits détails qui ont quelque rapport à V. E.; et j'aimerois mieux savoir exactement si vous avez bien dormi et bien dîné qu'apprendre les gestes et les secrets de la politique de tous les princes de l'Europe.

Mes parents saluent très-humblement V. E. Continuez-moi, mon cher bailli, vos bons offices auprès de Mmes de Créquy et de Tessé, et souffrez que je vous prie aussi de présenter sans cesse mes respects à M. et Mme Chauvelin.

LETTRE LXIV.

AU MÊME.

A Mayac, ce 25 novembre 1751.

Je viens, mon cher bailli, d'écrire une longue réponse à M. Trosnel et des lettres à M. l'intendant de Rouen et à l'abbé de Sainte-Aulaire, qui ont épuisé ma patience et mon entendement. Comment faites-vous donc, mon

cher bailli, vous qui travaillez, méditez, écrivez sans cesse sur des objets dont la discussion est bien autrement importante et difficile que n'est celle de mes misérables affaires? Que je vous plaindrois, mon bailli! Que je serois en peine de vous si je jugeois de vos forces sur la mesure des miennes! Mais heureusement vous êtes capable de porter légèrement un fardeau qui m'écraseroit. Malgré la connoissance que j'ai de votre aptitude, je ne puis m'empêcher d'être effrayé de la vie que vous menez, et d'avoir toujours envie de crier que vous devriez songer à donner des bornes moins étendues à votre zèle ou à votre travail.

Il m'est bien difficile de répondre aujourd'hui catégoriquement à la question de Mme la marquise de Créquy : car j'ignorois l'existence du Père Coquille et celle de son livre. Ce que j'en apprends par les premières informations que j'ai faites à son sujet, c'est, premièrement, qu'il est mort, et que c'étoit un bourgeois de Périgueux, fils d'un marchand, qui a vécu sans aucune réputation d'esprit; en sorte que ceux qui l'ont connu n'imaginent pas qu'il ait pu faire ni bon ni mauvais livre.

Quoi qu'il en soit, je le plains de ne pouvoir plus sentir la gloire d'inspirer quelque curiosité à Mme la marquise de Créquy. Il n'y a que moi qui profite de son travail, puisqu'il m'a valu des marques de son souvenir et qu'il me donne une occasion de lui présenter mes très-humbles respects. Je fais vœu, par reconnoissance, de lire le livre en question, si je puis le trouver.

Dieu conserve et préserve V. E. aussi longtemps et aussi parfaitement que je le désire et que le désirent tous mes parents! Je voudrois que vous vissiez comme ils courent pour me demander de vos nouvelles quand je reçois mes lettres. C'est la seule chose dont ils s'informent.

LETTRE LXV.

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Mayac, ce 10 décembre 1751.

Persuadé comme je le suis, madame, qu'un provincial qui n'a jamais rien à mander d'iu-

téressant ne sauroit trop s'abstenir d'écrire, je me suis contenté depuis longtemps d'apprendre de vos nouvelles par M. le bailli de Froullay, et de le prier de vous présenter mes respects. Mais, madame, en me soumettant trop scrupuleusement aux lois de la discrétion, je craindrois de perdre à la fin les droits que me donnent les bontés dont vous m'honorez si je ne prenois pas quelquefois la liberté de vous présenter directement mes hommages. Et pour abréger et ne pas vous arrêter trop longtemps à lire des discours qui n'exprimeroient que très-imparfaitement mon profond respect et mes autres sentiments, agréez que je dise en en un mot, madame, que je vous adore et que je vous adorerai toute ma vie.

J'ai l'honneur, madame, de vous adresser un pâté de Périgueux. C'est le seul hommage matériel que puisse offrirun Périgourdin. Je souhaite donc qu'il soit de votre goût.

LETTRE LXVI.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 10 décembre 1751.

Je suis fâché, mon cher bailli, de l'affaire du parlement (1). En vieillissant je deviens si timide que tout m'effraye. Heureusement, pour combattre mes alarmes, j'ai la ressource de penser que je suis si ignorant et si mauvais politique, qu'apparemment mes réflexions et mes conjectures sont insensées. Je les rejette donc, et tâche de me tranquilliser.

Je vous remercie, mon cher bailli, de la peine que vous prenez de me chercher un cuisinier. Le raisonnement de M. Greget n'est pas tout à fait juste, en ce qu'il a sans doute la bonté de supposer que j'ai fait tout ce qu'un

(1) *Voyez* le *Journal* de Barbier, — novembre et décembre 1751, — où sont relatés les incidents du conflit qui s'éleva entre le roi et le parlement, au sujet de la mauvaise administration de l'hôpital général, affaire que compliquèrent bientôt les refus de sacrement, les remontrances, les décrets de prise de corps contre les curés, etc.

homme avisé doit faire lorsqu'il prend un cuisinier; mais la vérité est que je me suis conduit dans cette occasion très-légèrement et très-imprudemment, et que V. E., étant beaucoup plus sage que moi, pourra réparer ma sottise comme elle en a réparé ou paré tant d'autres que j'ai faites ou que j'aurois pu faire, et me trouver, non pas un phénix, mais un homme ordinaire, au lieu que celui que j'avois pris est incontestablement au-dessous de tous les cuistres du monde.

Le premier pâté qui vous est destiné est parti le 4, ainsi que je vous l'avois annoncé. Les autres suivront régulièrement et les dindes aussi; mais il est toujours à propos que V. E. m'en accuse la réception, pour que cette femme ne triche pas comme elle a souvent fait et a vraisemblablement toujours envie de faire.

Le voyage que l'abbé devoit faire à Paris est retardé. Ainsi je n'ai plus de ressource, pour un cuisinier, que dans les bontés de V. E. et dans celles de M. de Givaudan, à qui je me recommande *in ogni modo*.

LETTRE LXVII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 2 janvier 1752.

Je vous souhaite, mon cher bailli, la bonne année et fais pour Votre Excellence tous les vœux que doivent m'inspirer mon attachement pour elle et l'amour de mon propre bonheur : car vous êtes, mon cher bailli, mon bon ami, mon bon patron, *præsidium et dulce decus meum* (1) !

Ma fluxion dure encore, et je suis toujours sourd. Ce n'est pas la première fois que cet accident m'est arrivé, et comme il ne me cause aucune douleur, je prends aisément patience.

Je crois, mon cher bailli, vous avoir assez fait connoître, dans ma dernière lettre, ma façon de penser, le goût infini que j'ai pour le repos, et qu'en conséquence non-seulement vous ne songerez plus à m'envoyer à Berlin,

(1) Horace. *Ode* I, liv. I.

mais que vous aurez encore la bonté de faire ce qu'il faut pour m'épargner l'embarras où me mettroit un ordre du grand maître, ordre que je ne crois pourtant pas que S. A. E. voulût me donner, puisque dans une occasion comme celle dont il s'agit, il me semble qu'il convient qu'on envoie un grand-croix ou un commandeur, enfin un homme titré dans l'ordre, et non pas un *cavalliero d'albergo* qui n'a seulement pas fait ses vœux et qui ne songe pas à les faire. J'ajouterai seulement ici, ce dont apparemment vous ne doutez pas, mon cher bailli, que si les choses en étoient réduites au point qu'il fallût que ce fût V. E. ou moi qui eût cette endosse, je ne balancerois pas à m'en charger, aimant beaucoup mieux que les affaires de la religion soient mal faites que de souffrir que vous vous exposiez aux inconvénients de ce voyage, qui nuiroit certainement à votre santé, et dont par conséquent les suites préjudicieroient encore plus aux intérêts de l'ordre que toutes les absurdités que je pourrois commettre (1). Mais, encore une fois, ni

(1) Comme on le verra plus loin, le bailli fut chargé d'une mission auprès du roi de Prusse.

l'un ni l'autre de ces projets n'est admissible, et vous êtes trop sage, et le grand maître trop avisé pour ne pas trouver un expédient plus raisonnable et plus équitable.

Tous mes parents me chargent de présenter leurs respects à V. E., et lui souhaitent la bonne année. Je vous supplie de m'acquitter de ce devoir envers mesdames de Créquy et de Tessé, M. et Mme Chauvelin et tous nos amis communs. Je suis si stupide et si abasourdi de ma fluxion que je n'ai le courage d'écrire qu'à vous seul. J'enverrai bientôt à M. de Givaudan un certificat de vie, pour qu'il puisse toucher mes rentes sur la ville. Permettez-moi de l'embrasser ici et de lui souhaiter la bonne année. Vous ne m'accusez pas la réception du premier pâté, et je vous supplie de ne pas l'oublier.

LETTRE LXVIII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 20 janvier 1752.

L'assurance que vous me donnez, mon cher bailli, que nous n'irons ni vous ni moi à Berlin, me soulage de quelques craintes et de quelques scrupules qui me trottaient dans l'esprit. Je craignois de vous avoir trop découvert ma couardise et que vous ne prissiez ma turpitude en déplaisance. Heureusement votre indulgence, mon cher bailli, va toujours plus loin que mes défauts ; vous n'êtes austère que pour vous. On dit que c'est le grand point de perfection. Moi, qui suis fort attaché à la maxime qui veut que « charité bien ordonnée commence par soi-même », je désirerois que vous ne le fussiez pas plus pour vous que pour les autres.

L'ouïe m'est revenue ; mais les reins me font encore bien mal. Cela ne m'empêche pourtant pas de monter à cheval, et, après quelques cris

et quelques grimaces, j'y prends une assiette assez tranquille et pique comme un autre. Cet exercice me dégourdit l'âme et le corps, me donne du plaisir et fait du bien à ma santé. Si j'étois, comme V. E., obligé de travailler, méditer, écrire, premièrement je ne ferois rien qui vaille, et puis je crèverois en peu de temps. Assez d'autres brouillons, sans rien savoir, veulent tout faire; je veux au moins avoir le mérite de savoir demeurer en repos. *Qui dormit non peccat.* Si on ne fait point de bien on ne fait point de mal; et je suis content de paroître indigne de louange pourvu que je sois exempt de blâme. Enfin, je n'ai d'ambition que celle d'être aimé de vous, mon cher bailli, et je suis sûr que je le serai toujours; vous me l'avez promis, et quelque stupide que je sois ou que je devienne, il me restera toujours assez de goût et de sentiment pour vous être inviolablement attaché.

Mes respects à Mme de Créquy. Recommandez-moi toujours à M. de Givaudan. Je le regarde et l'honore comme un tuteur que V. E. a eu la bonté de me nommer.

LETTRE LXIX.

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Paris, ce 13 mai 1752.

Tout le monde sait, madame, que je vous adore parce que je le dis à tout le monde. Mme de Jumilhac, qui est très-dévote et par conséquent très-juste, sait aussi que cette passion mérite toujours quelque récompense ou du moins quelque reconnoissance, et sur ce préjugé, elle me charge de vous demander, madame, la grâce exprimée dans le mémoire ci-joint. J'ignore si cette grâce est disproportionnée à mon crédit auprès de vous; mais je suis bien sûr qu'elle n'est pas au-dessus de votre générosité naturelle. J'espère donc, madame, que vous l'accorderez, et ce me sera beaucoup de gloire : car je tâcherai de faire en sorte que Mme de Jumilhac se persuade que vos bontés pour moi répondent à l'attachement sincère et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE LXX.

A LA MÊME.

A Paris, ce 12 juillet 1752.

Je vous remercie très-humblement, madame, de la bonté que vous avez eue de retirer et de m'envoyer mon ordonnance. Je ne voudrois jamais vous entretenir que de mon respect et de mon attachement, et vous me mettez sans cesse dans la nécessité de vous parler de ma reconnoissance.

J'ai gagné mon procès; vous en serez sans doute bien aise. Une victoire remportée contre les moines réjouit tous les gens de bien, et je me flatte que vous ajouterez au sentiment général l'intérêt particulier que vous daignez prendre à ce qui me regarde. Je n'ai, moi, madame, aucun plaisir si sensible, et je n'imagine de vrai bonheur qu'en pensant que je conserverai toute ma vie l'amitié dont vous m'honorez. Elle fait ma gloire : c'est mon trésor et la récompense du profond respect et de

l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

LETTRE LXXI.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 7 septembre 1752.

J'arrivai avant-hier à Mayac, mon cher bailli. J'y trouvai tous mes parents en bonne santé et qui m'attendoient. *O qui amplexus ! et quanta gaudia* (1) ! Il n'y a ni petit ni grand qui ne m'ait demandé de vos nouvelles avec empressement. Chacun désire avoir en particulier quelque part à l'honneur de votre amitié, et si je les en croyois, je vous les nommerois tous distinctement et enrôlerois ici les discours qu'ils me prient tour à tour de vous tenir de leur part. Cela feroit une belle litanie ! Mais comme je sais que vous en avez d'autres à dire, je supprime celle-là et me contente, mon cher bailli,

(1) Horace, *Sat.* V, v. 43 :

O qui complexus ! et gaudia quanta fuerunt !

de recommander d'un seul trait à votre souvenir et à vos bontés, moi, votre très-fidèle et très-tendre ami, et toutes les personnes qui m'appartiennent.

Je vous prie de présenter sans cesse mes respects à Mmes de Créquy et de Tessé, et de me permettre de faire mes compliments à mon ami M. de Givaudan.

LETTRE LXXII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 29 septembre 1752.

Mon cher bailli, votre lettre du 18 m'a fait un sensible plaisir, parce qu'elle m'apprend que vous vous portez bien. M. de Givaudan, à qui je m'en rapporte encore mieux qu'à vous, me confirme cette bonne nouvelle par un petit billet qu'il a eu la bonté d'insérer avec les Gazettes, dont je le remercie très-humblement. Me voilà donc rassuré sur ce premier article si important à ma tranquillité. Vous ajoutez à cela, mon cher bailli, des témoignages si tou-

chants de votre amitié pour moi qu'ils pénètrent jusqu'au fond de mon cœur. Je crois que vous me persuaderez à la fin que la dévotion donne à l'âme le dernier degré de bonté, de douceur et de politesse. Malheureusement, le diable me souffle que tous les dévots ne vous ressemblent pas. Sans cela, ce seroit une affaire faite, et, sans autre examen, je voudrois me convertir pour devenir comme vous.

Ma santé est bonne. Je monte souvent à cheval : cet exercice me fait grand bien. Nous ne pouvons pourtant encore chasser qu'à l'oiseau, et il y a si peu de perdrix, qu'à peine en trouvons-nous assez pour faire voler un pauvre faucon qui nous reste. Nous attendons avec grande impatience que les vendanges soient faites; alors nous remettrons en voie nos chiens courants, et j'espère que cela ira bien, pourvu que mes affaires de moines et de diables et de diables de moines me laissent respirer en paix cet hiver, ainsi que M. de Givaudan me le promet. Que Dieu et V. E. le lui rendent!

Mes parents ne cessent de me prier de présenter leurs respects à V. E. L'abbé et le chevalier de Ribérac veulent que je les nomme

distinctement. Ma sœur dit tous les jours qu'elle voudroit aller à Paris pour vous voir, et revenir tout de suite. Ce seroit, je crois, aussi le premier objet de Mme de Nanthiac et de mes nièces; mais j'imagine qu'elles iroient après volontiers à l'Opéra. Nous avons ici grande et en vérité bonne compagnie.

Je prends part, mon cher bailli, au plaisir que vous avez eu de recevoir chez vous et de faire bonne chère à Mme la comtesse de Toulouse, ainsi qu'à M. le duc et à Mme la duchesse de Penthièvre (1). J'aurois assurément été bien aise de leur faire ma cour dans cette occasion, et je vous prie de présenter mes très-humbles respects à L. A.

Je suis votre ami, votre serviteur, votre obligé, et entièrement à V. E. de toutes les manières possibles. Ne m'oubliez jamais auprès de Mmes de Créquy et de Tessé.

(1) La comtesse de Toulouse, à propos de laquelle nous avons rédigé une note, page 115, avait pour fils le duc de Penthièvre, qui, le 29 décembre 1744, avait épousé Marie-Thérèse-Félicité d'Este, fille du duc de Modène et de Charlotte-Aglaé d'Orléans. Voyez notre publication sur le *duc de Penthièvre*, Didot, 1869, 1 vol. in-18.

LETTRE LXXIII.

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Mayac, ce 26 novembre 1752.

J'ai partagé si vivement, madame, l'inquiétude que vous a causée la maladie de M. le bailli de Froullay, que je méritois bien que vous me fissiez part aussi de la satisfaction que vous donne le meilleur état de sa santé. Il est vrai que M. de Givaudan m'avoit écrit cette bonne nouvelle, et que M. le bailli, dont la bonté ne souffre jamais aucune interruption, me l'avoit confirmée; mais, madame, vous avez raison de penser que votre témoignage ajoute beaucoup de poids au leur, puisque je suis bien sûr que personne ne peut considérer ce commencement de sa convalescence avec des yeux plus attentifs et avec un intérêt plus semblable à celui que je prends moi-même à ce qui le regarde; car je ne feins point de me mettre à cet égard en comparaison avec vous. C'est un article sur lequel

mes prétentions ne souffrent aucune exception, et je vous avouerai que non-seulement je crois aimer M. le bailli de Froullay plus que tout le monde ensemble, mais que j'aime aussi avec passion tout ce qui lui appartient. Quand je pense donc, madame, que vous êtes sa nièce chérie et le premier objet de sa tendresse, je trouve cela juste, j'ai les mêmes sentiments que lui, et enfin je ne mets aucune borne à l'attachement et au respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, etc.

Mes parents ont reçu avec bien de la reconnaissance les politesses que vous leur faites; ils me chargent de vous présenter leurs très-humbles respects.

LETTRE LXXIV.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 29 novembre 1752.

Puisque vous avez bien voulu, madame, me faire l'honneur de m'écrire une seconde fois pour me confirmer la chose du monde que je

désirois le plus de savoir, je ne puis m'empêcher de vous réitérer mes très-humbles remerciements, et ce n'est pas seulement pour m'acquitter d'un devoir indispensable : c'est pour soulager mon cœur, qui a besoin de laisser échapper au moins quelque témoignage de la reconnoissance dont il est rempli pour vous.

Je me flatte, sur ce que vous me mandez, madame, que la santé de M. l'ambassadeur va reprendre son état ordinaire. Il seroit bien à propos qu'un régime approprié à la délicatesse de son tempérament nous épargnât à l'avenir la crainte que nous causent les fréquents orages qu'il essuie; mais je sais qu'on ne peut rien ajouter aux soins que vous avez et aux réflexions que vous faites sur un objet si intéressant, et qu'il n'y a qu'à désirer que S. E. soit aussi docile à vos conseils que vous êtes capable de lui en donner de bons. Il me semble qu'à sa place je trouverois bien doux d'être uniquement sous votre direction, et que je ne me contenterois pas de vous aimer comme il fait; je voudrois encore vous obéir et vous complaire en tout. Mais pour ne pas trop m'ar-

rêter sur une idée si agréable et sur des souhaits qu'il ne m'appartient pas de faire, je me presse de finir ce discours en vous suppliant, madame, de recevoir toujours avec votre bonté ordinaire les assurances de l'attachement et du respect, etc.

LETTRE LXXV.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 15 décembre 1752.

Je pense de mon côté très-souvent à notre amitié. Elle fait, mon cher bailli, tout mon bonheur et toute ma gloire. Ignoré par état et par goût à tous autres égards, on me connoît par mon amitié pour vous, et par celle que vous avez pour moi. C'est aussi par ce seul endroit que je veux être désigné et que je trouve que *pulchrum est monstrari digito et dicier : hic est* (1).

Je crois bien, mon cher bailli, que quelque loyauté, quelque franchise que vous aperçûtes

(1) Perse, *Sat.* I, v. 28.

dans mon caractère, jointes au tendre attachement que je conçus d'abord pour vous, ont été les premiers fondements de notre union ; mais, pour donner à nos premières liaisons toute la solidité qu'elles ont acquise, il ne suffisoit pas que nos deux cœurs fussent sensibles et justes, il falloit encore qu'une raison invariable, qu'une égalité d'humeur que rien ne peut altérer, soutinssent un commerce aussi long, aussi continuel et aussi étendu qu'a été le nôtre. Or, je n'étois point capable de tant de sagesse. C'est donc à vous, mon cher bailli, qu'est due toute la louange que mérite la constance de notre amitié ; c'est à votre douceur, à votre patience, à l'uniformité de vos principes sur les droits de l'amitié, et ce qui est plus rare encore, à l'indulgence et à la charité que vous conservez, tout dévot que vous êtes, pour un profane pyrrhonien. Voilà ce qui me convertiroit si des moyens humains pouvoient convertir. Que je suis malheureux, à soixante ans, sans passions, sans penchant pour le désordre, d'être si endurci, si inaccessible aux lumières de la foi ! et de ne pouvoir vous suivre dans ce sentier par où l'on espère arriver à de si grands

biens! Pour ne pas me rendre tout à fait indigne des grâces que vous demandez à Dieu pour moi, j'aurai du moins ce mérite auprès de lui que je ne cesserai jamais de vous aimer de tout mon cœur et de vous regarder comme le modèle le plus parfait que j'aie jamais connu, et celui auquel je désirerois le plus de ressembler.

Mes gencives sont encore enflées. Du reste, je me porte bien et commence à remonter à cheval et à chasser. J'espère que cet exercice et les bonnes nouvelles que vous continuez à me mander de votre santé achèveront de me guérir.

LETTRE LXXVI.

AU MÊME.

A Vaudre, ce 21 décembre 1752.

Oui, mon cher bailli, je les ai reçus ces billets charmants que vous avez eu la bonté de m'écrire, et qui ont si vivement remué mon âme, ces billets remplis de traits si touchants que Mme de Nanthiac en ayant trouvé un l'autre

jour sur ma table, ne put le lire sans pleurer. Que ne puis-je vous exprimer, mon cher bailli, ce qu'ils m'ont fait sentir! Je ne feindrai point de vous dire que je vous aime aujourd'hui plus que je ne vous ai jamais aimé; cet aveu ne me cause aucun scrupule sur le passé et n'ôte rien à la certitude que j'ai d'avoir toujours bien rempli mon devoir à cet égard. Le nouveau degré d'attachement que je sens pour vous est juste et naturel. Tel est le privilége de la véritable amitié; elle n'a point de bornes; c'est un trésor qui ne perd jamais rien et que le temps augmente sans cesse.

Ma santé est assez bonne. Mes gencives reprennent peu à peu leur état naturel; et comme je suis assez tranquille à tous égards, je me suis rendu aux pressantes sollicitations du comte de Vaudre, qui me prioit depuis longtemps de venir passer quelques jours chez lui avec mes frères. C'est un très-galant homme, héritier de M. de Bruzac, et par conséquent riche; et son château n'est qu'à deux lieues de Mayac.

Vous devez avoir reçu un pâté. Accusez-les moi à mesure que vous les recevrez, et les

dindes aussi : car cette femme qui les envoie est une tricheuse, ou du moins une brouillonne, et souvent elle ne sait ou affecte de ne savoir ce qu'elle fait. Mes parents sont à vous comme à moi, et moi plus à vous qu'à eux. Ils ne le trouvent ni extraordinaire ni mauvais.

LETTRE LXXVII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 27 décembre 1752.

La goutte m'a pris à Vaudre, mon cher bailli. J'ai promptement regagné mon gîte, où me voilà une jambe en l'air, le pied bien enflé et bien douloureux. Il faut espérer qu'avec un peu de patience et beaucoup d'abstinence cela se dissipera. D'ailleurs, on ne peut pas être posté, mieux servi et mieux choyé que je le suis.

Comment vous gouvernez-vous, vous, mon cher bailli? J'y ai bien pensé ces fêtes durant lesquelles vous n'aurez apparemment pas

manqué de fréquenter les églises, et de vous livrer sans mesure à tous les exercices de piété. Je ne puis, moi, m'empêcher de vous représenter que vous sortirez de ces règles de modération dont vous faites tant de cas, si conformes à l'esprit de la religion et que vous pratiquez si bien dans tout le reste, lorsque vous négligerez le soin de votre santé pour obéir aux inspirations d'un zèle indiscret. Excusez cette remontrance. La goutte donne de l'humeur; mais je ne m'aperçois pas qu'elle diminue, mon cher bailli, la tendresse et l'attachement que j'ai pour V. E.

Je vous remercie des nouvelles que vous avez la bonté de me mander. Je vous prie de ne jamais cesser de présenter mes respects à Mmes de Créquy et de Tessé.

LETTRE LXXVIII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 5 janvier 1753.

M. de Givaudan triomphe, mon cher bailli, et me mande merveilles des progrès rapides

que fait votre convalescence. Il prétend que depuis trois ans votre santé n'a jamais été aussi bonne qu'elle est aujourd'hui. Je ne saurois vous exprimer la joie que me cause cette assurance : car je souhaite à V. E. la bonne année et longues années, et prie Dieu sans cesse qu'il la conserve et préserve de tout ce qui peut lui déplaire et lui nuire.

Je suis dans ma chaise curule, comme disoit le pauvre Saint-Mesmes, avec la goutte qui m'empêche encore de marcher; mais je n'ai plus de douleurs, et il fait tant de froid que je me console de ne pouvoir sortir et monter à cheval. Je vous embrasse, mon très-cher, mon très-bon ami et patron.

LETTRE LXXIX.

AU MÊME.

A Mayac, ce 18 janvier 1753.

Me revoilà, mon cher bailli, dans ma chaise curule. J'ai seulement changé d'attitude : car, au lieu que j'avois le pied gauche ci-devant

affligé, c'est aujourd'hui le pied droit que je suis obligé de tenir en l'air ; mais cela me sied également. Il faut donc prendre patience et payer sans murmurer le tribut que je dois à la vieillesse.

L'humeur belligérante du sieur Dupleix (1) m'a toujours paru dangereuse et de mauvais goût. S'il a reçu, comme on dit, quelque échec considérable, je n'en suis pas étonné, et il me semble qu'on devoit s'attendre à ce retour quand on apprit la première nouvelle de ses victoires.

La continuation des remontrances du parlement m'afflige, et quand j'y pense je m'agite aussi follement dans mon fauteuil que Diogène

(1) Dupleix (Joseph) était gouverneur des établissements français dans l'Inde, pendant que La Bourdonnais (Bern. Fr. Mahé de) était gouverneur général des Iles de France et de Bourbon. Ils déployèrent l'un et l'autre un talent supérieur ; mais il s'éleva entre eux un débat, à la suite duquel La Bourdonnais fut rappelé, et « le vainqueur de Madras, dit Voltaire, en arrivant à Paris fut enfermé à la Bastille ». Son innocence fut reconnue et on le rendit à la liberté; mais il était ruiné et mourut de chagrin en 1755. Quant à Dupleix, rappelé en France un peu plus tard, il mourut également dans la misère en 1763 sans avoir pu obtenir de la compagnie des Indes dix à douze millions qu'elle lui devait.

s'agitoit autrefois dans son tonneau. On dit que ces remontrances ne s'arrêtent pas au premier objet et qu'elles vont s'étendre sur l'abus des lettres de cachet, sur l'excès des impôts, etc., etc. S'ils enfilent cette route, ils vont réveiller l'attention et l'affection de bien des gens. Cela me fait donc peur à moi, qui ne respire que paix et repos. Le mal est-il si grand que l'on ne puisse, ou si petit que l'on ne daigne en arrêter le progrès? J'a itoujours ouïdire que l'autorité des rois se conserve surtout par le respect que les sujets ont pour elle et par la persuasion où ils sont qu'on ne peut former aucun doute sur le pouvoir qu'ils s'attribuent, et que si on commence une fois à en critiquer l'exercice, on ne manquera jamais de raisons apparentes pour troubler tout gouvernement. Mais ceux qui raisonnent ainsi ajoutent aussi que ce préjugé si précieux ne peut subsister longtemps que par la prudence et la modération des ministres auxquels les rois confient leur autorité, parce que s'ils l'étendent continuellement au delà de ses justes bornes, foulant le peuple par des impôts excessifs, attentant à la liberté des particuliers sans l'en-

tremise des lois, et dépouillant tous les ordres de leurs priviléges, il faudra, disent-ils, avec une pareille administration ou que l'État périsse ou qu'il se refonde.

Si ces maximes sont vraies, ne pourroit-on pas en tirer quelque règle de conduite et prendre en conséquence des partis qui contenteroient tous les esprits raisonnables et imposeroient silence aux brouillons?

Mais peut-être faut-il se ressouvenir de la fable de *l'Homme et la Couleuvre*. L'homme, irrité des raisonnements de la couleuvre, pour toute réponse l'écrasa. La Fontaine en tire cette moralité :

On en use ainsi chez les grands
La raison les offense; ils se mettent en tête
Que tout est né pour eux, quadrupèdes et gens.
Si quelqu'un desserre les dents,
C'est un sot, etc.

J'attends avec impatience le livre de M. d'Alembert (1) que vous avez la bonté de m'en-

(1) Il s'agit probablement du *Traité sur la résistance des fluides*, volume in-4° qui venait d'être publié sous le nom de d'Alembert (1752); un des ouvrages du philosophe où l'on trouve le plus de choses originales et neuves.

voyer. Je le recevrai apparemment bientôt et de différents endroits à la fois : car j'ai un petit commissionnaire à Paris qui m'achète tout ce qui paroît digne d'être lu, et sur le nom seul de l'auteur il ne manquera pas de m'envoyer celui-ci. Tant mieux. Je le lirai tant, qu'un seul exemplaire ne me suffiroit pas. Je vous prie donc, mon cher bailli, de bien remercier Mme de Créquy, dont l'amitié m'est plus précieuse que l'or. Dites-lui que pour mettre le comble à ses bontés, il faut encore, par quelques-uns de ces traits qui lui sont si familiers, qu'elle fasse sentir à M. d'Alembert combien je suis touché de son souvenir et flatté de toutes les marques de distinction qui peuvent me venir d'un homme comme lui.

Les grandes douleurs de ma goutte sont apaisées. J'ai dormi quelques heures cette nuit, et je pense doucement et tendrement à vous, mon cher bailli.

LETTRE LXXX.

AU MÊME.

A Mayac, ce 26 janvier 1753.

Me revoici en pied, mon cher bailli, mais j'ai la mâchoire hypothéquée. Ma goutte a un flux et reflux de la mâchoire aux pieds, des pieds à la mâchoire. J'attends avec impatience que ce jeu finisse. Plus je deviens vieux et infirme, mon cher bailli, et plus je crains le bruit et les dissensions. Le train donc que fait le parlement m'afflige et m'inquiète. C'est peut-être le chagrin de ma goutte qui me donne ces idées noires, et je suis bien persuadé que les ministres et les courtisans ne voient pas de même. Il faut que je vous fasse un conte à ce propos.

J'étois un jour chez M. le prince de Conti. Ce prince étoit malade et ne cessoit néanmoins de mener une vie fort éloignée de tout régime. Ses serviteurs en étoient fâchés; mais comme il s'est rendu de bonne heure inaccessible à leurs avis, ils se contentoient de murmurer tout

bas. Le bon pierrot, tout seul, élevant la voix et prenant un ton sévère et prophétique lui dit : « Monseigneur, je vous suis trop attaché pour ne pas vous avertir que, si vous continuez, d'une bagatelle vous ferez.... vous ferez un rien. » Nous ne pûmes nous empêcher de rire de la force et de la conclusion de cette remontrance. En y réfléchissant depuis, je crois que c'est le modèle ou la copie de toutes celles que font les courtisans. S'ils s'avisent de parler, c'est toujours pour conclure que tout cela ne peut aboutir à rien. Je crierois, moi, rustre et provincial : Prenez-y garde! *Hæ nugæ in seria ducent mala* (1). Mais ce n'est pas à moi à parler; et, malgré votre indulgence et l'habitude où vous êtes d'entendre mes hors de propos, je pourrois bien vous ennuyer et vous forcer à me dire : *Permittes ipsis expendere numinibus quid conveniat nobis rebusque sit utile nostris* (2). Je vais donc me taire une fois pour toutes sur

(1) Horace, *Art. poét.*, v. 451 et 452 :

. . . . . Hæ nugæ seria ducent
In mala. . . . . .

(2) Juvénal, *Sat.* X, v. 347 et 348.

cette matière, et ne plus vous entretenir que de ma tendresse et de mon attachement. Mme de Nanthiac est là qui me guette pour savoir si je vous mande quelque chose pour elle. Je ne finirois point si j'entreprenois d'exprimer tous les sentiments dont elle se pique pour V. E.

LETTRE LXXXI.

AU MÊME.

A Mayac, ce 1er février 1753.

J'ai reçu, mon cher bailli, le livre de M. d'Alembert que vous avez eu la bonté de m'envoyer; mais, quelque impatience que j'aie de le lire, je n'ai encore pu mettre le nez dedans, parce qu'on m'empêche de lire. Ma goutte continue à me faire toutes sortes de niches. J'ai eu, ces jours-ci, des bourdonnements dans les oreilles et enfin quelques tournements de tête; en sorte qu'en voulant me lever et me secouer, je marchois comme un ivrogne et chancelois d'un et d'autre côté, sans mal de cœur toutefois et sans aucune autre altération qu'un petit

mouvement de sueur qui passa tout de suite. On dit que cela n'est rien. Je le crois, et, en tout cas, j'ai deux grands avantages : 1° je ne sens actuellement aucune douleur; 2° j'ai l'esprit très-tranquille, je vois ce qui m'arrive, et prévois ce qui peut m'arriver sans effroi et sans émoi. D'ailleurs, je pense à mon cher bailli; je parle souvent de lui et je l'aime de tout mon cœur. C'est la fonction favorite de mon âme, et celle qui s'éteindra la dernière.

LETTRE LXXXII.

A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Mayac, ce 29 février 1753.

Je vous répéterai, madame la marquise, ce que Mme de Sévigné écrivoit à une de ses amies : « D'une personne comme vous tout est faveur, hormis l'indifférence (1). » Je trouve donc, madame, non-seulement très-bon que

(1) Au bas de cette lettre, dans un renvoi écrit de sa main; Mme de Créquy a corrigé, comme il suit, la citation du chevalier : « *Ceci est du roman de la princesse de Clèves.* »

vous me grondiez, je suis encore très-reconnaissant que vous ayez daigné prendre cette peine. Jugez en effet du besoin que j'aurois qu'on me tirât continuellement les oreilles, puisque je ne m'étois pas seulement douté des conséquences que notre bailli pouvoit tirer de cette phrase absurde qui m'est échappée. Je prétendois au contraire le rassurer en lui témoignant que je n'étois inquiet ni de mon état présent, ni des autres accidents dont je pouvois être menacé : discours commun qui s'est présenté au bout de ma plume et dont je ne me suis servi que pour lui faire sentir que je n'étois nullement effrayé de ces tournements de tête que j'avois éprouvés. J'avoue que je croyois qu'on ne pouvoit interpréter la tranquillité d'esprit dans laquelle je me peignois que comme un signe qu'il n'y avoit rien de dérangé dans les ressorts de mon cerveau, et ne pensois en aucune manière qu'on argumentât de là que je ne songe pas à la vie future et à la terreur que doivent nous inspirer les jugements de Dieu, dont il eût été, à la vérité, plus édifiant de faire mention. Je serai, madame, à l'avenir plus avisé et plus circonspect.

Quant au reproche que vous me faites d'avoir omis d'écrire, M. l'ambassadeur a dû voir qu'assurément je ne le mérite pas, puisque je n'ai jamais cessé de le faire, malgré les infirmités qui auroient pu rendre ma paresse excusable. Si j'ai péché à cet égard, c'est plutôt par excès que par défaut, et vous avez sans doute grand'raison, madame, de m'ordonner de mettre un frein à ma plume, et, comme Salomon nous le conseille, une sentinelle sur ma langue.

Votre réprimande va me rendre plus sage. Elle me rend déjà plus heureux en me confirmant dans l'opinion que vous voulez que j'aie de vos bontés pour moi, et enfin elle m'encourage à vous dire, madame la marquise, à vous dire que je vous adore. Mais ne voilà-t-il pas un mot qui va donner prise à vos censures! Vous trouverez qu'il est trop libre et qu'il a peut-être aussi quelque odeur d'impiété. Comment ferai-je donc, moi, qui ne sais que dire ingénument ce que je pense, et parler comme Mathurine : « Tout fin droit comme on parle cheux nous (1). » A quels termes suis-je réduit,

(1) *Les Femmes savantes*, acte II, scène VI. Ce n'est pas

si le cœur rempli pour vous des sentiments les plus tendres, il faut que je me borne à vous dire gravement et froidement que j'ai l'honneur d'être avec respect, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Les deux vers de la Condamine, que vous avez si bien déguisés, m'ont fait rire au reste, et, vous vous en doutez apparemment assez, je ne suis point logicien, mais du nombre des superficiels.

LETTRE LXXXIII.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A L'Isle-Belle, ce 4 juin 1753.

Je suis à l'Isle-Belle, mon cher bailli, où certainement je ne vous oublie pas, quoique, à

Mathurine, mais Martine qui est en scène, et qui dit : « Et je parlons tout droit comme on parle cheux nous. » On voit que le chevalier faisait souvent ses citations au courant de la plume et de mémoire, sans recourir au texte. Il tenait moins au sens littéral, au mot à mot qu'à *l'esprit* de ses auteurs. Il aurait fait probablement un traducteur médiocre; mais c'eût été un *arrangeur* ingénieux, un commentateur plein de finesse et d'imprévu.

l'exemple du maître de la maison, je fasse mes efforts pour ne songer qu'à rire du matin jusqu'au soir (1). J'ai trouvé ici compagnie peu nombreuse, mais très-bonne : Mme de Rochefort, M. de Cereste, M. le duc de Nivernois entre autres, qui m'ont, ainsi que M. et Mme de Maurepas, demandé de vos nouvelles avec empressement, et chargé de vous faire leurs compliments.

On dit que l'accommodement du parlement avec la cour est en bon train ; mais je ne sais rien de positif sur cette matière. Le cardinal de la Rochefoucauld a dû arriver hier à Paris.

Je suis très-sensible à l'honneur que me fait M. le comte de Fink (2) de se ressouvenir

(1) Il s'agit probablement de Maurepas, de ce ministre à l'esprit léger, inconsistant, rompu à toutes les intrigues de cour, et à qui Mme de Châteauroux avait donné le sobriquet de *Faquinet*. Il était alors exilé, à cause de cette fameuse épigramme qu'on trouve dans la *Vie privée de Louis XV*, et dans laquelle Mme de Pompadour est assez maltraitée. Sa disgrâce, qui dura vingt-cinq ans, lui fit dire à ses amis : « Le premier jour j'étais piqué, le second j'étais consolé. »

(2) Ministre du roi de Prusse. Le Bailli était alors à Berlin, où il avait été envoyé par l'ordre de Malte pour demander à Frédéric la restitution de six ou sept commanderies que cet ordre possédait en Silésie lorsque le roi s'en était emparé et

de moi: Je vous prie de témoigner ma reconnoissance à S. E. et de lui présenter mes respects. S'il a, comme vous le dites, conçu quelque bienveillance pour moi, c'est un coup de sympathie, car, de ma part, j'ai d'abord senti beaucoup d'estime et d'inclination pour sa personne. Je suis bien aise que vous ayez à traiter avec un homme si aimable et dont l'esprit m'a paru si juste et si éclairé; et j'augure bien du succès de votre ambassade, en supposant que le caractère du ministre annonce la façon de penser du maître. Mais comme ce préjugé n'est pas infaillible, j'attends avec impatience la décision que vous recevrez du roi de Prusse. Je souhaite surtout que S. M., suivant sa louable coutume, vous expédie promptement et vous renvoie ici, mon cher bailli, où les affaires de la religion et la délicatesse de votre santé demandent que vous reveniez incessamment, toute autre considération cessante.

Vous n'avez encore pu jeter les yeux que sur une partie de la police et de la discipline qui règnent dans les États et surtout dans les trou-

dont il avait disposé selon son bon plaisir. — *Mém. de Luynes*, t. XII, 340-422.

pes du roi de Prusse, et vous êtes déjà prévenu d'une grande admiration pour S. M. J'espère qu'elle se confirmera et s'augmentera quand vous aurez l'honneur de voir sa personne, et que, de son côté, il s'apercevra que ce n'est pas sans raison que notre ordre a voulu (malgré tant d'obstacles qui s'opposaient à ce dessein) vous envoyer vers lui, et qu'en effet nous sommes fondés à penser que vous avez le don précieux de plaire aux rois. Je vous déclare, au reste, que *je veux des effets et non pas des paroles* (1), et que si vous manquez votre coup, vous aurez beau crier : *mirabilia magna !* je ne serai pas l'écho des louanges qu'en bon chrétien vous vous piquerez peut-être de lui donner ; car je ne goûte l'héroïsme qu'autant qu'il est inséparable de la justice. Sans cette condition, *vox faucibus hæret ;* et je me moque (au moins intérieurement) de tout ce que j'entends prôner. Sur ce, je baise les mains de V. E.

(1) Racine, *Iphygénie*, acte III, sc. VII.

« Il faut des actions, et non pas des paroles. »

LETTRE LXXXIV.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

A Mayac, ce 6 décembre 1753.

J'ai la goutte bien serré, madame la comtesse, et mon médecin prétend que non-seulement je ne dois pas écrire, il me défend même de penser à vous. Il dit que cela me tue. Mon confesseur, d'un autre côté, assure que cela me damne. Je me porte cependant mieux depuis que j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et de là je conclus que je dois vous remercier et me moquer de leurs raisonnements.

Je vous fais mes compliments, madame, sur le plaisir que vous avez eu de revoir notre ambassadeur dans un état si triomphant. Je suis bien sûr que S. E. vous aura présenté mes respects : car je l'en prie continuellement ; mais il pourroit bien ne pas vous dire que je vous adore. Cela est pourtant très-vrai, très-juste, et je vous supplie, madame, d'être bien per-

suadée que cette passion durera autant que ma vie.

Je prends part aux alarmes que vous a données la santé de M. votre fils, et au bonheur que vous avez d'en être quitte. Puisse-t-il manger avec vous d'un bon appétit un pâté de Périgueux que je vous envoie et qui arrivera le 18 à Paris.

Tout ce qui m'appartient ici, vous honore, vous respecte et vous aime; mais Mme de Nanthiac est là qui me menace de se brouiller avec moi si je ne la nomme pas en particulier.

LETTRE LXXXV.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 23 décembre 1753.

Le petit mot, mon cher bailli, que vous avez inséré dans le paquet des Gazettes et une lettre que j'ai en même temps reçue de M. de Givaudan m'ont appris que la santé de V. E. continue à être bonne. De mon côté, je me porte mieux; ma goutte, qui s'étoit réveillée ces jours

passés, s'est heureusement assoupie. Ainsi, me voilà bien sur les deux articles qui affectent le plus sensiblement et le plus immédiatement mon âme et mon corps.

Quant aux autres objets plus éloignés, si on s'arrêtoit à les considérer, j'avoue qu'il me seroit aisé d'y trouver de grands sujets de m'inquiéter et de m'affliger; mais comme cela ne remédieroit à rien, je tâche d'en détourner la vue, et de ne penser qu'à jouir sans distraction du plaisir que me donne la compagnie de mes frères, de mes parents et surtout de mon frère aîné, qui suffiroit, ce me semble, à contenter les gens les plus délicats, indépendamment de la tendresse et de la prévention que vous savez que j'ai toujours eues pour lui. Son cœur est surtout rempli de tous les sentiments qui touchent un homme de bien. Je voudrois, mon cher bailli, que vous vissiez avec quel goût et quelle curiosité il me parle de vous et de notre amitié, et la part qu'il prend au bonheur que j'ai d'être si intimement et si constamment attaché à V. E. Il me recommande sans cesse de vous assurer qu'il vous honore parfaitement.

Permettez-moi de présenter ici mes respects à mesdames de Créquy et de Tessé. Je n'attends que la chute d'un brouillard épais qu'il fait actuellement pour partir pour la chasse. Je vous embrasse, mon très-cher bailli.

LETTRE LXXXVI.

AU MÊME.

A Mayac, ce 11 janvier 1754.

Mon cher bailli, vous vous portez donc bien. J'en suis en vérité bien aise. Que Dieu vous conserve et vous bénisse! Cela est bien juste, car vous ne faites que du bien. Quant à moi, je me contente de ne point faire de mal. Ma vie n'est pas exemplaire et louable comme celle de V. E.; elle est seulement innocente, et c'est quelque chose dans le temps qui court.

La Reine mérite d'avoir des serviteurs partout qui rendent témoignage de sa bonté et de toutes ses vertus, et je m'acquitte avec tant de zèle de ce devoir, qu'assurément S. M. est en aussi grande vénération, aussi connue,

aussi aimée et qu'on fait autant de vœux pour sa conservation en ce pays-ci qu'à Versailles. Que ferois-je de mieux à sa cour?

Nos chasses vont fort mal. Il est descendu une si grande quantité de lièvres en ce pays-ci que nous ne pouvons en forcer aucun. Nos chiens prennent le change à tout moment, et jusqu'ici nous n'avons su leur faire comprendre la vérité du proverbe (1). Mais si nous n'avons pas le plaisir de la prise, nous avons au moins celui de la chasse, et il n'en est pas dans notre métier comme dans le vôtre, où tout le plaisir est dans le succès. Dieu veuille donc, mon cher bailli, que parmi les animaux qu'on appelle raisonnables, il n'y en ait pas, dans l'espèce avec laquelle vous avez à traiter, dont le cerveau soit aussi inaccessible à la vérité que celui de nos chiens l'est à nos démonstrations! Car, en ce cas, je vous trouverois plus à plaindre que nous, et, quelque absurde que soit la comparaison d'ailleurs, il vaut peut-être mieux pour son bonheur n'être qu'un pauvre chasseur devant Dieu, comme je suis, qu'un am-

(1) Il ne faut pas courir deux lièvres à la fois.

bassadeur très-capable et très-estimé, comme vous êtes.

Excusez tout ce verbiage, qui s'est enfilé je ne sais comment. Je vous écris sans autre dessein que celui de vous écrire; les idées ne précèdent pas toujours les mots; ce sont les mots, comme vous voyez, qui réveillent les idées, et cela ne finiroit jamais si la raison ne m'avertissoit de me taire, si le sentiment ne me rappeloit à mon objet principal, qui est de vous assurer, mon cher bailli, que je vous aime de tout mon cœur.

LETTRE LXXXVII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 19 janvier 1754.

J'écris tant de lettres à ce pauvre M. de Givaudan, que je devrois au moins en épargner quelqu'une à V. E. J'en fais quelquefois la résolution, mais je n'ai pas la force de la tenir, mon cher bailli, et dès que je reçois quelque mot de votre part, quoique je n'aie rien à

dire que je n'aie déjà mille fois répété, il faut que vous parle; mon cœur crèveroit si je ne donnois quelque cours aux sentiments que m'inspirent vos bontés.

J'ai dit à l'abbé ce que vous me mandez pour lui. Il me charge d'y répondre mille choses tendres et respectueuses. Je ne puis m'empêcher d'être très-inquiet de la santé de M. Lambert, et je me flatte que vous me connoissez assez, mon cher bailli, pour être persuadé qu'en vérité mon inquiétude porte encore plus sur l'attachement que j'ai conçu pour un si bon et si honnête homme, que sur la crainte des embarras où peut me jeter le retardement que sa maladie apporte à la conclusion de mes affaires avec les moines.

Je vous demande encore pardon des démarches que je vous ai engagé à faire auprès de M. le duc de Penthièvre. C'est un hors de propos de mon neveu dont je l'ai bien grondé. Je n'ai pas imité l'exemple de douceur et de patience que vous m'avez donné dans cette occasion, ainsi que dans mille autres, parce que vous êtes toujours, mon cher bailli, le plus indulgent, le plus poli, le plus raisonnable de

tous les hommes, et moi le plus impétueux, le plus inquiet et le moins mesuré de tous les mortels. Mais je rachète ces défauts par un attachement si sincère, si tendre pour V. E. qu'il n'est pas étonnant que vous vous ressouveniez en ma faveur que *non minima pars est hominum sapientiæ posse pati hominum ineptias.*

Mes respects à mesdames de Tessé et de Créquy. La mort de Mme de Talard est un grand événement à la cour (1); mais, sans étendre plus loin les réflexions et la comparaison, on peut dire qu'assurément les enfants de France ne perdront pas au change, si Mme de Marsan lui succède. *Vale, carissime, vive diù et felix!*

LETTRE LXXXVIII.

AU MÊME.

Mayac, ce 26 janvier 1754.

M. de Givaudan, mon cher bailli, m'a envoyé la copie de la lettre que vous avez eu la bonté

(1) Fille du duc de Rohan, prince de Soubise. Elle était gouvernante des enfants de France, et s'était fait « dans cette

d'écrire en ma faveur à M. Lambert. Je vous loue de votre inclination générale à faire du bien, et vous remercie de l'attention avec laquelle vous ne cessez de me rendre tous les services qui dépendent de vous. Cette dernière disposition est peut-être plus rare que la première. Je ne vois que gens qui se font de leur amitié un titre pour négliger ce qu'ils appellent les petits soins. « C'est mon ami, disent-ils ; il n'y regarde pas de si près avec moi ; nous ne comptons pas ensemble ric-à-ric, et je suis sûr qu'il me pardonnera. » Creusez ce sentiment, et vous trouverez que leur bienfaisance finit dès qu'elle cesse d'être soutenue par l'amour-propre ou par l'intérêt. Je connois un homme qui se pique de mœurs et je crois de dévotion, sauf votre respect, qui rapporta à son ami les lettres, toutes cachetées, qu'il avoit reçues de lui durant le cours de son ambassade, avec ce bel argument : « J'avois des affaires ; je voyois

place 115,000 livres de rente du roi, parce que, à chaque nouvel enfant, les appointements augmentaient de 35,000 livres. Elle était séparée de son mari, de gré à gré, faisait une très-grande dépense et devait immensément. » *Anecdotes de la cour de France*, par Soulavie.

par le dessus de vos lettres que vous vous portiez bien, et je savois que vous étiez assez de mes amis pour me pardonner de ne vous faire aucune réponse. » Je vous avouerai, mon cher bailli, que ce trait a peint cet homme dans mon esprit de manière que je ne puis m'empêcher, depuis que je l'ai appris, de trouver ridicule ou plat tout ce qu'il fait et tout ce qu'il dit.

Mon neveu, en se soumettant à la disposition que M. le duc de Penthièvre a faite de la compagnie qui a vaqué dans son régiment, n'a point prétendu faire un sacrifice. Il n'ignore pas que S. A. S. n'en exige point de cette espèce, et il ne se croyoit point obligé à cet égard par M. de Coustou. Il convient de bonne foi qu'il s'étoit trompé, que M. le duc de Penthièvre a exactement suivi les lois de la justice qu'il s'est imposées; et enfin de tout cela il ne nous reste que la confusion d'en avoir suspendu l'exercice, et qu'une extrême et très-respectueuse reconnaissance de la bonté que S. A. S. a eue d'examiner la chose avec attention, avant de la terminer. Ajoutez à cela, mon bailli, le dépit que je sens de vous avoir

donné hors de propos la peine que vous avez daigné prendre. Je vous prie, encore une fois, de me pardonner, en vous assurant qu'à l'avenir je serai, s'il est possible, aussi ménager de vos soins que vous en êtes prodigue lorsqu'il est question de me témoigner directement ou indirectement l'intérêt que vous prenez à ce qui me regarde : car je sais et je me dis sans cesse que la discrétion est aussi nécessaire dans le commerce que l'attention, et qu'on peut inférer de la première de ces qualités ce qui convient à l'autre : *jungit et junctos servat amicos* (1).

LETTRE LXXXIX.

AU MÊME.

A Mayac, ce 8 février 1754.

Je reçois toujours, mon cher bailli, des marques de votre amitié ; mais vous ne me dites

(1) « Elle fait naître et conserve l'amitié », a ajouté de sa main Mme de Créquy en traduisant cette citation, qui est tirée d'une satire d'Horace, liv. I, *sat.* III, vers 54.

Hæc res et jungit, junctos et servat amicos.

point que vous avez été incommodé pour avoir voulu faire maigre malgré l'avis des médecins. Vous avez peur que je n'invective contre le maigre et contre vos scrupules ; en vérité, cela seroit bien juste ; mais je reconnois l'inutilité et l'indignité de mes remontrances sur cette matière, et c'est d'autant moins à moi, profane, à parler, que, sans avoir à me reprocher aucun excès de régularité, je suis pourtant actuellement une jambe en l'air avec la goutte. C'est la cruelle reprise de gelée que nous essuyons qui est apparemment la cause de tout cela, et il faut espérer qu'en nous ménageant bien, comme je vous prie de faire de votre côté, mon cher bailli, et comme je ferai du mien, nous serons bientôt en parfaite santé et que nous nous aimerons encore longtemps : car nous avons juré que notre amitié dureroit toute notre vie. *Et non perfidum diximus sacramentum* (1).

Je me réjouis de la convalescence de Mme la

(1) Horace, *odes*, liv. II, od. XVII, v. 9 et 10.

. . . . . Non ego perfidum
Dixi sacramentum. . . . . .

duchesse de Penthièvre, et souhaite de tout mon cœur qu'elle achève de se perfectionner. Mes respects à Mmes de Créquy et de Tessé. Mes parents baisent respectueusement les mains de V. E.

LETTRE XC.

AU MÊME.

A Mayac, ce 11 février 1754.

Je suis très-fâché, mon cher bailli, de l'excès où est portée la contestation entre le roi de Naples et la religion. Je ne l'aurois jamais prévu, et il faut que je ne sois point du tout au fait de la question, ou que le conseil de S. M. ait une grande disposition à faire du bruit et du mal sans cause, et à la vérité sans danger. Car, puisqu'on convient que notre ordre est légitimement et irrévocablement en possession de la souveraineté de Malte et de tous ses attributs, il ne s'agit plus que d'une querelle entre deux prêtres qui ont quelques prétentions contraires sur un fait qui regarde purement leur juridiction spirituelle. Il n'y avoit donc qu'à

les laisser plaider aux tribunaux qui ont coutume de juger ces sortes de procès, et s'en rapporter à leur décision, décision, ce me semble, où les souverains respectifs des deux États n'avoient rien à perdre ni à gagner : car je crois qu'il y a quelques exemples de semblables querelles entre les évêques des provinces limitrophes sur leur juridiction qui s'étend quelquefois dans les États voisins, sans aucun préjudice à l'autorité et à la souveraineté des princes à qui ils appartiennent. Mais, encore une fois, je ne suis pas assez instruit des circonstances et appendances de ce beau procès pour pouvoir en discourir pertinemment; je vois seulement avec beaucoup de chagrin les embarras qu'il produit à la religion et les peines qu'il donne en particulier à V. E.; et je prie Dieu de vous en délivrer par quelque voie juste et honorable.

Vous me faites grand plaisir, mon cher bailli, de m'apprendre que la petite altération qu'a soufferte votre santé n'a point eu de suite, et que vous vous êtes efficacement purgé. J'ai toujours la goutte, mais sans beaucoup de douleur, et je serois apparemment bientôt

guéri si le froid horrible qu'il fait pouvoit cesser.

Le danger où M. de Givaudan me mande qu'est Mme la duchesse de Penthièvre m'afflige et m'inquiète extrêmement (1). Je ne lui répondrai à M. de Givaudan que lorsque j'aurai reçu ce qu'il doit m'envoyer. Je n'aurois aujourd'hui que des remercîments à lui faire, et il est bien à propos qu'ils soient appuyés de ceux de V. E., et qu'elle prenne part à ma reconnoissance : car, sans cela, je désespérerois de lui faire sentir que dans toutes les peines qu'il a la bonté de prendre pour mon service, il n'oblige pas un ingrat. Mais heureusement votre amitié pour moi me sauve ce scrupule. Je sais que M. de Givaudan trouve sa récompense dans l'intérêt que vous prenez à ce qui me regarde, et qu'il est content de savoir qu'il contribue à me prouver que vous souhaitez mon repos.

(1) Cette princesse, alors enceinte de son septième enfant, succomba quelques mois après.

LETTRE XCI.

AU MÊME.

A Mayac, ce 17 février 1754.

Je reçois, mon cher bailli, une lettre de M. de Givaudan si pleine de joie de la grâce que le grand maître vient de lui faire et dans laquelle il exprime tant de reconnoissance, tant de respect et d'attachement pour V. E. que j'en ai été véritablement attendri. Je vous fais mes compliments, mon cher bailli, sur le plaisir qu'a dû vous faire la marque de considération que la religion vous a donnée dans cette occasion. Vous avez fait, de votre part, une bonne œuvre en obligeant un homme que vous aimez et en l'attachant encore par ce nouveau bienfait à notre ordre et à votre personne, pour lesquels il m'a toujours paru rempli d'amour et de zèle.

Je suis très-inquiet de toutes les peines que vous donne cette maudite affaire de notre ordre avec le roi de Naples. Je vous le répète :

je n'y comprends rien, et l'indifférence que témoigne à cet égard M. de Saint-Contest me surprend extrêmement. Apparemment, il veut nous faire voir, à l'exemple des autres ministres ses confrères, que ce qu'on a regardé jusqu'ici comme des principes en morale et en politique n'est en effet que des préjugés dont il ne tient compte. Et il faut, mon cher bailli, que vous vous épuisiez et que vous vous tuiez à combattre tout ce que l'ignorance, l'incurie, la déraison et la passion aveugle font tour à tour au préjudice de notre ordre et de tout ordre. Oh ! qu'il est cruel de se mêler d'affaires dans un temps si malheureux! Que je vous plains, mon cher bailli !

La cessation de la gelée m'a remis en pied, et je vais monter un très-joli cheval que j'achetai hier. Ce sont là mes occupations et mes plaisirs. Si je ne vous aimois pas tant, ce seroit aussi à peu près l'objet et les bornes de toutes mes pensées.

LETTRE XCII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 7 mars 1754.

Les réflexions que vous faites, mon cher bailli, sur la brièveté de la vie, sur notre âge, sur la mort récente de plusieurs de nos contemporains et sur la nécessité où nous sommes de subir bientôt le même sort, sont si justes qu'il n'y a malheureusement aucun moyen de vous contredire.

Vous avez dû voir et vous avez vu, mon cher bailli, que j'étois très-mal instruit de l'affaire de notre ordre avec le roi de Naples. J'ignore sans doute encore bien des choses, et pour éviter les absurdités que je pourrois vous dire, je m'abstiendrai de traiter ce sujet et me contenterai de vous assurer que je suis très-fâché de tous les chagrins et de tous les soins qu'il vous donne. Au reste, je suis vieux et goutteux, je n'ai rien et ne prétends rien de la religion; mais je lui suis inviolablement

attaché, et si les choses en venoient au point qu'elle eût besoin du secours de ses enfants, vous pouvez être persuadé que je n'hésiterois pas un moment à me rendre à Malte. Le chevalier de Ribérac pense de même. Peine, argent, vie, tout ce dont nous pouvons disposer est au service de l'ordre. Et quand je n'aurois pas l'honneur d'être chevalier, je crois que je ferois de même, tant je suis indigné et irrité de la hauteur injuste et tyrannique avec laquelle on prétend nous traiter.

Je vous remercie, mon cher bailli, et je suis confus de la peine que V. E. a prise d'aller elle-même chez M. Lambert solliciter pour mes affaires, au milieu des embarras que lui causent les objets importants dont elle est actuellement occupée. Ce n'est pas la seule occasion où j'aie eu lieu de sentir l'attention et la délicatesse avec lesquelles vous remplissez les devoirs de l'amitié, sans égards aux prétextes et même aux raisons solides que vous avez de les négliger. La bonté de votre cœur trouve le secret de tout concilier. M. de Givaudan qui, de sa part, me donne tous les jours des marques très-sensibles de son inclination à servir les

gens que vous aimez, me mandera sans doute ce que la recommandation de V. E. aura opéré sur M. Lambert. En attendant, je me flatte, avec votre protection et les soins de M. de Givaudan, que je sortirai du labyrinthe où j'ai été si longtemps engagé, et je vous aurai assurément une belle obligation.

Mes deux frères, l'aîné et le chevalier, sont actuellement dans leur lit avec la goutte; et voilà comme tour à tour nous passons notre vie. Nous souffrons, mais ensemble, et cela nous console.

Mes respects à Mme la marquise de Créquy. Elle a bien raison de penser que je suis hors des gonds quand il est question de l'affaire de l'ordre avec Naples, et je ne doute pas qu'elle ne sente bien vivement aussi tout ce que cela doit inspirer aux personnes qui vous sont attachées et qui, d'ailleurs, ont autant d'amour qu'elle en a pour la justice.

LETTRE XCIII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 18 mars 1754.

Je vous l'ai déjà dit, mon cher bailli, je suis très en peine de l'état où est Mme la duchesse de Penthièvre. Je conçois parfaitement l'impression qu'un spectacle si touchant doit faire sur un cœur aussi sensible que le vôtre; et en vérité il ne faut pas être autant attaché à M. le duc de Penthièvre et à Mme la comtesse de Toulouse que vous l'êtes pour compatir à l'affliction que leur cause le malheur dont ils sont menacés. Il suffit d'avoir de l'humanité.

J'espère toujours, mon cher bailli, que la protection du roi, l'intérêt de tous les princes chrétiens et le cri général, ouvriront les yeux au roi de Naples sur l'injustice qu'il nous fait. Il faut avouer que votre ministère a été jusqu'ici exposé à des tourments bien continuels, et que vous avez grand besoin de tout le courage et de toute la patience que Dieu

vous a donnés pour subvenir à ce que la religion exige sans cesse de votre zèle. Celui que je sens pour elle ne s'exerce qu'intérieurement et passivement; mais je vous assure que si j'imaginois quelque moyen d'en donner des preuves évidentes, je me mettrois bien vite en mouvement. Le chevalier de Ribérac, actuellement dans son lit avec la goutte, pense de même, et clopin-clopant nous ne manquerions pas de courir au secours de la mère commune, si elle jugeoit à propos de nous y appeler.

L'hiver dure encore dans toute sa rigueur en ce pays-ci, et je juge que c'est encore pis à Paris, où le climat est encore plus froid. Conservez-vous donc, mon cher bailli, et tâchez d'accorder le soin de votre santé avec tant de différents devoirs auxquels je sais assurément bien que vous ne manquerez pas. Vous me parlez bien légèrement de cette fluxion que vous avez sur les yeux. Il me semble pourtant qu'il y a longtemps qu'elle dure, et que cela mérite que vous y fassiez attention. Enfin, tout ce qui vous regarde moralement et physiquement me donne de si grands sujets d'inquiétude, que toute autre considération

cessante, je suis prêt à me rendre auprès de vous au moindre signe que vous me feriez; et je vous demande en grâce, mon cher bailli, de vous souvenir que je suis à vous et que vous pouvez et devez, sans doute et sans scrupule, disposer de moi, et qu'il n'y a que la persuasion de mon inutilité à votre service qui me retient éloigné de V. E.

LETTRE XCIV.

AU MÊME.

A Mayac, ce 31 mars 1754.

J'ai beaucoup d'impatience d'apprendre, mon cher bailli, ce que portent ces lettres que vous avez nouvellement reçues de Naples; mais je vous avoue que je n'espère rien de fort satisfaisant. C'est le sort des dissensions étrangères et domestiques qui s'élèvent aujourd'hui de tous côtés en Europe, de croître et de s'aigrir au lieu de s'adoucir et de s'apaiser. Cruel spectacle, mon cher bailli, pour ceux qui ne demandent que paix et repos!

Plus cruel encore pour vous, qui êtes obligé de travailler à guérir et à prévenir les maux que notre ordre ressent et ceux dont il est encore menacé! Que je vous plains, mon cher bailli! Il est impossible d'exprimer la peine que me causent les divers objets d'inquiétude qui se présentent à mon esprit sur votre compte et à tous égards.

C'est à V. E., mon cher bailli, de répondre aux politesses de M. Fink. Les préventions flatteuses qu'il a conçues en ma faveur ont leur source dans l'attachement qu'il sait que j'ai pour vous. Sur ce pied-là il a raison de m'estimer beaucoup : car il est bien sûr que je suis entièrement à vous. Mes frères se portent mieux et vous honorent de tout leur cœur. Mes respects à Mmes de Créquy et de Tessé.

LETTRE XCV.

AU MÊME.

A Mayac, ce 10 avril 1754.

Vous avez, mon cher bailli, si bien communiqué à M. de Givaudan votre amitié pour

moi qu'il est impossible de rien ajouter, de rien désirer aux services qu'il me rend. Je pense donc que, sous votre protection et entre ses mains, je puis, comme V. E. me le mande, continuer mon séjour en ce pays-ci. Ce n'est pourtant pas sans regret que je demeure éloigné de vous, et je ne ferois assurément aucune attention aux raisons qui m'y retiennent, si je pouvois, en vous allant trouver, soulager les peines que vous donne l'affaire de notre ordre avec le roi de Naples, et le chagrin que vous ressentez de l'état où est aujourd'hui Mme la duchesse de Penthièvre.

Si la religion, mon cher bailli, est dans le cas d'avoir besoin des secours de tous ses membres, je me flatte que vous me connoissez assez pour être persuadé que ce n'est pas du bout des lèvres que je vous ai assuré que je suis prêt à la servir de tous les moyens qui sont en ma puissance. Je me remets sur cela entièrement à la disposition de V. E. pour être plus sûr d'agir avec le zèle et la générosité qui conviennent à un vrai chevalier. Vous ne voudriez apparemment pas qu'on pût reprocher à votre ami quelque défaut de délicatesse à

cet égard. Je vous déclare donc que vous n'avez qu'à me taxer, que vous n'avez qu'à dire un mot, je paye sur-le-champ ou pars sans balancer, et l'un et l'autre s'il le faut. Le chevalier de Ribérac est plein du même esprit. Gueux comme un *cavalliero* d'*albergo*, il vendra sa chemise; presque aussi vieux que moi et au moins aussi goutteux, nous marcherons ou nous nous traînerons ensemble résolûment et sans délibérer.

LETTRE XCVI.

AU MÊME.

A Mayac, ce 3 mai 1754.

Le sort de Mme la duchesse de Penthièvre me fait grand'pitié; mais l'état de M. le duc de Penthièvre me paroît encore plus digne de compassion. Je comprends parfaitement, mon cher bailli, le besoin qu'il a d'être soutenu et secouru dans son malheur par un ami aussi sûr et aussi sage que vous. Je ne m'étonne donc pas de la résolution où vous êtes de le

suivre et de lui donner tous vos soins. Je vous assure que de ma part, ne pouvant rien de mieux, je fais des vœux bien ardents et bien sincères pour sa consolation et pour celle de Mme la comtesse de Toulouse.

Je suis très-flatté que vous soyez content de mes sentiments pour la religion. Je ne vous en parlerai plus pour ne pas faire le zélante hors de propos. J'ai mis ma conduite à cet égard entre les mains de V. E. Elle doit être bien convaincue que j'exécuterai avec plaisir et sans balancer tout ce qu'elle jugera à propos de me prescrire.

Nous allons tous nous séparer pour quelque temps. L'abbé est déjà parti pour Tours; Mme d'Abzac et Mme sa mère y retournent aussi; mon frère aîné va à Vaugoubert pour mettre quelque ordre à sa maison et à sa terre; M. de Mayac et son fils se préparent à aller à Bordeaux pour tâcher de faire juger leur procès. J'irai moi-même à Périgueux, où différentes affaires pour les uns et pour les autres et pour moi-même demandent ma présence.

Ma santé a été un peu troublée par des vapeurs dans le goût de celles que j'eus l'année

passée. Je me suis purgé ; j'observe une grande diète, je monte souvent à cheval, les médecins disent que c'est le printemps qui remue les humeurs et que ce n'est rien. Mon frère en a eu autrefois de pareilles et en est guéri. Il faut donc prendre patience. Je suis plus en peine de vous que de moi. Je vous trouve plus à plaindre dans les embarras où vous êtes de tous côtés aujourd'hui ; et en vérité, mon cher bailli, je vous aime beaucoup plus que je ne m'aime moi-même.

LETTRE XCVII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 10 mai 1754.

La perte de M. de Céreste (1), mon cher bailli, m'afflige sensiblement. C'étoit, après vous, l'homme du monde dont le caractère et les mœurs me paroissoient les plus parfaits. Je lui

(1) Céreste (Buphile-Hyacinthe-Toussaint de Brancas, comte de), conseiller d'État d'épée.

étois sincèrement attaché, et je le regretterai toute ma vie.

J'espère que l'accouchement de Mme la duchesse de Penthièvre pourra la sauver, et je le souhaite avec passion (1). Une vie si innocente, si exemplaire, si nécessaire au bonheur de tant de gens de bien et à l'édification de tous, mérite bien les vœux que le public fait pour sa conservation.

Ma santé va mieux. Il ne me reste que quelques *chiffonnages*, que les médecins appellent vapeurs; dans le temps de la seconde digestion, ils disent qu'il faut me distraire et faire beaucoup d'exercice. Je vais donc monter à cheval. Je souhaite à V. E. une santé parfaite, et toutes les consolations dont elle a besoin à tant d'égards.

(1) Elle mourut peu de jours après, à l'âge de vingt-sept ans, en donnant le jour à son septième enfant, qui ne lui survécut que quelques heures.

LETTRE XCVIII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 13 octobre 1754.

La pluie est enfin venue, et dès que nos vendanges seront faites, nous nous proposons de prendre le divertissement de la chasse. En attendant, pour me remettre dans l'habitude de monter à cheval, je compte aller voir mon frère aîné, qui est actuellement à Vaugoubert, et de là courir chez Mme de Bonneval et à Jumilhac. Si, pendant ces voyages, vous ne recevez pas exactement de mes nouvelles, n'en soyez point surpris, mon cher bailli. Je me porte très-bien et assurément fort au service de Votre Excellence.

Les petits mots d'amitié que vous me dites dans votre lettre touchent vivement mon cœur. Il est vrai que nos différentes occupations ne nous ont guère permis de vivre ensemble pendant mon séjour à Paris; mais j'ai eu le plaisir de voir que vous m'aimez toujours et celui

de sentir que mon attachement pour vous ne doit et ne peut finir qu'avec ma vie.

L'accident du P. Hénaut me fâche. J'espère pourtant, suivant ce que vous me mandez, qu'il n'aura point de mauvaises suites et qu'il en sera quitte pour la peur, peur salutaire qui l'engagera sans doute à songer à l'autre vie et à ne plus tant s'occuper, dans celle-ci, des ministres et de la cour, au mépris de sa santé.

Je ne saurois trop vous répéter, au gré de mes parents, qu'ils vous aiment de tout leur cœur et que nous vous honorons *præ filiis hominum*. Ne m'oubliez pas, mon cher bailli, quand vous trouverez l'occasion de faire ma cour aux personnes auxquelles vous savez que je suis attaché, et surtout à Mmes de Tessé et de Créquy.

LETTRE XCIX.

AU MÊME.

A Mayac, ce 7 novembre 1754.

Cette maison, mon cher bailli, est pleine de monde. Nous avons entre autres M. et Mme de

Jumilhac, leur fils et Mlle de Jumilhac, M. des Moutiers, officier des gendarmes de la garde, le comte de La Douze et plusieurs autres gentilshommes qui sont venus faire la Saint-Hubert et passer quelques jours avec nous.

Nous apprîmes hier la mort de M. le comte de Ribérac (1), décédé à sa terre de la Villecauclaire, dans le Vendômois. Il laisse tous ses biens, qui sont considérables, à M. de Chapt, fils de sa sœur, et dix mille francs à chacun des cadets de M. de Chapt. Il ne nous restera donc, de tout ce qui appartenoit à la branche aînée, que quelques terres qui sont substituées à mon frère et puis à nous, c'est-à-dire un procès : car, quoique cette substitution soit la plus formelle et la plus claire qu'on puisse imaginer, M. de Chapt, fils du plus fameux chicaneur qu'il y ait en Poitou et qui chasse de race, se prépare à la disputer, et soit qu'il ait tort ou raison, nous serons tous morts

(1) Il était frère du comte de Riom, et laissa « beaucoup d'argent et beaucoup de biens qui vont, dit-on, à un neveu à lui ». *Mém. du duc de Luynes*, t. XIII, 397. On sait que le chevalier Daydie avait un frère qui, chevalier de Malte comme lui, portait le nom de chevalier de Ribérac.

avant que cette discussion soit vidée. Heureusement, je n'y ai que voir aujourd'hui : c'est l'affaire de mon frère. Voilà nos nouvelles, mon cher bailli, que je vous écris à la hâte, et puis j'embrasse V. E. de tout mon cœur.

LETTRE C.

AU MÊME.

A Mayac, ce 13 mai 1755.

Mon cher bailli, votre lettre du 1er mai est toute pleine de raison et de bons conseils dont je crois que je ferai mon profit : car si en suivant mes propres penchants, je m'égare souvent, j'ai au moins le bonheur d'avoir en vous une confiance qui me ramène promptement dans le bon chemin. Je vais donc me tranquilliser et laisser dire aux gazettiers tout ce qui leur plaira, sans me soucier de leurs discours et de leurs pronostics.

Quand j'irai à Paris, mon cher bailli, ce sera sûrement pour vous voir. Or, si je fesois au-

jourd'hui ce voyage, je ne remplirois guère mon objet, vu la vie ambulante que vous devez mener tout l'été. Je demeurerai donc en Périgord. Quand on est vieux et maître de choisir le lieu de sa résidence, je pense qu'on ne peut être mieux et plus décemment que dans sa famille avec des personnes qui, par devoir et par reconnoissance, sont obligées de nous gouverner et de supporter les infirmités et les radotages auxquels nous devenons très-ordinairement sujets. Pour habiter Paris et goûter ses avantages, il faut de la santé, des passions, des vues ou des emplois qui nous donnent de l'occupation et de la considération. Je n'ai rien de tout cela; et si M. l'abbé est au même point, il feroit bien de venir ici, au lieu de dire que je devrois aller à Paris. Cet avis de sa part me fait soupçonner qu'il se moque de nous; mais j'aime mieux croire qu'en se rangeant à votre sentiment, il a parlé, dans cette occasion, du bout des lèvres, sans intention, sans affectation, comme on fait si souvent dans le pays où il est, et que, dans le fond, il n'ignore pas que les motifs qui me retiennent ici sont d'un si grand poids qu'ils

doivent l'engager lui-même à s'y rendre incessamment, comme il nous le promet.

Quant à vous, mon cher bailli, je suis bien sûr que votre invitation part de la même cause qui m'engageroit à vous obéir, si les circonstances actuelles s'accordoient avec mes désirs, et que toujours plein de bonté et d'amitié pour moi, toujours aussi persuadé que vous devez l'être de mon attachement pour V. E. vous imaginez que nous ne saurions avoir de plus grand plaisir que celui de nous revoir et de nous embrasser. C'est une pensée que de mon côté je ne perdrai certainement pas de vue tant que je respirerai.

LETTRE CI.

AU MÊME.

A Nanthiac, ce 7 novembre 1755.

Le changement d'air et de lieu, mon cher bailli, n'a point nui à ma santé. Elle continue de se fortifier depuis que je suis ici. J'use toujours du même remède : je monte continuel-

lement à cheval. Ce canton-ci est plus froid et plus sauvage que celui de Mayac; mais en récompense il est plus beau pour la chasse. Nous avons pourtant manqué notre lièvre le jour de Saint-Hubert, quoique nous eussions appelé à notre aide les chasseurs les plus célèbres de la contrée. De ma part, je suis un ignorant, et quoique j'applique à réussir dans cet exercice tout ce que j'ai d'esprit, de patience et de pénétration, j'avoue que les ruses d'un lièvre sont pour moi presque toujours un problème inexplicable.

Mon logement est fort joli, fort commode, bien meublé et bien ajusté; mais je puis bien dire, comme un muletier très-sensé à qui on montroit la galerie de Versailles : « Cela est beau, mais en vérité il m'en a trop coûté ». Je fais faire maintenant un chenil et une nouvelle salle à manger; enfin, je travaille à accommoder cette maison et à l'améliorer à tous égards pour pouvoir me dire que je ne suis pas entièrement inutile dans ce monde. Il est vrai que les objets que j'embrasse, comme vous voyez, mon cher bailli, ne sont pas fort glorieux; leurs proportions sont mesurées sur ce que j'ai

de force et de talent; hé plût à Dieu que tout le monde se rendît la même justice! Les moutons et les hommes seroient mieux gardés.

Le beau côté de mon ambition, ce qui flatte le plus agréablement mon amour-propre, c'est de penser, mon cher bailli, que vous avez de l'amitié pour moi et qu'on ne peut me disputer le mérite de sentir pour V. E. l'attachement le plus tendre et le plus fidèle qu'on puisse imaginer.

Je suis ici trop immédiatement dans la dépendance de Mme de Nanthiac pour oser me dispenser de vous présenter ses respects. Je vous prie de présenter les miens à Mme de Créquy.

LETTRE CII (1).

AU MÊME.

A Mayac, ce 6 février 1756.

Il est donc bien constant, mon cher bailli, que le roi de Prusse est aujourd'hui l'arbitre

(1) Dans notre *Introduction* nous avons donné cette lettre en partie.

et le modérateur de l'Europe. Il faut que les autres potentats, dans leurs démarches et dans leurs projets, commencent par compter avec lui. Il leur prescrit à son gré le repos et le mouvement, marque l'élément et le pays où ils pourront faire la guerre, et donne les bornes qu'il lui plaît à leurs jalousies, à leur ambition et à leur ressentiment. Voilà un beau rôle pour un roi de Prusse! Vous croirez peut-être, en lisant ceci, que j'ai copié quelque prologue des opéras qu'on fesoit autrefois pour flatter Louis XIV. Non, je parle en conscience. Ce prince nous prouve que ce n'est point toujours dans l'étendue de leurs États, dans leur richesse, dans le nombre, l'affection et l'industrie de leurs sujets que les souverains trouvent l'ascendant qu'ils désirent de prendre les uns sur les autres. Grand sujet de réflexion, d'émulation, etc.!

Je n'ai plus de goutte et je recommence mes exercices. Je souhaite, mon cher bailli, que les vôtres, qui sont bien plus louables, aient aussi un meilleur succès; que vous continuiez à vous bien porter et à soutenir gaîment un travail dont l'idée me fait trembler. Mais comment

pourrois-je vous remercier de la bonté avec laquelle vous ne cessez jamais de penser à moi et de me donner si régulièrement des marques de votre souvenir et de votre amitié, à moi, qui n'ai à vous offrir que la possession d'un cœur sensible et reconnoissant et qui est à vous il y a longtemps.

Mes respects à Mmes de Créquy et de Tessé. Vous me faites grand plaisir de me mander que la santé de M. de Givaudan va mieux.

LETTRE CIII.

AU MÊME.

A Mayac, ce 5 septembre 1756.

J'apprends avec beaucoup de plaisir, mon cher bailli, que V. E. est de retour dans sa retraite. Puissiez-vous y goûter toutes les douceurs de la vie champêtre et contemplative pour laquelle vous avez tant d'inclination !

Nos vacances, c'est-à-dire celles des tribunaux auxquels nous avons affaire, vont aussi commencer sans que nous ayons encore pu obtenir, depuis deux ans que nous plaidons,

la première sentence qui doit ouvrir en notre faveur une substitution qui a déjà eu son effet pendant cinquante-six ans. Si nous allons toujours le même train, M. de Laxion a bien raison de dire que nous ne serons mis en possession que quand il lui plaira. Nos juges paroissent pourtant indignés des chicanes odieuses qu'on nous fait essuyer, et ils nous font espérer qu'ils nous expédieront au commencement de la semaine prochaine. En attendant, nous allons travailler à dissiper les nouveaux nuages que nos parties s'efforcent encore d'opposer à une vérité qui est plus claire que le jour.

Le troisième congé qu'on a envoyé à mon frère va bientôt expirer (1), et quoiqu'il ait paru jusqu'ici peu sensible aux avantages qu'on lui fait espérer s'il retourne en Espagne, je vois

(1) Antoine, comte Daydie, né en 1686, frère aîné du chevalier. Il était veuf de la sœur du comte de Riom, Marie-Françoise Daydie, dame du palais de la duchesse de Berry. Il prit du service en Espagne, où il devint lieutenant général, vice-roi de Castille, et mourut en Périgord, en 1764. Selon Saint-Simon, il disparut au moment où la conspiration de Cellamare avait été découverte. *Mém.*, édition Hachette, t. XI, p. 53, et substance d'une *note* de M. Asse.

qu'il se laisse au moins ébranler par l'envie qu'il a de s'éloigner des ennuis que lui cause son procès, et qu'il pourroit bien faire, dans cette seule vue, ce que l'intérêt et l'ambition n'avoient pas la force de lui persuader. Voilà, mon cher bailli, comme la vie se passe à chercher un état tranquille et indépendant; et quand nous croyons l'avoir trouvé, nous éprouvons souvent le sort de Galba : *alieno imperio felicior quam suo* (1). Heureux donc ceux qui, comme vous soumis à une première règle, ne s'en écartent jamais! Ils sont contents de tout et partout.

LETTRE CIV.

AU MÊME.

A Mayac, ce 11 septembre 1756.

Comme je n'ai, mon cher bailli, de correspondance avec le monde que par l'entremise de V. E., il me semble que j'en suis doublement éloigné puisque vous êtes à Vaillampont;

(1) Tacite, *Histoire*, liv. Ier.

mais cette considération ne m'empêche pas d'être bien aise que vous donniez à votre repos tout le temps que vous pouvez dérober aux affaires et aux fonctions de votre emploi.

Nous sommes actuellement ici très-seuls. Nos voisins sont occupés à serrer une assez mauvaise récolte ; mes nièces et Mme de Nanthiac sont chez elles, et il ne nous reste à leur place que deux avocats qui travaillent à répliquer encore, et une bonne fois pour toutes, disent-ils, aux chicanes de M. de Laxion et à faire enfin un plan de conduite meilleur et plus abrégé que n'a été celui que nous avons suivi depuis le commencement de notre procès.

On parle de nouveaux succès de nos armes en Amérique. On prétend aussi qu'il est question de paix ; mais je suis bien résolu de ne croire que ce que V. E. me mandera. Si les Anglois imitent en tout les Romains, comme ils s'en piquent, ils ne sont pas dans le cas de souhaiter la paix, puisque les Romains n'en vouloient jamais entendre parler dans leurs adversités et ne la proposoient ou ne l'acceptoient que lorsque la victoire les mettoit en état d'en dicter les conditions. Mais il faut

que je laisse là l'histoire ancienne et moderne pour aller écouter les projets de campagne que font nos avocats contre le redoutable Laxion, l'Alexandre ou l'Attila des chicaneurs.

LETTRE CV (1).

AU MÊME.

A Mayac, ce 23 septembre 1756.

Je n'ai point encore, mon cher bailli, de nouvelles certaines de votre arrivée à Paris; mais, suivant ce que V. E. me fait l'honneur de me mander, je compte en recevoir demain.

Vous avez dû, sans doute, trouver la cour

(1) Cette lettre, comme nous l'avons dit dans notre *Introduction*, est relative à la guerre de Sept ans, qui, selon le calcul de Frédéric II, a coûté la vie de plus de 800,000 hommes', chiffre dans lequel la France figure pour près du quart. « De même que cette effroyable boucherie, rapporte Sismondi, n'avait eu sur le continent de l'Europe, pour résultat, aucune conquête, elle n'avait non plus établi aucun principe, ou politique ou religieux, d'autant qu'il n'y en avait aucun qui fût en jeu. La vengeance et une cupidité insensée l'avaient allumée; chacun avait voulu gagner, chacun s'aperçut qu'il n'avait pu que perdre. »

dans de grandes délibérations sur les mesures que l'on doit prendre pour arrêter et réprimer les entreprises du roi de Prusse. Indépendamment des traités, si toutes les nations ne s'accordent pas à punir ces sortes de brigandages et à rétablir le droit des gens, si continuellement et si grossièrement violé, il faudra bien que l'Europe périsse incessamment. Il est aussi très-visible qu'un prince qui prétend conserver sur pied des armées que ses États ne peuvent ni soudoyer ni recruter, se met dans la nécessité de fomenter la discorde entre ses voisins, de les rançonner tour à tour, ou de leur faire la guerre de quelque manière que ce puisse être.

Or, le roi de Prusse étant aujourd'hui dans ce cas, on ne peut espérer de paix durable qu'en le forçant à désarmer et à ne garder que le nombre de troupes proportionné à l'étendue et à la richesse du pays qu'il possède. Mais, après la faute qu'on a faite de souffrir qu'il s'enflât et se fortifiât outre mesure, il n'est plus question de savoir ce qu'on doit penser, la difficulté consiste à prendre des partis si sages et si justes qu'on puisse se flatter de le

rembarrer sûrement dans ses limites. Il a beaucoup de troupes parfaitement disciplinées, de bons généraux, général lui-même, et très-capable d'étonner et peut-être de renverser l'empire, si la reine de Hongrie hasarde trop légèrement une bataille qu'apparemment elle perdroit. Le roi de Prusse a sans doute formé le plan de commencer par l'écraser avant que ses alliés soient à portée de la secourir ; de se mettre par une première victoire en état de les combattre l'un après l'autre à mesure qu'ils arriveront, et enfin, par deux ou trois succès brusquement obtenus, de demeurer le maître de faire une paix avantageuse pour lui et pour ses amis, les Anglois, et toujours en possession, comme il prétendoit l'être ci-devant, de balancer à son gré le destin de l'Europe. Je conviens que ce dessein paroît chimérique, mais pour le faire échouer avec certitude, je pense qu'il faudra beaucoup de prudence, beaucoup de précautions et un concert assez rare et assez suivi sur lequel apparemment le roi de Prusse ne compte pas. Je souhaite que lui et ceux qui lui ressemblent reçoivent la récompense que mérite leur barbare injustice.

Nous avons en ce pays-ci un très-vilain automne, et nous commençons à sentir les influences de la mauvaise saison. Mes frères ont déjà la goutte, et moi je suis enrhumé. Pourvu que mon cher bailli continue de se bien porter et qu'il m'aime toujours, *laudabo Dominum!*

LETTRE CVI.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

A Mayac, ce 3 décembre 1756.

C'est pour moi, madame, un grand malheur d'être si longtemps éloigné de vous. Heureusement, pour adoucir mes regrets, la connoissance que j'ai de la solidité de votre caractère et de la bonté de votre cœur me permet de penser que je ne suis point entièrement effacé de votre souvenir et que vous me faites toujours l'honneur de me conserver quelque part à votre amitié. Je vous assure, madame, que je mérite bien cette grâce si, comme j'ose m'en flatter, vous continuez de faire un peu d'attention à l'attachement inaltérable et au

profond respect que je vous ai voués pour toute ma vie.

Je vous prie, madame, de recevoir avec bonté un pâté de Périgueux qui partira demain à votre adresse.

LETTRE CVII.

A LA MÊME.

A Paris, ce vendredi.

Le chevalier Daydie se rendra à sept heures chez madame la comtesse de Tessé, à moins qu'elle n'aime mieux que ce soit à une autre heure, et, en ce cas, elle aura la bonté de lui mander celle qui lui convient, et il obéira à ses ordres.

LETTRE CVIII.

AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 24 octobre 1757.

Il pleut, grêle, neige et gèle cette année en ce pays-ci comme à Paris, en sorte que la

fluxion que j'avois l'hiver passé dans la tête s'est renouvelée, avec une augmentation d'agrément : car elle me rend sourd. Cela durera apparemment jusqu'à ce que la goutte me prenne au pied ou ailleurs, et que l'humeur, qui est aujourd'hui dans la tête, se dépose sur quelque autre partie. Me voilà vieux et infirme, mon cher bailli ! Comment voudriez-vous donc qu'après avoir passé ma vie à ne rien faire qui vaille, dénué comme je suis de toute aptitude et de toute habitude pour les affaires, j'aille aujourd'hui me charger d'une négociation, et qu'au lieu de suivre le précepte d'Horace : *Solve senescentem mature sanus equum, ne peccet ad extremum ridendus* (1), j'entre dans la carrière précisément dans le temps que les gens les plus sensés disent qu'il en faut sortir.

Je vous supplie, mon cher bailli, d'abandonner absolument cette idée. Elle fait tort à votre discernement, si vous pensez de bonne

(1) Horace, *Ep.* I, v. 8 et 9, liv. I.

Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus, et ilia ducat.

foi que je suis capable de servir utilement la religion; et de ma part je trahirois l'amitié dont vous m'honorez si j'abusois des préventions qu'elle vous inspire en ma faveur; je serois doublement coupable et doublement sot, en ce que j'agirois contre le cri de ma conscience, qui me représente mon incapacité, et tout à la fois contre mon inclination, qui m'éloigne non-seulement de l'envie de me mêler des affaires des autres, mais qui, comme vous le savez de reste, me rend les miennes personnellement insupportables.

Souffrez, mon cher bailli, que je mesure désormais mes desseins à mes talents et à mes forces, que je connois mieux que personne, et qu'en conséquence, je continue à mener la vie oisive et contemplative à laquelle je me suis destiné : vie exempte de blâme, s'il est possible, et dont il me suffit que le mérite se fasse sentir dans ma famille et dans mon village. C'est sur ce pied-là que je vous demande la continuation de votre bienveillance. Imaginez-vous un être qui vous aime, vous honore, et donneroit mille fois sa vie pour votre service; à tous autres égards paresseux, im-

bécile, une souche, sans gloire, sans ambition, sans prétentions, et par conséquent sans vocation pour quoi que ce puisse être, dès que l'objet demande quelque mouvement, quelque industrie, quelque application.

Milord Maréchal (1) me fait peut-être l'honneur de juger de moi sur l'opinion qu'il a de mon frère; mais il se trompe beaucoup. Nous ne nous ressemblons que par le cœur, et surtout par les sentiments que nous avons pour lui; d'ailleurs nous différons entièrement quant aux facultés de l'esprit.

J'ai reçu une lettre de M. de Givaudan, qui n'exige de ma part que des remercîments que je prie V. E. de trouver bon que je lui fasse ici. Je suis si gelé que je ne puis plus tenir ma plume. Sans cela j'aurois peut-être entassé ici plusieurs arguments et réflexions, tous tendant à même fin; mais il suffit que V. E. voie

(1) Keith (George), connu sous le nom de *Milord Maréchal*, d'une ancienne famille d'Écosse; né en 1685, mort en 1778. Dévoué à la cause des Stuarts, il souleva l'Écosse en 1715, en faveur du prétendant, et fut obligé ensuite de se réfugier en France, où il se lia avec les philosophes, surtout avec Jean-Jacques, dont il devint l'ami et le bienfaiteur. *Voyez* les *Confessions*, livre XII.

bien clairement mes intentions : ses bontés pour moi suppléeront à ce que j'omets de dire.

LETTRE CIX.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

Paris, ce mardi.

Puisque vous avez la bonté, madame, de vouloir que je vous instruise de l'état de ma santé, j'aurai l'honneur de vous dire que j'ai eu un peu de fièvre cette nuit. Elle ne m'a pourtant pas empêché de dormir assez bien, et Vernage (1) prétend qu'il n'est question que d'un rhume que la diète et le repos guériront en peu de jours. Je vous respecte, madame, et vous suis plus attaché que je n'oserois vous le dire.

(1) Dans son *Journal*, Collé raconte une anecdote où ce médecin joue un assez plaisant rôle. *Voyez* notre édition de ce *Journal*, Didot, 1868, 3 vol. in-8°, t. I, p. 112.

LETTRE CX.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 22 février 1759.

Je suis sensiblement touché de la perte que vous avez faite et de la douleur qu'elle vous cause. Je crois, madame, que vous ne douterez nullement de la sincérité du compliment que j'ai l'honneur de vous faire à ce sujet, si vous voulez bien vous rappeler les sentiments que j'ai toujours eus pour M. le duc de Béthune (1), et penser un moment, comme j'ose vous en supplier, à l'attachement inviolable et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Il s'agit probablement de la mort du duc de Béthune, père de la comtesse.

bien clairement mes intentions : ses bontés pour moi suppléeront à ce que j'omets de dire.

LETTRE CIX.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

Paris, ce mardi.

Puisque vous avez la bonté, madame, vouloir que je vous instruise de l'état de santé, j'aurai l'honneur de vous dire que j eu un peu de fièvre cette nuit. Elle ne m'a pourtant pas empêché de dormir assez bien, et Vernage (1) prétend qu'il n'est question que d'un rhume que la diète et le repos guériront en peu de jours. Je vous respecte, madame, et vous suis plus attaché que je n'oserois vous le dire.

(1) Dans son *Journal*, Collé raconte une anecdote où ce médecin joue un assez plaisant rôle. *Voyez* notre édition de ce *Journal*, Didot, 1868, 3 vol. in-8°, t. I, p. 112.

LETTRE CX.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 22 février 1759.

Je suis sensiblement touché de la perte que vous avez faite et de la douleur qu'elle vous cause. Je crois, madame, que vous ne douterez nullement de la sincérité du compliment que j'ai l'honneur de vous faire à ce sujet, si vous voulez bien vous rappeler les sentiments que j'ai toujours eus pour M. le duc de Béthune (1), et penser un moment, comme j'ose vous en supplier, à l'attachement inviolable et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Il s'agit probablement de la mort du duc de Béthune, père de la comtesse.

bien clairement mes intentions : ses bontés pour moi suppléeront à ce que j'omets de dire.

LETTRE CIX.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

Paris, ce mardi.

Puisque vous avez la bonté, madame, vouloir que je vous instruise de l'état de santé, j'aurai l'honneur de vous dire que j eu un peu de fièvre cette nuit. Elle ne m'a pourtant pas empêché de dormir assez bien, et Vernage (1) prétend qu'il n'est question que d'un rhume que la diète et le repos guériront en peu de jours. Je vous respecte, madame, et vous suis plus attaché que je n'oserois vous le dire.

(1) Dans son *Journal*, Collé raconte une anecdote où ce médecin joue un assez plaisant rôle. *Voyez* notre édition de ce *Journal*, Didot, 1868, 3 vol. in-8°, t. I, p. 112.

LETTRE CX.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 22 février 1759.

Je suis sensiblement touché de la perte que vous avez faite et de la douleur qu'elle vous cause. Je crois, madame, que vous ne douterez nullement de la sincérité du compliment que j'ai l'honneur de vous faire à ce sujet, si vous voulez bien vous rappeler les sentiments que j'ai toujours eus pour M. le duc de Béthune (1), et penser un moment, comme j'ose vous en supplier, à l'attachement inviolable et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Il s'agit probablement de la mort du duc de Béthune, père de la comtesse.

bien clairement mes intentions : ses bontés pour moi suppléeront à ce que j'omets de dire.

LETTRE CIX.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

Paris, ce mardi.

Puisque vous avez la bonté, madame, vouloir que je vous instruise de l'état de santé, j'aurai l'honneur de vous dire que j eu un peu de fièvre cette nuit. Elle ne m'a pourtant pas empêché de dormir assez bien, et Vernage (1) prétend qu'il n'est question que d'un rhume que la diète et le repos guériront en peu de jours. Je vous respecte, madame, et vous suis plus attaché que je n'oserois vous le dire.

(1) Dans son *Journal*, Collé raconte une anecdote où ce médecin joue un assez plaisant rôle. *Voyez* notre édition de ce *Journal*, Didot, 1868, 3 vol. in-8°, t. I, p. 112.

LETTRE CX.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 22 février 1759.

Je suis sensiblement touché de la perte que vous avez faite et de la douleur qu'elle vous cause. Je crois, madame, que vous ne douterez nullement de la sincérité du compliment que j'ai l'honneur de vous faire à ce sujet, si vous voulez bien vous rappeler les sentiments que j'ai toujours eus pour M. le duc de Béthune (1), et penser un moment, comme j'ose vous en supplier, à l'attachement inviolable et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Il s'agit probablement de la mort du duc de Béthune, père de la comtesse.

bien clairement mes intentions : ses bontés pour moi suppléeront à ce que j'omets de dire.

LETTRE CIX.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

Paris, ce mardi.

Puisque vous avez la bonté, madame, vouloir que je vous instruise de l'état de santé, j'aurai l'honneur de vous dire que j eu un peu de fièvre cette nuit. Elle ne m'a pourtant pas empêché de dormir assez bien, et Vernage (1) prétend qu'il n'est question que d'un rhume que la diète et le repos guériront en peu de jours. Je vous respecte, madame, et vous suis plus attaché que je n'oserois vous le dire.

(1) Dans son *Journal*, Collé raconte une anecdote où ce médecin joue un assez plaisant rôle. *Voyez* notre édition de ce *Journal*, Didot, 1868, 3 vol. in-8°, t. I, p. 112.

LETTRE CX.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 22 février 1759.

Je suis sensiblement touché de la perte que vous avez faite et de la douleur qu'elle vous cause. Je crois, madame, que vous ne douterez nullement de la sincérité du compliment que j'ai l'honneur de vous faire à ce sujet, si vous voulez bien vous rappeler les sentiments que j'ai toujours eus pour M. le duc de Béthune (1), et penser un moment, comme j'ose vous en supplier, à l'attachement inviolable et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Il s'agit probablement de la mort du duc de Béthune, père de la comtesse.

bien clairement mes intentions : ses bontés pour moi suppléeront à ce que j'omets de dire.

LETTRE CIX.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

Paris, ce mardi.

Puisque vous avez la bonté, madame, vouloir que je vous instruise de l'état de santé, j'aurai l'honneur de vous dire que j eu un peu de fièvre cette nuit. Elle ne m'a pourtant pas empêché de dormir assez bien, et Vernage (1) prétend qu'il n'est question que d'un rhume que la diète et le repos guériront en peu de jours. Je vous respecte, madame, et vous suis plus attaché que je n'oserois vous le dire.

(1) Dans son *Journal*, Collé raconte une anecdote où ce médecin joue un assez plaisant rôle. *Voyez* notre édition de ce *Journal*, Didot, 1868, 3 vol. in-8°, t. I, p. 112.

LETTRE CX.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 22 février 1759.

Je suis sensiblement touché de la perte que vous avez faite et de la douleur qu'elle vous cause. Je crois, madame, que vous ne douterez nullement de la sincérité du compliment que j'ai l'honneur de vous faire à ce sujet, si vous voulez bien vous rappeler les sentiments que j'ai toujours eus pour M. le duc de Béthune (1), et penser un moment, comme j'ose vous en supplier, à l'attachement inviolable et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Il s'agit probablement de la mort du duc de Béthune, père de la comtesse.

bien clairement mes intentions : ses bontés pour moi suppléeront à ce que j'omets de dire.

LETTRE CIX.

A LA COMTESSE DE TESSÉ.

Paris, ce mardi.

Puisque vous avez la bonté, madame, de vouloir que je vous instruise de l'état de ma santé, j'aurai l'honneur de vous dire que j'ai eu un peu de fièvre cette nuit. Elle ne m'a pourtant pas empêché de dormir assez bien, et Vernage (1) prétend qu'il n'est question que d'un rhume que la diète et le repos guériront en peu de jours. Je vous respecte, madame, et vous suis plus attaché que je n'oserois vous le dire.

(1) Dans son *Journal*, Collé raconte une anecdote où ce médecin joue un assez plaisant rôle. *Voyez* notre édition de ce *Journal*, Didot, 1868, 3 vol. in-8°, t. I, p. 112.

LETTRE CX.

A LA MÊME.

A Mayac, ce 22 février 1759.

Je suis sensiblement touché de la perte que vous avez faite et de la douleur qu'elle vous cause. Je crois, madame, que vous ne douterez nullement de la sincérité du compliment que j'ai l'honneur de vous faire à ce sujet, si vous voulez bien vous rappeler les sentiments que j'ai toujours eus pour M. le duc de Béthune (1), et penser un moment, comme j'ose vous en supplier, à l'attachement inviolable et au profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

(1) Il s'agit probablement de la mort du duc de Béthune, père de la comtesse.

LETTRE CXI ET DERNIÈRE,

CONTENANT LE PORTRAIT DE LA DUCHESSE DE BÉTHUNE (1).

(1729.)

Nous ne recevons point de vos nouvelles, et la connoissance que j'ai des obstacles qui peuvent retarder vos lettres ne sauroit me garantir d'une sorte d'impatience qui me conduit, mal gré que j'en aie, jusqu'à l'inquiétude. Les réflexions anticipées que nous avons faites sur tous les inconvénients d'une longue absence, et les promesses réciproques que nous nous sommes données de les supporter avec patience, tout cela ne me paroît pas aussi spécifique que je l'avois espéré. Peut-être qu'au rebours de Petit-Jean, ce n'est pas « mon com-

(1) Nous n'avons qu'une copie de cette lettre, qui est évidemment adressée au bailli, commandant alors les galères de Malte. Si nous ne l'avons pas mise à sa date, c'est qu'elle renferme un *portrait*, genre d'exercice littéraire fort en vogue dans la société polie des dix septième et dix-huitième siècles et qui n'a rien de commun avec la correspondance ordinaire.

mensément que je sais le mieux (1). » Je m'aguerrirai dans la suite; je m'accoutumerai à être trois mois sans entendre parler de vous. J'avoue que maintenant cela me paroît bien étrange et bien insupportable.

Vous recevrez, je crois, un grand nombre de mes lettres à la fois. Je vous écris à tout propos. C'est encore la force de l'habitude. Je crois vous devoir toujours compte de ce que je pense et de ce que je fais. Mais voilà vous parler assez de moi : le moi m'ennuie dans ma bouche comme dans celle des autres. Je vais donc m'en distraire et vous parler des autres. Le Roi se porte bien; la Reine est grosse à ce qu'on croit et en ferme délibération de nous donner un dauphin (2). On a joué le plus gros jeu à Marly. Il faut que ce soit un antidote contre les tracasseries : car il n'y en a point eu. Fimarcon a beaucoup gagné; tout le monde en a été bien aise. Il est dans le cas

(1) Allusion au plaidoyer de Petit-Jean dans la comédie de *Plaideurs*, de Racine.

(2) Le 4 septembre 1729, la reine accoucha en effet de Louis de France, dauphin, père de Louis XVI, de Louis XVIII et de Charles X. Voir notre *Louis XV et sa famille;* Dentu, 1873, p. 97 à 116.

d'éprouver tous les avantages que Panurge trouvoit à avoir grand nombre de créanciers : c'est autant de gens qui prient Dieu pour votre prospérité. Cela porte bonheur (1).

Mille gens me demandent ici de vos nouvelles. J'ai la consolation de parler de vous ; je ne sais si vous avez quelqu'un qui connoisse ce pays-ci et à qui vous puissiez parler de nous. Vous me trouverez à dire, quand ce ne seroit que pour cela. Qui vous entretiendra aussi volontiers et aussi longtemps que moi de la personne de la cour que vous trouvez la plus aimable et la plus respectable (2)? Elle m'a chargé encore aujourd'hui de vous faire ses compliments. Je la vois quelquefois ; je voudrois la voir toujours ; mais je crois que ce n'est pas son compte : car je suis encore plus sot qu'à mon ordinaire. Je crains ses jugements. L'envie que j'ai de me les rendre favorables jette dans mon esprit une

(1) *Rabelais*, liv. III, ch. III, IV, V. Quant au marquis de Fimarcon, dont parle le chevalier, il était colonel du régiment du comte de Charolais, et se rendit tristement célèbre par ses duels, ses folles dépenses et ses impiétés. *Voyez Barbier*, t. I, 172, 174, 359 ; t. VIII, 150.

(2) La duchesse de Béthune.

timidité qui me trouble. Je cherche inutilement à me rassurer : cela m'est souvent impossible. Je voudrois ranimer la conversation ; tout me paroît commun. Je ne sais ce que je dis, je bégaye, je m'en aperçois, je sors enfin déconcerté. Jugez du bel effet qu'a dû produire ma visite. Ce qui me console c'est que j'en rapporte toujours une idée agréable ; je médite avec plaisir ce que je trouve d'admirable en elle.

Je veux vous faire part des traits avec lesquels elle se présente à mon esprit. Je ne prétends pas entrer dans un grand détail ; c'est plutôt une ébauche qu'un portrait. Je ne m'arrêterai qu'aux perfections qui la distinguent à mon sens de toutes les autres femmes. Je commence.

Il y a des personnes que la nature produit avec soin pour être l'amour et l'exemple de tous. Elle imprime sur leur front le sceau de sa faveur. Elle les doue de ce charme invincible qui dès l'abord ravit les cœurs. Thémire (1) est le plus parfait de ces modèles.

(1) La duchesse de Béthune, désignée ici sous le nom de

On sent dès qu'on la voit une impression agréable ; on est tout prêt à l'aimer : on l'aime déjà.

Le don de plaire n'est pas indispensablement affecté à la régularité des traits. Thémire néanmoins les a tels qu'ils pourroient faire l'envie de celles même qui font consister tout le mérite des femmes dans la beauté.

Ses yeux sont noirs, vifs, animés, remplis d'expression. On ne les surprend jamais dans ce mouvement trop rapide qu'excite la coquetterie, ni fixés dans le repos que cause la distraction ou le dédain.

Sa bouche a toutes les beautés qu'on peut peindre et toutes les grâces qu'on ne peut exprimer.

Sa voix est douce : elle est à l'unisson du

Thémire, était, comme nous l'avons dit, la mère de la comtesse de Tessé. (Voyez page 87.) Mariée en 1709, elle mourut en 1737, âgée d'environ quarante-huit ans. Voltaire lui a adressé une épître portant cette dédicace : *A une dame un peu mondaine et trop dévote.* Le duc de Luynes rapporte qu'elle avait toujours eu une « conduite excellente, quoiqu'elle eût, ajoute-t-il avec sa naïveté d'honnête homme, une figure agréable ». Il ajoute qu'elle était un peu froide, mais aimée de ceux dont elle était plus connue. » *Mém.*, août 1737.

cœur. Il s'éveille dès qu'elle parle. On lui prête avec empressement une attention dont on est sûr d'être payé par des discours qui plaisent à l'esprit et qui éclairent la raison.

Tout le maintien de Thémire est en même temps rempli de pudeur et de dignité. On ne remarque dans sa parure ni négligence ni afféterie ; elle se soumet aux modes, mais elle laisse à d'autres le soin de les inventer. Elle craint de rejeter les ornements dont les femmes ne se privent qu'en annonçant qu'elles prétendent à des mœurs plus austères et à une piété plus sublime que les autres. Les moindres distinctions alarment la modestie de Thémire. Elle est assez embarrassée de soutenir l'éclat inséparable de la vertu.

Sa politesse est délicate et mesurée ; elle n'est pas seulement répandue dans les manières, on sent qu'elle tient encore au cœur et à l'esprit. Elle connoît les différents égards qu'exigent les différentes places qu'on remplit dans la société ; mais les attentions qu'elle a pour les uns n'humilient jamais les autres. Elle est exempte de caprices, d'entêtements et de dégoûts. Elle croit qu'il n'y a personne

qui n'ait quelque qualité louable, et elle la démêle promptement. Il semble qu'elle n'aperçoive en vous que ce qui flatte votre amour-propre.

Thémire a l'humeur gaie et surtout égale. Rien ne trouble la tranquillité de son âme, ni la sérénité de son visage. Le jeu démasque ordinairement les gens les mieux déguisés : c'est une pierre de touche dont peu de personnes souffrent l'épreuve sans laisser apercevoir en elles quelque mouvement d'humeur, d'injustice ou d'avidité. Thémire joue; mais on peut défier les yeux les plus clairvoyants de remarquer jamais en elle aucune altération. C'est toujours elle-même. On voit combien la douceur, la loyauté, le désintéressement lui sont naturels; on peut ajouter la prudence. Elle ne perd jamais de vue les bornes que la raison prescrit.

Thémire aime la conversation. Elle parle sans empressement, écoute sans témoigner d'ennui. Elle s'énonce avec simplicité. Ses pensées, quelque fines et quelque délicates qu'elles soient, semblent toujours prises dans le sentiment : ce qui leur donne cet air de naï-

veté et d'ingénuité qu'on désire si souvent dans les discours des femmes d'esprit.

Soit qu'elle loue, soit qu'elle blâme, elle inspire ce qu'elle sent elle-même : du goût pour la vertu, et de la compassion pour ceux qui ne la connoissent pas.

Elle est la récompense des vertus chrétiennes qui règnent dans la maison où elle est entrée. Elle y a attiré de nouvelles bénédictions; elle fait la gloire et le bonheur de sa famille. Elle trouve le sien dans l'accomplissement des devoirs de la religion et de la société.

Thémire est telle enfin, ses vertus sont si sincères et revêtues de tant de modestie que l'envie même les respecte. Les femmes qui lui ressemblent le moins la louent, l'admirent, et l'aiment peut-être.

Comment exprimer maintenant les sentiments que Thémire inspire? Ils ne ressemblent point à ceux qu'on a pour les autres femmes, et ce seroit mal les peindre que de leur donner les mêmes noms.

L'admiration semble ne tenir qu'aux lumières de l'esprit, et Thémire intéresse le cœur. L'amitié ne dit pas encore assez. Le terme d'a-

mour dit davantage, mais je n'ai garde de l'employer; il entraîne trop souvent des idées profanes. Ne vous en alarmez pas, Thémire; les hommages qu'on vous rend sont purs, l'opinion qu'on a de votre vertu ne souffre dans nos sentiments aucun mélange des passions qui pourroient la blesser. On vous aime, Thémire, comme on aime les Dieux.

FIN DE LA CORRESPONDANCE DU CHEVALIER DAYDIE.

LETTRES DIVERSES

LETTRES DIVERSES [1]

I.

LA VICOMTESSE DE NANTHIAC A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

Ce 22 mai 1752.

Madame, vous feriez grand tort aux sentiments de monsieur le chevalier Daydie pour vous, si vous croyiez que je n'ai qu'à vous rendre mille très-humbles grâces des jolies emplettes que vous avez bien voulu faire pour moi à sa prière. Ma tendre curiosité sur ce qui le touche et son empressement à parler de vous, madame, avec l'admiration et j'ose dire la tendresse que vous lui inspirez, ont fait passer dans mon cœur ces mêmes sentiments et ceux du respect avec lequel j'ai l'honneur

(1) Les neuf lettres qui suivent sont également inédites.

d'être, madame, votre très-humble et très-obéissante servante.

CÉLINIE DE NANTHIAC.

II.

LA MÊME A LA MÊME.

A Mayac, ce... (1761 ou 1762).

Je vous demande pardon, madame, de n'avoir pas satisfait plus tôt au désir que vous avez d'avoir la copie de la seconde lettre de M. le chevalier Daydie; mais l'état de Mme de Mayac m'a uniquement occupée depuis quelque temps, et quoiqu'il soit encore fort critique, je profite d'un moment de mieux pour vous l'envoyer. Elle est de l'écriture de ma fille (1), qui se fait une fête d'avoir l'honneur de faire connoissance avec vous cet automne, et elle veut que je vous assure que c'est un des grands

(1) Il s'agit ici de la lettre du chevalier à Mlle Aissé, lettre que nous avons rapportée à la page 13, et qui, copiée par Mme de Bonneval, avait été envoyée par sa mère à la marquise de Créquy.

plaisirs qu'elle se propose d'avoir à Paris. Je ne puis m'empêcher de me flatter qu'elle vous plaira, ma chère cousine (1) : car elle est aimable en vérité, et vous serez sûrement contente de son cœur.

J'aurais bien désiré savoir, madame la marquise, si vous avez reçu ma dernière lettre avec la copie de celle qui s'est égarée, et dont je suis bien en peine. Je désire bien que la délicatesse de votre santé ne soit pas la cause de ce retardement. Je vous demande, ma chère cousine, de me rassurer à cet intéressant égard, et d'être bien convaincue de ma tendre et respectueuse amitié.

CÉLINIE.

M. l'abbé Daydie me charge, madame la marquise, de vous assurer de son tendre respect.

(1) Ce titre de *cousine* est employé à l'exemple de Mme de Créquy, qui en avait pris l'initiative.

III.

LA MÊME AU BAILLI DE FROULLAY.

A Mayac, ce 25 juin 1766.

Monsieur le marquis de Créquy (1) est parti d'ici, monsieur, en très-bonne santé. Je l'ai prié de me céder le plaisir de vous mander de ses nouvelles; j'y ajouterai que le regret que nous avons de le voir partir est d'autant plus sensible qu'il paroît être ici à son aise, y goûter la vie simple et uniforme que l'on y mène, et trouver des charmes dans la société des personnes dont l'âge et l'état sont si différents des siens. Si je parlois à tout autre qu'à Votre Excellence, je ne ferois que l'éloge de sa complaisance; mais je crois pouvoir vous assurer aussi, monsieur, que c'est une preuve de la justesse et de la solidité de son esprit. Je fais une si petite partie de cette aimable société, que mon cœur plus que mon amour-propre

(1) Fils de la marquise. Voyez, page 77, le paragraphe qui le concerne.

trouve sa satisfaction à la vanter par des vérités qui sont connues de Votre Excellence.

Je me suis informée de tout ce qui vous regarde, monsieur, jusqu'aux détails les plus minutieux, si tant est qu'il puisse y en avoir qui méritent ce nom quand on y prend un aussi vif intérêt.

Je vous demande aussi, monsieur, la continuation de l'amitié dont vous m'avez toujours honorée, et je réclame pour l'obtenir le souvenir tendre et douloureux de l'ami qui me l'avoit acquise. Ce titre sera le plus précieux à mon cœur; mais j'ose dire que Votre Excellence doit aussi quelques sentiments particuliers pour ceux pleins de tendresse et de respect que je lui ai voués pour toute ma vie.

CÉLINIE DE NANTHIAC.

Voulez-vous bien, monsieur, me permettre d'assurer Mme la comtesse de Tessé de mes respects. J'ai été sensiblement touchée de la bonté qu'elle a de se ressouvenir de moi. Je supplie Votre Excellence de vouloir bien l'assurer de ma reconnaissance et de mon parfait attachement.

IV.

L'ABBÉ DAYDIE (1) AU MARQUIS DE CRÉQUY.

A Mayac, ce 18 février 1761.

Les sentiments tendres et respectueux dont je suis pénétré pour madame votre mère et pour votre oncle sont un sûr garant, monsieur, de ceux que je vous ai voués pour ma vie. Né dans le sein de la vertu, élevé par les mains les plus délicates et les plus légères, ayant devant vos yeux les exemples les plus respectables et n'en trouvant que d'admirables dans vos aïeux, quels préjugés avantageux ne doit-on pas avoir pour vous? Les marques de bonté dont vous m'honorez aujourd'hui, monsieur, augmenteroient les miens si cela se pouvoit, puisque ce ne peut être que des mouvements de générosité, de noblesse et de compassion qui vous ont engagé à venir chercher un vieux et triste prêtre dans sa pro-

(1) Voyez, page 90, le paragraphe relatif à cet abbé.

fonde retraite pour lui procurer de la consolation.

Vous devez vous applaudir de votre démarche, puisqu'elle a les succès que vous en attendiez et qu'elle me flatte d'autant plus qu'elle est l'interprète des sentiments de Mme la marquise de Créquy et de M. le bailli de Froullay, à qui je dois sans doute l'intérêt que vous paroissez prendre à ce qui me touche. Je vous en demande la continuation, monsieur, avec instance, et pour vous engager à me l'accorder, pensez souvent que je fais des vœux bien ardents pour votre conservation et votre bonheur, et que je serai toute ma vie, avec le plus tendre et le plus respectueux attachement, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

L'ABBÉ DAYDIE.

V.

LE MÊME A LA MARQUISE DE CRÉQUY.

A Mayac, ce 19 février 1761.

Quand il m'a été possible de penser, madame, j'ai reconnu ma faute et m'en suis amèrement repenti. J'en mérite en vérité le pardon ; hélas ! j'aurois été la cause de la mort de celui à qui je voudrois donner ma vie pour le conserver, mon malheur auroit été complet, et sans doute je n'y aurois pas résisté.

Vous avez la bonté, madame, de vous intéresser à Mme de Nanthiac. Ainsi je vais vous rassurer sur sa situation. Elle a un mari qui est un homme de condition, qui a eu la tête mauvaise, mais qui est d'une humeur égale, douce et bonne, et qui a le cœur tendre et noble. Elle n'a qu'un beau-frère qui est major du régiment du Roi-Dragons, qui sert avec distinction et qui est payé de sa légitime. Elle n'a qu'une fille, mariée à M. le vicomte de Bonneval, lieutenant-colonel du régiment de

Poitou, bon sujet et très-appliqué à ses devoirs. Cette fille est douce, bonne, jolie et vertueuse (1) Ce M. de Bonneval est l'héritier de M. le comte de Bonneval, qui n'a point d'enfants et dont la femme est hors d'état d'en avoir, et qui a quarante mille livres de rentes.

M. et Mme de Nanthiac ont près de dix mille livres de rentes (2). Le testament ne court aucun risque d'être querellé (*sic*), puisqu'il n'y auroit que nous qui fussions en droit de faire une pareille horreur, et nous en sommes bien éloignés. Ma sœur aime tendrement Mme de Nanthiac ainsi que Mme de Bonneval, et leur en donne journellement des preuves. Son mari

(1) Marie-Denise de Nanthiac se maria, le 12 mars 1760, à André, comte de Bonneval, lieutenant-colonel du régiment de Poitou. La comtesse de Bonneval, petite-fille de Mlle Aïssé, eut trois enfants : la vicomtesse d'Abzac, la comtesse de Calignon, et le marquis de Bonneval, qui a continué la descendance. — *Note combinée de M. Eug. Asse.* « Un de mes souvenirs d'enfance les plus vifs, a dit M. de Sainte-Aulaire, c'est d'avoir vu ces trois dames ensemble : les deux dernières (Mmes d'Abzac et de Bonneval), dans tout l'éclat de leur beauté, semblaient être des sœurs, et Mme de Nanthiac, malgré son âge de plus de soixante ans, ne déparait pas le groupe. »

(2) Le vicomte de Nanthiac mourut le 25 décembre 1773.

pense comme elle, et est noble et généreux. Pour nous, madame, vous ne doutez pas, je crois, que nous ne chérissions très-tendrement cette nièce, que nous regardons comme telle et qui mérite, par les qualités de son cœur et de son esprit, tous nos égards et nos soins. Aussi nous appliquons-nous à adoucir son malheur, en lui donnant encore plus de preuves de notre tendresse. Elle n'est partie que hier d'ici pour aller dans son château très-bien bâti et très-bien meublé. Sa fille et son gendre sont venus l'y trouver. Le chevalier de Ribérac est exécuteur du testament. Il doit en avoir envoyé une copie à M. le bailli.

Voilà, madame, l'état exact de la situation de cette pauvre femme, qui, malgré tous les avantages qu'elle a, mérite compassion, puisqu'elle est pénétrée d'une vive douleur, sentant bien qu'elle fait la plus grande perte qu'elle pouvoit faire. Ma sœur et le chevalier de Ribérac sont bien sensibles aux sentiments dont vous les honorez, madame, et ils savent très-bien tout le cas qu'ils en doivent faire, puisqu'ils ont appris depuis longtemps à vous respecter

et à s'intéresser à tout ce qui vous arrive, indépendamment des sentiments qu'ils ont pour M. le bailli.

Je suis on ne peut plus flatté de l'honneur que m'a fait M. le marquis de Créquy. Il me devient, madame, d'autant plus précieux que c'est sans doute à la bonne opinion que vous avez eu la bonté de lui donner de moi que je le dois. J'en suis certainement digne, madame, par le plus respectueux et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

J'ose me flatter que vous ne me laisserez pas ignorer tout ce qui vous regarde, ainsi que M. le bailli et M. votre fils. Hélas! je mérite tant cette attention!

L'ABBÉ DAYDIE.

VI.

LE BAILLI DE FROULLAY AU CHEVALIER DAYDIE (1).

A Malte, ce 6 juillet 1727.

Je suis rentré dans le port le 28 de juin, mon cher ami, et nous ressortons le 9 ou le 10 de celui-ci. Je ferai encore deux voyages de trente ou trente-cinq jours, et puis nous nous tranquilliserons. J'ai préféré le parti dont S. E. m'a laissé le maître à celui de faire un seul voyage de deux mois, parce que, dans ce dernier cas, lorsque vous êtes *espalmé* (2) de frais, les galères sont surchargées des provisions nécessaires, et lorsque les galères vien-

(1) Cette lettre et la suivante ont été écrites par le bailli de Froullay, à une date où sa vie échappe généralement à ses biographes, c'est-à-dire à l'époque où, jeune encore et non affranchi de douces erreurs, il commandait les escadres de la religion, en qualité de *général des galères*. Ces lettres portent pour suscription : « A monsieur le chevalier Daydie, chez M. le chevalier de Rochepierre, rue d'Antin, à Paris. »

(2) Spalmer, v. a. Enduire de brai et de goudron un navire.

nent à être chargées comme il leur convient pour bien aller, alors l'*espalmature* est vieille.

Je vous ai écrit deux fois de la mer, et j'ai trouvé ici vos quatre lettres du 9, du 16, du 24 mai et du 8 juin. J'ai reçu les cinquante louis; les cinquante autres seront bien venus, et tous ceux qui voudront s'y joindre. Il faut que vous vous trompiez, au sujet des vingt mille francs du chevalier de Rochepierre, lorsque vous me marquez qu'on me les envoie par la voie du Trésor : car j'en ai déjà touché dix mille par la voie du commandeur d'Oppède (1) qui de toutes est la meilleure. Si on peut m'y adresser les dix autres, j'en serai très-content; mais je n'entends point parler de ces derniers dix mille francs, et cela me jette dans un embarras terrible. Voyez, sans perdre une minute, à quoi tient ce silence. Pour ce qui est de la voie du trésor sur Malte, ç'auroit été une mauvaise affaire et qui m'auroit coûté au moins deux mille francs sur vingt; mais j'au-

(1) Peut-être un descendant du baron d'Oppède, premier président au parlement d'Aix et lieutenant général de Provence, fanatique qui se souilla d'atrocités, au seizième siècle, en brûlant et massacrant plus de 4,000 hérétiques, connus sous le nom de Vaudois.

rois trouvé le moyen de la redresser ici, parce que le grand maître m'avoit promis de prendre la dite lettre sur le Trésor et de la renvoyer sur le commandeur d'Oppède. Or, vous saurez que j'ai fait un traité convenable avec le Trésor pour qu'on me paye, sans change et nolis, l'argent que je ferai remettre au dit commandeur, parce que Malte, se trouvant ne pas tirer les secours ordinaires de la Sicile, a acheté beaucoup de blé des marchands français, payable en Provence, où la religion se trouve avoir besoin de fonds.

C'est Deaulx Ratapon qui a pris la *Gazelle* (1). C'est la meilleure et la plus honnête créature que Dieu ait jamais faite. Il vous embrasse.

L'abbaye de Valmon m'a fait plus de plaisir que je ne saurois dire. Voilà notre pauvre abbé (2) avec du pain, et on ne le laissera pas

(1) Nom sans doute d'un navire capturé par Deaulx, qui commandait un vaisseau de la religion, suivant le dernier paragraphe de cette lettre.

(2) Il s'agit d'un des frères du bailli, Charles-Emmanuel-Thérèse de Froullay, aumônier du roi en 1726, abbé commendataire de Notre-Dame de Vallemont en mai 1729, et mort à Paris, le 11 mai 1730, âgé de trente-trois ans.

là. Il n'y a que le premier pas de difficile.

Je ne vous parlerai plus de l'envie que j'ai de vous voir, parce que assurément je tomberois dans le cas de vous en parler trop vivement et trop tendrement. Ayez soin de votre santé; mon temps s'écoule, nous touchons à un âge où l'on est moins distrait par les plaisirs vifs, où les mouvements auxquels nous engage l'ambition deviennent inutiles lorsqu'on n'est pas encore entré dans le chemin de la fortune, où enfin les occupations douces, honnêtes et tranquilles remplacent l'ivresse aimable et les folies charmantes de la jeunesse. Rien ne nous séparera plus, nous jouirons des douceurs inestimables de l'amitié dans le sein d'une philosophie sage et facile. Elle ne m'a, Dieu merci, pas manqué dans le moment de ma vie où j'en ai eu le plus de besoin. Vous ne concevez pas, mon ami, tout ce que j'ai eu à souffrir depuis un an. Que j'aurois de plaisir à vous faire voir, dans les degrés et les nuances différentes, tous les mouvements qui ont agité mon âme! Je me suis trouvé ici dans un monde nouveau, sans avoir où appuyer mon esprit abattu,

où reposer mon âme inquiète, où épancher mon cœur déchiré. D'Auribeau est de mes amis, et mérite d'en être; mais qu'il faut de choses pour faire un ami! Quelle uniformité il faut dans les principes, dans les mœurs, dans les jugements, dans les humeurs, dans les goûts! Quelle sympathie dans les idées! Quelles convenances dans la conduite! Quel attrait, quels charmes dans la communication réciproque! Que sais-je, enfin? Tout ce que je sens et que je n'exprimerai jamais.

Je n'ai ici nul plaisir, mon ami, mais nul plaisir, sans exception. Toutefois, il me semble que ce dernier voyage a eu un bon effet dans le public. Au moins tous les ordres m'ont-ils témoigné une satisfaction à laquelle, je vous avoue, j'ai été bien sensible. Le tout est de continuer : car j'éprouve que le pays est plus difficile que nous ne le croyions. Il y a pourtant un nombre d'honnêtes gens, et parmi lesquels il s'en trouve d'aimables. Ceux que je crois les plus vertueux sont ceux que j'aime davantage. Il y a aussi une jeunesse aimable qui se rassemble volontiers chez leur gé-

néral (1). Au reste, mon ami, sur le fait de la *bagatelle*, je suis dans un état tel que quelquefois la tête m'en tourne. Je n'ai jamais eu tant de besoins. Les choses faciles ne me plaisent ni ne me conviennent; les difficiles entraînent des soins et des engagements désagréables. C'est une chose incommode d'avoir chez soi une garde de soixante-dix hommes, cinquante valets dans sa maison et dix qui vous suivent d'obligation, quand vous sortez; et puis, dans un petit pays, on sait tout ce que vous faites, on répète tout ce que vous dites, et encore seroit-on trop heureux si on s'en tenoit là!

La conduite des médecins de Paris, au sujet des remèdes spécifiques, doit nous éclaircir celle des médecins de Malte au sujet de l'eau à la glace. La fleur *d'orange* est faite et en dame-jeanne; mais le trajet est long.

Le chevalier de Créquy n'a qu'une caravane avant moi; mais je vous envoie Champinelles, qui vous porte mon portrait par le même passage. C'est un joli garçon; j'avois beau-

(1) C'est-à-dire chez lui-même.

coup d'amitié pour lui. Faites-lui-en de ma part. Il y a un portrait pour ma mère, un autre pour vous, dont vous ferez l'usage convenable. Faites toujours mille tendres compliments pour moi à Mlle Aïssé et à M. le chevalier de Rochepierre.

Faites ma cour très-particulière à Mme la duchesse de Sully. Lorsqu'il sera temps, j'aurai l'honneur de lui écrire. Je compte sur ses bontés. Vous savez avec quels sentiments tendres et respectueux je lui suis personnellement attaché.

Venons à un fait bien essentiel, et que j'ai gardé pour terminer cette lettre.

Ou vous ne connoissez pas l'amour, mon cher ami, ou vous ne connoissez pas l'impression qu'il fait sur mon cœur, si vous croyez que ce soit pour moi un coup de foudre que l'infidélité de ma maîtresse. Lorsque j'avois des désirs bien violents, bien ardents, bien jeunes pour une femme, si elle m'abandonnoit pour un autre, si elle coquetoit avec un autre, c'était pour moi un supplice insupportable. Ce n'est plus cela aujourd'hui. Je regardois ce dernier attachement comme on

doit regarder une grande passion. J'y ai mis plus de réflexions solides et sérieuses que de transports furieux et de désirs impatients. M** me quitte pour un autre : je m'étois trompé, j'avois mal compté, je croyois avoir cent mille écus de bien ; j'ai rêvé, je ne trouve plus rien, j'ai tout perdu ; j'en suis touché, mais c'est de sang-froid. Je n'ai pu conserver une maîtresse que j'adorois, que j'estimois; je n'en aurai, s'il plaît à Dieu, de ma vie. Mes cheveux blancs m'avertissent qu'il est temps de renoncer à ce bien si précieux (1). *Jam nec spes animi credula mutui.* Un jeune homme beau, bien fait, aimable, doit avoir la préférence sur moi. Jugez de ce que je dois prétendre lorsque je suis à cinq cents lieues, absent pour deux ans. Je n'ai pas l'injustice de m'en plaindre. Cependant, comme on ne renonce pas dans un instant à une idée à laquelle on avoit attaché une partie du charme et des plaisirs de la vie, permettez-moi de suspendre encore, jusqu'à

(1) Né en 1694, le bailli n'avait alors que trente-cinq ans; mais on a parfois des cheveux blancs avant l'âge, et il est des cœurs brisés à vingt ans. La citation latine est empruntée à Horace, Ode I, v. 30, liv. IV.

votre réponse, ma décision sur le parti que je dois prendre.

S'il n'y avoit que de la légèreté, un peu d'imprudence, un peu de coquetterie et qu'on revînt de bonne foi, je pardonnerois de tout mon cœur; mais il faut pour cela de ces retours qui, par leur vivacité et le concours de toutes les circonstances qui y peuvent contribuer, fassent voir que nulle réflexion, nul consentement réel ne s'est mêlé à une pareille imprudence. Si l'amour étoit sujet à la raison et à la justice, elle devroit être bien honteuse de comparer sa conduite avec une lettre que j'ai apportée de la mer. J'y joindrai deux mots, où je ferai semblant de rien; non que je veuille continuer ce manége : il n'est pas possible que j'ignore ce qui s'est passé de vous à elle; mais comme votre lettre, qui m'apprend mon malheur, est du 8 juin et que c'est la seule d'aussi fraîche date, il est naturel que je sois reparti pour la mer sans la recevoir; à mon retour, je lui écrirai donc, et s'il faut renoncer à l'amour, je le ferai dans les termes qui conviennent à la façon avec laquelle je me suis proposé de me conduire le reste de ma

vie. Je conserverai beaucoup d'amitié pour elle; c'est un sentiment qui subsiste après l'amour dans celui des deux qui est quitté. Elle ne me refusera dans aucun temps son estime, et quelque jour elle pourra y joindre un sentiment doux, tendre et plein de confiance. C'est par là, je crois, que doivent finir les honnêtes gens.

Votre lettre à elle est un peu vive, mais elle est raisonnable. Vous m'auriez fait plus de plaisir de lui parler vous-même, pour tâcher de la ramener. Au surplus, vous avez grand tort de chercher des ménagements dans celles que vous m'écrivez. Avez-vous jamais imaginé que les humeurs et les injustices de l'amour s'étendent sur l'amitié? Non, mon ami, ce dernier sentiment ne perd jamais sa primauté et ses droits sacrés. Si je pouvois vous avoir obligation, je vous en aurois une essentielle de m'ouvrir les yeux et de m'aimer assez pour me dire des choses qui me déplaisent; mais vous n'avez fait que votre devoir. C'est un service que je ne serai jamais obligé de vous rendre.

Tout ceci m'ôte un obstacle considérable

parmi ceux qui m'empêchent de me rendre aux propositions de S. E. Il en reste deux : le chagrin d'être éloigné de mes amis, mais l'amitié approuve et veut tout ce qui est raisonnable ; le second est l'arrangement de mes affaires, qui ne peut être clair et en ordre que dans deux ou trois mois. Je vous expliquerai ceci quelque jour en vous parlant, et non par lettres.

J'ai gardé Mme la duchesse de Béthune pour la bonne bouche. Vous savez, mon ami, combien je pense qu'il n'y a rien dans l'univers de si aimable et de si estimable (1). Tout honnête homme doit être flatté d'avoir quelque part dans l'honneur de ses bonnes grâces. Je compte réellement sur ses bontés, et je ne sais pourquoi, lorsque j'y pense, je ne me trouve guère mieux que si cela n'étoit point. Expliquez-le-moi ou à elle-même, si vous pouvez. Je m'en tiens à ce que je lui répondis un jour qu'elle me faisoit bien des politesses et qu'elle me dit des choses obligeantes : « C'est le payement d'une ingrate. »

(1) Voyez, page 305, le portrait de la duchesse de Béthune, esquissé par le chevalier Daydie.

Portez-vous bien. Ayez soin de votre santé. Soyez content, joyeux, tranquille. Attendons avec empressement, mais avec patience, l'heureux jour qui nous réunira. Adieu, mon ami. Je vous embrasse.

J'ai navigué quelques jours de cette campagne avec un vaisseau de la religion commandé par Deaulx. Tout s'est passé à merveille et à notre entière satisfaction réciproque. Le 10, je pars etm 'embarque pour trente-cinq jours. Je me porte bien et vais faire beaucoup de réflexions.

VII.

LE MÊME AU MÊME.

A la Lampedouse, ce 4 août.

Nous arrivons de la côte de Barbarie. Il y a vingt-quatre jours que nous sommes sans glaces, sans fruits, sans herbes, sans légumes ; nous avons même été quelques jours avec peu d'eau, et assez mauvaise. Si nous n'avons rien fait, au moins ne dira-t-on pas que nos galères couchent tous les jours à terre. Nous

avons donné chasse à deux ou trois petits bâtiments turcs, qui se sont jetés à la côte, moyennant quoi nous n'avons rien pris. Ma santé est meilleure qu'elle n'a jamais été. Je dors, je mange, je ne suis point échauffé, et à la grosse mer près, qui *m'amarre*, ce qui n'est arrivé qu'une seule fois cette campagne, je suis un de ceux qui soutiennent le mieux la fatigue. Je me lève tous les matins à la petite pointe du jour, et presque toutes les nuits on me réveille plusieurs fois. Vous ne me croyiez pas si corsaire, n'est-ce pas, mon cher *monsu?*

Mon âme et mon cœur ne sont pas si bien que mon corps. Vos dernières nouvelles m'affligent essentiellement. Je ne saurois prendre mon parti, et mille petites choses dont je remplissois une partie de ma vie, et dans lesquelles j'avois mis une sorte de consolation, se tournent en souvenirs cruels et amers. Pour vous en donner un exemple : ce matin, nos trompettes et nos hautbois ont joué un air qu'ils savent que j'aime, et je l'aime parce que c'est *elle* qui me l'a appris. Je me suis senti dans ce moment déchirer le cœur. Au reste, mes lon-

gues et suivies réflexions m'acquièrent une sorte de philosophie. Il me semble que l'absence des plaisirs, des retours fréquents sur cette vie et sur moi-même, me procurent une tranquillité sûre et douce dont je fais grand cas. Je passe mes jours sans faire de mal, sans en dire; j'ai une application extrême à tous mes devoirs; j'ai la moitié moins d'humeur, d'impatience et de vivacité que vous m'en avez vu. Ce n'est pas à dire que je réussisse ici : car le pays est infiniment difficile; mais j'ai la satisfaction de travailler de bon cœur et de bonne foi à bien faire.

Nous sommes vingt-cinq sur ma galère, et, avec toutes les autres incommodités, notre *reviditeur* est gravement malade. Il occupe lui seul la chambre d'en bas, et nous couchons tous dans le plan de poupe. Souvenez-vous que nous sommes à la côte d'Afrique et dans la canicule.

Je retournerai à Malte dans huit ou dix jours. Ce qui me soutient, c'est que j'ai sept ou huit personnes raisonnables, aimables et d'un âge mûr avec qui non-seulement je trouve des ressources pour la société, mais

qui, de plus, tant par leurs bons exemples que par leurs bons conseils, m'aident beaucoup à diriger notre jeunesse.

Le parti que le grand maître m'a proposé de redoubler le généralat me mène à une grande fortune; il le désire, il me presse, je n'ai rien voulu répondre. Il y a de la peine, la dépense est considérable; cependant les deux seuls hommes à qui j'en ai parlé ici, d'Auribeau et Le Cœur, secrétaire de France, me conseillent d'accepter. Je vous ai déjà mandé qu'avec ma commanderie de Nancy (1) et mon revenu je suis en état de fournir à la dépense, mais les huit mille francs que je dois au chevalier de Rochepierre ne sauroient être remboursés par cet arrangement que l'année 1733. Mandez-moi si cela est faisable. Pour ce qui est de l'annate (2), je la trouverai sans doute à Malte, n'y devant pas un sol, et, de

(1) Ainsi que nous l'avons indiqué, le bailli eut successivement les commanderies de Nancy en 1730, celle de Chanteraine près Bruxelles, en 1732, et, par droit d'ancienneté, il obtint, en 1745, les commanderies de Nantes en Bretagne, et de Sommereuse en Beauvoisis. Voyez page 73.

(2) Droit du pape sur le revenu d'une année des évêchés, des abbayes.

plus, il me reste une lettre de crédit de dix mille francs de M. Descazeau.

Cette affaire, quoique très-importante, ne me donne ni soin ni embarras; aucun des deux partis ne troublera l'assiette de mon âme, trop foible aux prises de l'amour, assez ferme pour les autres événements.

Adieu, mon ami. Ni l'abscence, ni l'éloignement ne nous changeront. Je suis aussi désireux du plaisir de vous voir, de vous embrasser, de vivre et converser avec vous que je suis sûr de vos sentiments. Les dix mille francs du commandeur d'Averne n'arrivent point. J'embrasse tendrement le chevalier de Rochepierre. Avec un homme comme lui, il faut peu de paroles.

Pour Mlle Aïssé, si vous ne faites pas en sorte qu'elle m'aime beaucoup, à mon retour je n'irai plus la voir. Faites ma cour à nos amis et patrons. Cela renferme bien des choses.

Vous savez avec quelle distinction il faut présenter mes respects à Mme la duchesse de Béthune. Adieu, mon cher ami; adieu. Dites à Mme la duchesse de Talard que nous avons débouché avec son tire-bouchon des bouteilles de

vin qui se sont trouvées excellentes et avec lesquelles nous avons pris la liberté de saluer sa santé.

LETTRE VIII (1).

LE CAPITAINE KHALIL AU BAILLI DE FROULLAY.

Très-haut, très-magnifique et très-débonnaire seigneur, le modèle des grands princes chrétiens, l'élite des magnifiques potentats de la religion du Messie, notre magnifique protecteur et seigneur de Froullay, amiral de Malte, Dieu donne une fin heureuse à vos entreprises !

(1) Nous terminons notre publication par un document des plus curieux émanant d'un nommé Khalil, Turc d'origine et capitaine de *la Réale*, c'est-à-dire de la principale des galères qu'avait montée le bailli pendant quelques années, lorsqu'il était général des escadres de la religion, à Malte. Il venait de quitter cette position, on était en 1733, et Khalil, qui avait servi sous ses ordres, lui adressa cette lettre de louanges et de félicitations, où, au milieu de la pompe du style oriental, s'étalent les comparaisons les plus inattendues, les figures les plus hardies, digne langage d'un enfant de Mahomet. — En langue arabe, Khalil signifie « ami intime et sincère ». Abraham porte chez les Arabes le surnom de Khalil allah, « ami de Dieu » Nous devons ce renseignement à l'obligeance de M. Gabriel Destailleur, jeune littérateur versé dans les langues orientales.

Nous frottons notre visage et nos yeux dans la poussière des pieds de Votre Excellence de haute réputation, et lui présentons cent mille respects et cent mille louanges. Nous commençons par nous informer de l'état de sa noble santé et de la situation de son magnifique cœur, désirant de savoir si elle est bonne et heureuse.

Nous supplions le Dieu sans pareil, cet empereur qui n'a pas besoin de ministres, de maintenir et conserver Votre Excellence en cette vie et mille autres, sous la garde et protection dans les hautes dignités et le sublime degré d'élévation où elle est, et de lui accorder une longue vie.

Ensuite de cela, si l'excès de vos bontés, semblable à la mer par son immensité, vous porte à vous abaisser jusqu'à faire au capitaine Khalil l'honneur de vous informer le moins du monde de son état, nous vous dirons que par le secours du Dieu tout-puissant, sous les heureux auspices de la grandeur et de la fortune de V. E., notre substance terrestre et vile est dans un état de parfaite santé, et que nous ne sommes occupé les

jours et les nuits qu'à faire des vœux pour V. E., à orner notre visage et nos yeux de la poussière de ses pieds comme d'un fard excellent, et à former des souhaits d'être encore une fois honorés de la vue de Votre Excellence, ou à Malte ou en France. Amen.

Après cela, mon très-débonnaire protecteur et seigneur, le sujet qui nous a porté à écrire à V. E. cette lettre remplie de désirs de nos très-humbles services, est que depuis que V. E. est partie de ce séjour nos nuits ne sont plus des nuits, nos jours ne sont plus des jours. Vous êtes présent à notre pensée à toute heure et à tout moment. Le jour votre image nous est présente, et dans notre sommeil nous croyons être avec vous. Votre nom illustre est toujours sur notre langue. En sorte que le souvenir des faveurs et des bienfaits que nous avons reçus de notre excellent seigneur étant uni et incorporé à notre essence, ne se séparera jamais de notre cœur.

Si nous osons, monseigneur, demander humblement une grâce à Votre Excellence, c'est de la supplier de nous honorer d'une de ses lettres, qui sera pour nous plus précieuse qu'un

groupe de pierreries; d'autant que si nous recevons une lettre de V. E., il nous semblera que nous sommes de nouveau appelé à la vie; et tant que nous subsisterons, nous ne cesserons d'employer le reste de nos jours à faire des vœux pour Monseigneur. Au reste, nous vous souhaitons toute sorte de santé et félicité.

Écrit le 24 eilhage (?) 1145, c'est-à-dire le 7 juin 1733.

Votre vil et abject serviteur,

KHALIL, *capitaine de* LA RÉALE.

Au bas est écrit : Traduit par le sieur Petit de la Croix, secrétaire interprète du roi, le 29 septembre 1733.

LETTRE IX.

RÉPONSE DU BAILLI.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 juin 1733. Vous savez que je désire infiniment votre

amitié. Je vous remercie de m'en donner une preuve, qui m'est très-précieuse ; je voudrois que la mienne vous fût aussi utile qu'elle est sincère.

Si je n'ai pu vous être bon à quelque chose, j'ai eu du moins la consolation de rendre justice à votre mérite. Je n'ai laissé ignorer à personne avec quel oubli de vous-même vous vous étiez présenté à un combat inégal, avec quelle valeur vous l'avez soutenu, et avec quelle constance vous supportez votre disgrâce.

Ma santé est, Dieu merci, très-bonne. Vous me demandez aussi, monsieur, quelle est la situation de mon âme ; elle est douce et seroit plus heureuse si j'avois le plaisir de vous obliger. Je fais des vœux pour que vous retourniez bientôt dans votre patrie. On y connoît la valeur des chevaliers ; faites-y connoître et aimer leur générosité. Vous n'oublierez jamais celle de notre digne grand maître, ni les autres rares qualités que vous voyez en lui, et éprouvez chaque jour.

Quelque lieu que vous habitiez, je vous demande une place de distinction dans votre

souvenir, puisque personne ne vous aime et ne vous honore plus véritablement que moi. Adieu, monsieur. Je vous embrasse avec les sentiments dus à vos malheurs, à vos emplois et à vos vertus.

FIN DES LETTRES DIVERSES.

PORTRAITS

DE

MADAME DE CRÉQUY

ET DU

CHEVALIER DAYDIE

PORTRAIT

DE MADAME DE CRÉQUY

SOUS LE NOM D'*ARSÈNE*

PAR SENAC DE MEILHAN [1].

1784

« La jeunesse d'Arsène n'a point été troublée par les passions. C'est dans le temps des erreurs et de la dissipation qu'elle a cultivé son esprit et exercé son courage par les privations, et sa patience par les contrariétés.

« L'amour n'a jamais seulement effleuré son âme; l'amitié suffit à sa sensibilité. Les plaisirs des sens sont pour elle comme ces récits des coutumes bizarres des peuples peu connus.

(1) Extrait du volume publié par M. de Lescure, sous le titre de : *Le Gouvernement, les mœurs et les conditions en France, etc.*, par Senac de Meilhan, page 454. Poulet-Malassis. 1862. 1. vol. in-18.

« Elle parle avec liberté des choses qui effaroucheraient une âme moins pure. Les expressions voilées, les réticences appartiennent à celles qui craignent de révéler leur intérieur.

« Dégagée, par sa situation, de tout soin pour sa fortune, pour la grandeur d'une maison, pour l'avancement des siens, Arsène jouit d'une entière liberté. Elle est tout entière à Dieu, à ses amis, à la méditation qui exerce et satisfait son esprit; elle a de la piété sans pratiques superstitieuses. Étrangère à l'esprit de parti, la dévotion n'est point pour elle une agitation, une envie de dominer. Elle est tolérante, et par ses lumières et par la modération de son caractère. La religion semble être en elle une pure conviction de l'esprit, qui n'échauffe point son imagination et ne donne point à son cœur des sentiments extrêmes.

« Son caractère est constant, déterminé, austère comme celui d'un Spartiate. L'imagination embellit sa pensée, lui fournit des tours heureux et des expressions piquantes, et la raison tient seule le timon de sa conduite.

« Le seul besoin d'Arsène est la réflexion

et la conversation des gens d'esprit; mais ce penchant ne l'empêche pas de s'accommoder des gens sensés qui ont de la vertu et des mœurs. Les personnes distinguées par leur esprit dans le monde, les gens de lettres, les orateurs chrétiens forment sa société; personne n'y domine, et l'esprit de parti y est inconnu.

« Les nouveaux systèmes, les engouements publics ne fixent son attention que par les ridicules qu'ils lui présentent. Son goût en littérature, en ouvrages d'agrément est juste, son jugement sur les ouvrages sérieux est solide; son esprit a de l'étendue et de la sagacité; il voit promptement et loin. Si l'on croyait à la métempsycose, on penserait que l'esprit de Montaigne est venu animer Arsène (1). »

(1) Soit par modestie, soit par tout autre sentiment, Mme de Créquy, dans une de ses lettres à Senac de Meilhan (la XIe), proteste contre l'exactitude de ce portrait qu'elle a, dit-elle, « plutôt deviné que reconnu ».

PORTRAIT

DU CHEVALIER DAYDIE

PAR LA MARQUISE DU DEFFAND (1).

« L'esprit de M. le chevalier Daydie est chaud, ferme et vigoureux; tout en lui a la force et la vérité du sentiment. On dit de M. de Fontenelle qu'à la place du cœur il a un second cerveau ; on pourrait croire que la tête du chevalier contient un second cœur. Il prouve la vérité de ce que dit Rousseau, que c'est dans notre cœur que notre esprit réside (2).

« Jamais les idées du chevalier ne sont af-

(1) Ce portrait ayant subi certaines modifications dans quelques éditions de la *Correspondance* de Mme du Deffand, nous le reproduisons tel que Sainte-Beuve l'a donné, d'après une copie manuscrite trouvée dans les papiers mêmes du chevalier.

(2) Il s'agit ici de ces deux vers qu'on trouve dans l'épître de Jean-Baptiste Rousseau à M. de Breteuil :

« Votre cœur seul doit être votre guide :
« Ce n'est qu'en lui que notre esprit réside. »

faiblies, subtilisées ni refroidies par une vaine métaphysique. Tout est premier mouvement en lui; il se laisse aller à l'impression que lui font les sujets qu'il traite. Souvent il en devient plus affecté, à mesure qu'il parle; souvent il est embarrassé au choix du mot le plus propre à rendre sa pensée, et l'effort qu'il fait alors donne plus de ressort et d'énergie à ses paroles. Il n'emprunte les idées ni les expressions de personne; ce qu'il voit, ce qu'il dit, il le voit et il le dit pour la première fois. Ses définitions, ses images sont justes, fortes et vives; enfin le chevalier nous démontre que le langage du sentiment et de la passion est la sublime et véritable éloquence.

« Mais le cœur n'a pas la faculté de toujours sentir, il a des temps de repos; alors le chevalier paraît ne plus exister. Enveloppé de ténèbres, ce n'est plus le même homme, et l'on croirait que, gouverné par un Génie, le Génie le reprend et l'abandonne suivant son caprice. Quoique le chevalier pense et agisse par sentiment, ce n'est peut-être pas néanmoins l'homme du monde le plus passionné ni le plus tendre; il est affecté par trop de divers objets

pour pouvoir l'être fortement par aucun en particulier. Sa sensibilité est, pour ainsi dire, distribuée à toutes les différentes facultés de son âme, et cette diversion pourrait bien défendre son cœur et lui assurer une liberté d'autant plus douce et d'autant plus solide qu'elle est également éloignée de l'indifférence et de la tendresse. Cependant il croit aimer; mais ne s'abuse-t-il point? Il se passionne pour les vertus qui se trouvent en ses amis; il s'échauffe en parlant de ce qu'il leur doit, mais il se sépare d'eux sans peine, et l'on serait tenté de croire que personne n'est absolument nécessaire à son bonheur. En un mot, le chevalier paraît plus sensible que tendre.

« Plus une âme est libre, plus elle est aisée à remuer. Aussi quiconque a du mérite peut attendre du chevalier quelques moments de sensibilité. L'on jouit avec lui du plaisir d'apprendre ce qu'on vaut par les sentiments qu'il vous marque, et cette sorte de louange et d'approbation est bien plus flatteuse que celle que l'esprit seul accorde et où le cœur ne prend point de part.

« Le discernement du chevalier est éclairé

et fin, son goût très juste; il ne peut rester simple spectateur des sottises et des fautes du genre humain. Tout ce qui blesse la probité et la vérité devient sa querelle particulière. Sans miséricorde pour les vices et sans indulgence pour les ridicules, il est la terreur des méchants et des sots; ils croient se venger de lui en l'accusant de sévérité outrée et de vertus romanesques; mais l'estime et l'amour des gens d'esprit et de mérite le défendent bien de pareils ennemis.

« Le chevalier est trop souvent affecté et remué pour que son humeur soit égale; mais cette inégalité est plutôt agréable que fâcheuse. Chagrin sans être triste, misanthrope sans être sauvage, toujours vrai et naturel dans ses différents changements, il plaît par ses propres défauts, et l'on serait bien fâché qu'il fût plus parfait. »

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

INTRODUCTION à la correspondance du chevalier Daydie..... 1

NOTICE BIOGRAPHIQUE et littéraire sur les personnages auxquels cette correspondance est adressée. 79

CORRESPONDANCE du chevalier Daydie..... 95

LETTRES DIVERSES..... 313

PORTRAITS de Mme de Créquy et du chevalier Daydie. 349

FIN DE LA TABLE.

aa

JAN 29 1943